

L'économie sociale et solidaire peut-elle être une alternative au capitalisme économique ?

Camille Tharreau

Mémoire de Recherche

2018

KEDGE
BUSINESS SCHOOL

CREATED BY BEM & EUROMED MANAGEMENT

Master en Management, programme Grande Ecole

Camille.tharreau@kedgebs.com

Sous la supervision d'Arnaud Lacan

Soutenu le 10/07/2018

Sommaire

Remerciements	4
Avant-propos	5
Introduction	9
PARTIE 1 : ESS et Capitalisme : une incompatibilité intrinsèque, historique et socialement intégrée ?	11
I. Etat des lieux sur l'économie capitaliste.....	11
1. Prémices et définition du capitalisme	11
2. Mercantilisme, libéralisme et capitalisme	13
3. De la révolution industrielle au capitalisme du 21 ^{ème} siècle	14
II. L'ESS, pansement du capitalisme ? Histoire et cadre légal de l'ESS	16
1. Emergence de l'ESS	16
2. Le tournant de 2014.....	19
III. Une opposition socialement intégrée.....	22
1. L'ESS, l'autre économie ?	22
2. Vers une vision intégrée de l'ESS	24
PARTIE 2 : ESS et capitalisme : complémentarité et influences mutuelles	26
I. Des modèles imparfaits.....	26
1. Les faiblesses de l'ESS.....	26
2. Les travers du Capitalisme.....	31
II. Des inspirations mutuelles à puiser	39
1. L'ESS, un modèle de vertu pour l'économie capitaliste.....	39
2. Des enseignements à tirer du capitalisme	44
PARTIE 3 : Vers un capitalisme socialement responsable ?.....	46
I. Les nouveaux avatars de l'ESS.....	46
1. Un accueil mitigé pour les nouveaux visages de l'ESS - le cas de La Ruche qui dit Oui ! ...	46
2. Quelle place pour l'hybridation ?	48
3. La question de la concurrence	49
II. L'économie collaborative	49
1. Un nouveau modèle qui a des ressemblances avec l'ESS... ..	49
2. ...Mais qui lui cause du tort.....	51
III. L'entreprise sociale, à mi-chemin entre ESS et sociétés lucratives.....	53
Conclusion.....	57
Annexes	61

Etude empirique.....	61
Autres.....	84
Références	90

Remerciements

Je remercie mon Tuteur de mémoire Monsieur Arnaud Lacan, d'une part pour les cours passionnants d'économie sociale et solidaire qu'il a dispensés à Kedge et qui m'ont donné l'envie d'approfondir ma connaissance du secteur, et d'autre part pour m'avoir suivie tout au long de ce travail.

Je tiens à remercier Bernard Paranke, pour la qualité du cours « ESS, coopératives et crises économiques » qu'il a animé à Kedge et qui m'a permis de mettre le pied à l'étrier pour la rédaction de mon mémoire.

Merci à Astrid Tallec, chargée d'études qualitatives, pour son aide dans la réalisation de mon questionnaire de mémoire et le traitement des réponses, pour son perfectionnisme et son amitié indéfectible.

Enfin, j'adresse mes remerciements à celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce travail, en répondant à mon questionnaire ou en relisant mon mémoire, pour leur implication, leurs encouragements et leurs remarques bienveillantes.

Avant-propos

Ce mémoire a été rédigé dans le cadre du programme Grande Ecole de Kedge Business School. Cependant les opinions qui y sont exprimées sont propres à leur auteure et n'engagent en aucun cas l'école.

Ce travail prend racines dans un questionnement personnel sur la société et le modèle économique en place. Souhaitant être actrice d'une transition sociale et environnementale dans ma vie quotidienne comme dans ma vie professionnelle, mon objectif est de rejoindre une entreprise de l'économie sociale et solidaire après l'obtention de mon diplôme. Je m'interroge ainsi sur les forces de ce modèle ainsi que ses limites. Mon mémoire est donc construit autour des réflexions suivantes :

- L'économie sociale et solidaire est-elle désuète ?
- L'économie sociale et solidaire telle qu'elle est aujourd'hui peut-elle constituer un modèle viable indépendant ?
- L'économie capitaliste peut-elle perdurer ?
- L'économie sociale et solidaire et l'économie capitaliste sont-elles foncièrement opposées et incompatibles ?
- Existe-t-il des formes d'économie hybrides viables ?
- Quelle forme le paysage économique va-t-il prendre dans les prochaines années ?

Je m'intéresse essentiellement dans ce travail au cas de l'économie Française.

L'économie sociale et solidaire sera abrégée « ESS » tout au long de ce document.

Ce mémoire de recherche ainsi que le questionnaire qui a servi à l'alimenter sont rédigés en écriture inclusive, selon les conventions proposées par le Manuel d'Écriture Inclusive¹.

¹ Manuel élaboré par l'agence Mots Clés : www.ecriture-inclusive.fr

Informations sur le questionnaire de recherche

Le questionnaire *ESS et Capitalisme - 2018* sur lequel je m'appuie dans ce mémoire a été élaboré dans le but d'obtenir des éléments de réponse à la fois quantitatifs et qualitatifs aux questions suivantes :

- Quel est le niveau de connaissance actuel sur l'ESS en France ?
- Que représente l'ESS dans l'imaginaire collectif ?
- Quelle est la perception de l'ESS et de la solidarité ?
- Quelle est la perception du capitalisme économique ?
- La frontière entre ESS et économie collaborative est-elle claire ?
- Quels types d'entreprises les Français·e·s encouragent-il·elle·s / boycottent-il·elle·s ?
- Ces personnes se sentent-elles impliquées dans un changement de société ? Sont-elles actrices ou passives ?

Une partie de ce travail de recherche consiste à demander aux citoyen·ne·s leur avis et leur vision de l'économie et du changement. J'ai choisi cette démarche parce qu'il·elle·s sont selon moi au cœur de l'évolution de la société et que leur opinion est prédictive de celle-ci.

Ce questionnaire a été lancé entre le 18 avril et le 10 mai 2018, via internet (e-mailing, Facebook, LinkedIn). Il a recueilli 262 réponses.

Voici le profil des répondant·e·s :

NB : les résultats sont exprimés en pourcentage

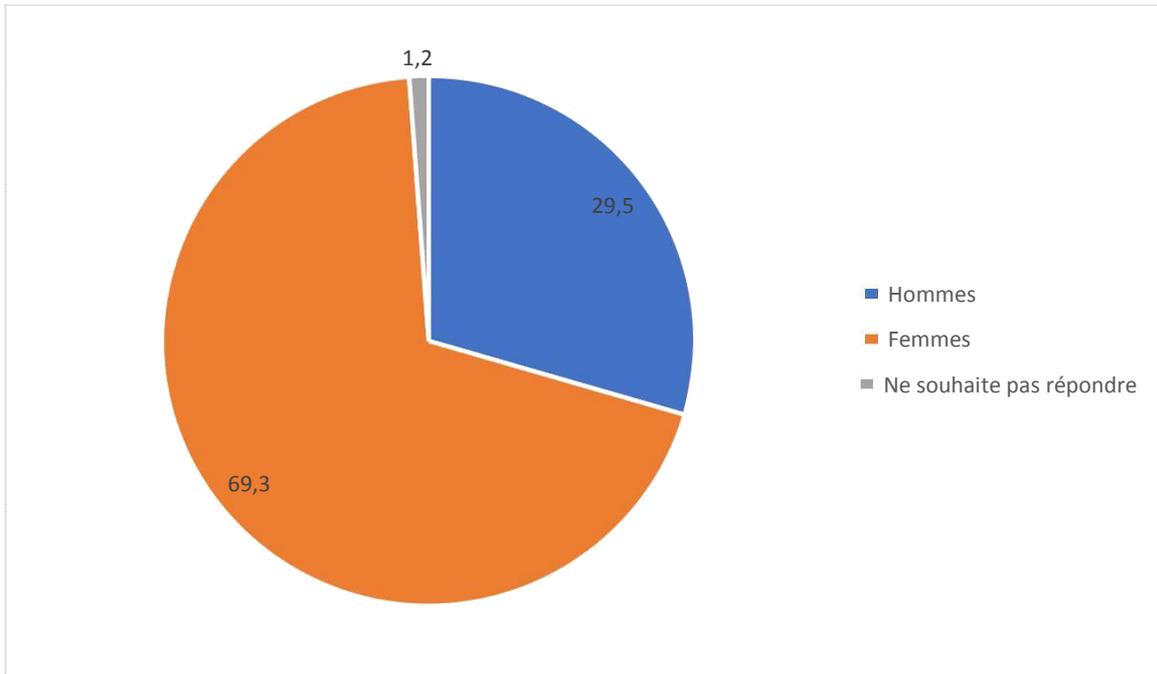


Figure 1: genre des répondant-e-s

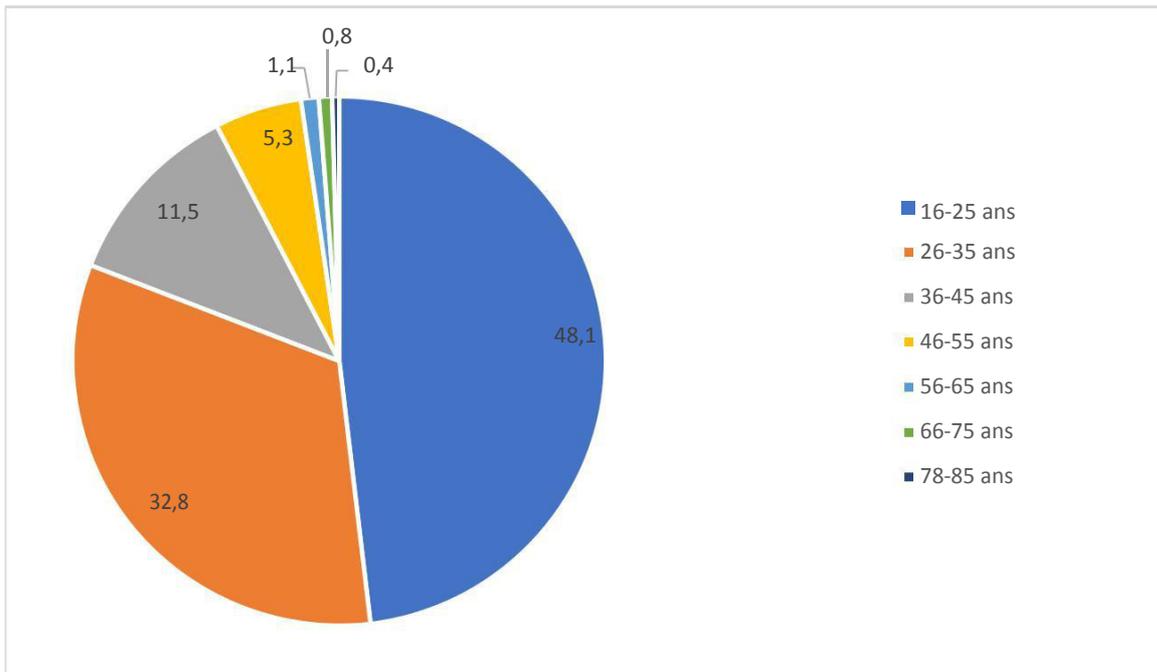


Figure 2 : âge des répondant-e-s

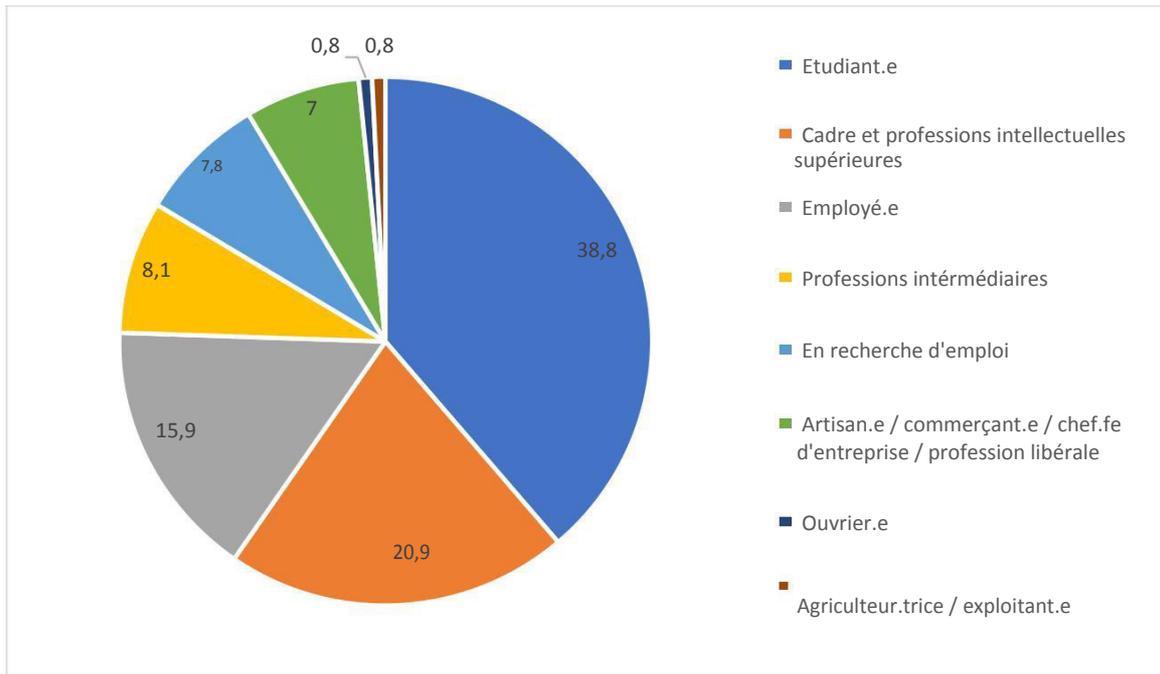


Figure 3 : catégorie socio-professionnelle des répondant-e-s

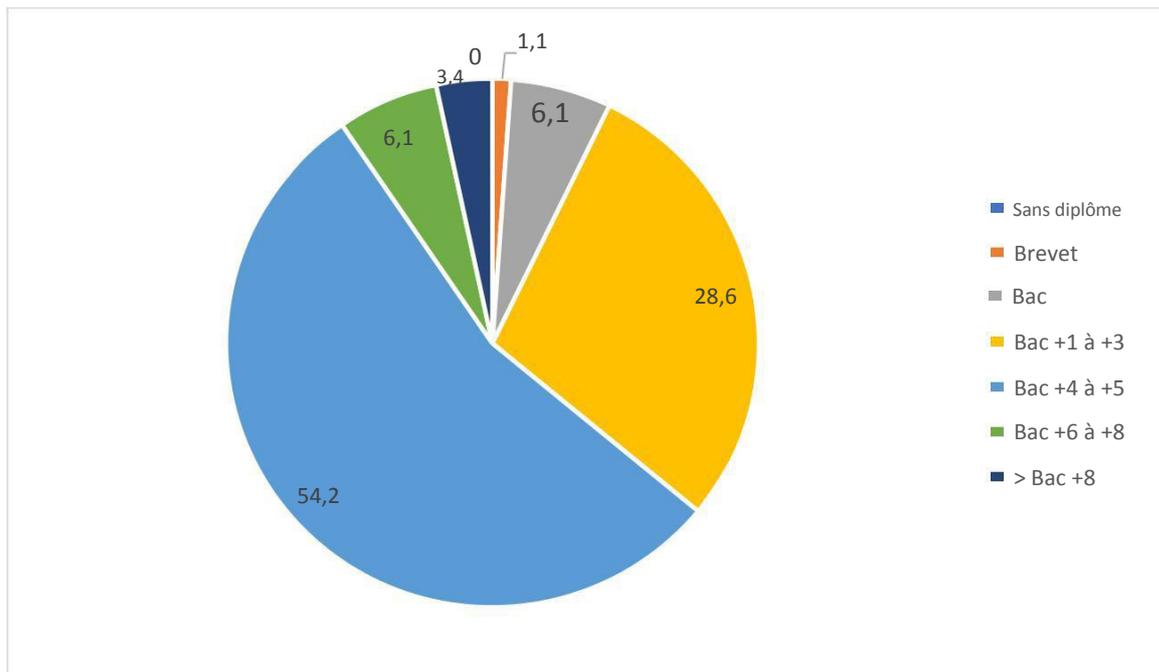


Figure 4. Niveau d'études des répondant-e-s

Les réponses n'étant pas obligatoires à chaque question, le nombre de réponses peut varier entre 231 et 262 selon les questions.

NB : Au vu des profils des répondant-e-s, il faut noter la possible existence d'un biais lié à leur sexe, âge et leur niveau d'études.

Tous les résultats de ce sondage et l'analyse se trouvent à la fin de ce travail, page 61.

Introduction

La crise économique de 2008 qui a secoué la sphère bancaire et s'est transmise à l'économie réelle a été l'occasion d'une remise en question du système économique et par voie de conséquences, du capitalisme. Si ce type d'économie s'impose aujourd'hui comme un pilier de nos sociétés occidentales, des mouvements critiques de ce système voient le jour, à la recherche de modes d'actions qui lui seraient alternatifs.

Non seulement la crise a révélé les fragilités du système, mais les scandales sociaux et environnementaux engendrés par le capitalisme (travail infantile, esclavagisme moderne, pollution de l'air, de l'eau et des sols, déforestation...) nous poussent à nous poser la question suivante : n'y a-t-il vraiment que la richesse pécuniaire créée qui compte au sein d'une économie ? En 2018, l'outil qui reste le plus utilisé pour la mesure du développement d'un territoire est le PIB², cumul des valeurs ajoutées produites. Mais nous omettons en nous focalisant sur cet indicateur – et cette défaillance est soulignée depuis plusieurs décennies – que plus il y a d'accidents de la route, ou encore de pollution par exemple, plus le PIB augmente, puisque ces éléments produisent de l'activité économique (dépollution, personnel médical à rémunérer). Ne serait-il pas temps d'arrêter de confondre développement et activité économique et de cesser de considérer l'argent comme une fin en soi ?

Si les dérives du capitalisme ont été tolérées jusqu'à aujourd'hui, le passage à l'âge adulte de générations plus sensibles, plus éduquées et plus concernées par les problématiques sociales et environnementales me laisse croire que ce temps est révolu. D'une part je pense qu'il·elle·s seront des agent·e·s économiques plus exigeant·e·s, mais auront également des attentes spécifiques envers les entreprises dans lesquelles il·elle·s seront employé·e·s, et avant tout en termes de responsabilité sociale et de qualité des conditions de travail.

L'éclosion et la multiplication de mouvements citoyens activistes aux revendications sociétales et environnementales diverses tels que Alternatiba, Action-non-violente COP-21, ou encore le Mouvement Colibris, témoignent d'une volonté de remettre de l'humain et du sens au cœur de la société et de l'économie Française. Seulement 49% des personnes que j'ai sondées considèrent que la solidarité en tant que valeur progresse au sein de la société en France,

² Produit Intérieur Brut

pourtant 69,4% estiment que les actions solidaires sont de plus en plus nombreuses. En parallèle de ces initiatives sociales et solidaires, émergent d'autres propositions et actions plus ou moins en marge du capitalisme : don, troc, seconde main, monnaies locales, ou économie collaborative.

Si les mouvements que j'ai évoqués sont relativement nouveaux, un modèle centré sur l'humain existe déjà depuis bien longtemps : l'économie sociale et solidaire. Cette économie qui compte pour 10,5% de l'emploi Français soit près de 2,4 millions de salariés³ et regroupe historiquement les associations, coopératives, fondations et mutuelles, ne semble plus répondre pleinement aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Le modèle s'est-il essoufflé ? Est-il en phase avec la société contemporaine ? Les évolutions qu'il a connues, notamment avec la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire sur laquelle je reviendrai, laissent à penser qu'il est en pleine mutation et régénération.

L'ESS telle qu'elle est aujourd'hui peut-elle faire sa place dans un système économique capitaliste bien ancré ? Ces deux économies sont-elles imperméables l'une à l'autre ou au contraire des compromis sont-ils envisageables pour construire une économie hybride ?

Pour chercher des éléments de réponses à ces questions, je montrerai dans une première partie que l'ESS et l'économie capitaliste semblent être construits l'un dos à l'autre, sur des fondements strictement opposés et des principes a priori incompatibles. Je m'intéresserai ensuite aux forces et faiblesses de ces deux économies, et à la complémentarité qui existe entre elles. Je terminerai enfin en explorant les possibilités économiques alternatives et les modèles hybrides qui peuvent résulter d'une fusion entre l'ESS et le capitalisme économique.

³ Source : economie.gouv (2015)

PARTIE 1 : ESS et capitalisme : une incompatibilité intrinsèque, historique et socialement intégrée ?

I. Etat des lieux sur l'économie capitaliste

1. Prémices et définition du capitalisme

Dans son analyse du capitalisme, Lucien Pfeiffer (2006) remonte à la genèse de l'entreprise (dont l'étymologie est « prendre ensemble »), à savoir aux premières actions communes avec choix délibéré des objectifs, des participants, du mode de décisions, et du mode de partage des résultats. Il cite à titre d'exemple les activités maritimes, de chasse, ou encore guerrières qui existent depuis la nuit des temps.

Les entreprises (toujours au sens étymologique du terme) grossissant et nécessitant de plus en plus de moyens, des prêts ont commencé à être faits par des personnes extérieures à l'entreprise, et notamment les « prêts à la grosse aventure » en Grèce Antique : celui ou celle à qui l'on prête s'engage à rendre le prêt, et donne un gage de son remboursement (sa maison, son troupeau, sa propre vie).

C'est pour Lucien Pfeiffer cette novation dans l'entreprise qui va engendrer la naissance du capitalisme. La « compensation » du prêt et du risque économique couru deviendra au fil du temps un ensemble de droits de celui ou celle qu'on appellera l'actionnaire à co-diriger l'entreprise et à jouir d'une partie des gains.

Pour comprendre le capitalisme, il faut donc selon l'auteur repartir du capital, qui est une dette (élément du passif) pour l'entreprise vis-à-vis de son détenteur ou de sa détentrice, le-la capitaliste. Il la distingue des autres dettes par les caractéristiques suivantes :

- Elle n'a pas de terme de remboursement fixé
- Elle ne donne pas droit à une rémunération prédéterminée.
- Son montant peut être perdu sans recours, sauf pénal.

Les risques encourus par le-la capitaliste sont évidemment compensés par des avantages :

- L'attribution du pouvoir de décider au prorata du capital détenu (à l'exception du droit de vote double ou privilégié de certaines sociétés).
- L'attribution des bénéfices (mais aussi l'imputation des pertes).
- L'attribution du boni de liquidation éventuel, s'il existe, en cas de liquidation de la société.

Pour clarifier son analyse, Lucien Pfeiffer propose la définition suivante du capitalisme :

« régime économique et social dans lequel les détenteurs des capitaux des sociétés ont seuls le droit de prendre les décisions et ce, en général, au prorata de leurs parts de propriété. Ce droit leur est conféré pour leur permettre de réduire éventuellement le risque de perte de leur capital qu'ils doivent accepter. Ils compensent ce risque ainsi que celui de rémunération médiocre par l'attribution des bénéfices, du boni de liquidation et des plus-values éventuelles. Le capitalisme est aussi le régime économique et social dans lequel les propriétaires des capitaux achètent l'usage des travailleurs et en mettent le coût dans les frais généraux. »

Cette logique d'investissements et de dettes envers le-la capitaliste induit inéluctablement un modèle tourné vers la génération d'argent et la recherche de profit : le capitalisme incarne ainsi un modèle au sein duquel l'efficacité économique est basée sur l'accumulation du capital (permettant des rendements croissants⁴ et des économies d'échelle⁵), la division du travail et la spécialisation des travailleur·euse·s. La baisse des coûts de production et/ou la hausse de la productivité sont ainsi des préoccupations permanentes pour les entreprises capitalistes.

Si les premières formes de capitalisme au sens pur de prêt de capital dans une entreprise remontent donc à plusieurs centaines d'années avant l'ère Chrétienne, le Moyen-Âge (à partir du 12^{ème} siècle) a également vu prospérer les organisations commerciales de types capitalistes. Les cités marchandes Italiennes ont en effet connu d'importants échanges commerciaux, ayant pour caractéristiques capitalistes la vente en gros, l'établissement de comptoirs commerciaux⁶ et le règlement par lettre de change⁷, dessinant ainsi les prémices du capitalisme financier.

⁴ Rendements croissants : la variation des facteurs de production entraîne une augmentation des quantités produites.

⁵ Economies d'échelle : plus on produit en volume plus le coût d'une unité de production baisse.

⁶ Comptoir commercial : espace principalement côtier destiné à favoriser les échanges commerciaux, utilisé pour s'approvisionner en denrées et matières premières présentes dans le pays où est implanté le comptoir. (Les comptoirs commerciaux également appelés comptoirs coloniaux seront utilisés pendant la colonisation).

⁷ Lettre de change : écrit par lequel un-e créancier-e donne à l'ordre à un-e débiteur·trice de régler une somme à une troisième personne, le ou la bénéficiaire.

2. Mercantilisme, libéralisme et capitalisme

Du 16^{ème} au milieu du 18^{ème} siècle en Europe, la pensée économique est dominée par le mercantilisme (Colbertisme en France). Dans un contexte de colonisation et de monarchie absolue, la richesse d'un pays dépend d'après le Colbertisme de la quantité de métaux précieux qu'il possède. Pour augmenter ses réserves, l'Etat doit alors encourager le commerce extérieur et l'industrie, cette dernière devant acquérir une taille et un savoir-faire suffisants pour être compétitive face aux industries des autres pays (à cette époque l'Angleterre et la Hollande notamment). Ce modèle basé sur l'accumulation de richesses, de capital et les économies d'échelles peut être considéré comme un modèle précapitaliste, bien qu'il s'inscrive dans une politique interventionniste et protectionniste plutôt à l'opposé du libéralisme économique dans lequel le capitalisme actuel s'est développé. C'est ce que nous allons voir maintenant.

En France, la philosophie des Lumières, défendant avec ferveur les droits fondamentaux individuels qu'aucun pouvoir n'a le droit de violer, va dès le 18^{ème} siècle préparer le terrain au libéralisme économique.

Puisque j'aborde la notion de capitalisme sous son angle économique, il est important pour la suite de préciser que capitalisme et libéralisme sont distincts. Le Larousse donne la définition suivante du libéralisme : « *Doctrine économique qui privilégie l'individu et sa liberté ainsi que le libre jeu des actions individuelles conduisant à l'intérêt général.* »⁸ Lucien Pfeiffer propose des définitions issues de différents dictionnaires, dont une qui me semble concrète et plus compréhensible dans la pratique que les autres : « *Le libéralisme préconise la libre concurrence, la liberté du travail et des échanges, la libre circulation des biens, de l'argent et des hommes.* »

Les deux notions sont donc différentes, mais pas totalement dissociées. Un système libéral est dans les faits un environnement adapté à la pratique capitaliste puisque par la défense des droits individuels et la limitation de l'intervention de l'Etat il rend légitime la propriété privée et l'accumulation de capital, mais aussi la concurrence et la course à la compétitivité. C'est dans ce terreau libéral que la révolution industrielle va venir prendre racine.

⁸ Larousse.fr (2018)

Avec la Révolution Française, les privilèges accordés jusqu'alors à la Noblesse disparaissent, et la propriété privée est reconnue comme droit inaliénable dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Le marché du travail est encadré, avec le décret d'Allarde, qui proclame qu'« *Il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouve bon* », ainsi que la loi Le Chapelier, qui interdit les syndicats et les grèves.

Ces textes qui datent tous deux de 1791 sont souvent considérés aujourd'hui comme fondateurs du libéralisme économique Français.

3. De la révolution industrielle au capitalisme du 21^{ème} siècle

A partir du 19^{ème} siècle, alors que la législation favorise le patronat et qu'il y a peu d'ouvriers, la société Française rurale et agricole va se voir transformée en un siècle en une société urbaine et industrielle : c'est la révolution industrielle.

A l'instar de ce qui se passe en Angleterre, la machine à vapeur, consommatrice de charbon se développe en France : les citoyen-ne-s commencent à travailler dans des mines ou dans des industries manufacturières (textile, métallurgie, chemin de fer). Les campagnes se vident avec la révolution agricole⁹ et une classe ouvrière voit le jour, qu'on appelle désormais « le prolétariat ».

L'électricité et le pétrole alimentent par la suite d'autres moteurs, qui offrent de nouveaux moyens de production. Les biens sont dès lors produits en série dans les premières usines, et une nouvelle organisation du travail s'impose pour tenir la cadence de production, qui ira jusqu'au Taylorisme¹⁰ à la fin du 19^{ème} / début du 20^{ème} siècle.

Grâce à la facilitation des transports avec les chemins de fer ou encore les bateaux, les échanges commerciaux augmentent, et les prix des marchandises baissent.

⁹ De grandes innovations sont faites dans l'agriculture au 19^{ème} siècle qui permettent de remplacer le travail humain par des machines.

¹⁰ Modèle d'organisation scientifique du travail dans l'industrie mis au point par Frederick Winslow Taylor, ayant pour objectif d'obtenir la meilleure productivité possible : le travail est divisé en tâches élémentaires et répétitives confiées à des travailleur-se-s spécialisé-e-s.

Les activités de production étant coûteuses, les entrepreneur·se·s commencent à emprunter de l'argent aux banques et émettent des actions. Le capitalisme s'ancre en profondeur dans la société Française.

La France va connaître dans les années post Seconde Guerre Mondiale jusqu'aux années 70 une expansion économique sans précédent. C'est alors que le capitalisme que j'appellerais social va prendre place, avec un consumérisme effréné, et l'entrée dans l'ère du matérialisme.

Les ménages s'équipent de tous les biens de consommation modernes qui voient le jour : télévisions, voitures, machines à laver, lave-vaisselle, et les industries, dans un contexte économique de plein emploi, tournent à plein régime pour les leur fournir. Si ces biens ont d'abord pour objectif de simplifier la vie des ménages, et cela a été le cas, (et surtout pour les femmes, ces équipements participeront à leur émancipation), la brèche est ouverte pour leur faire accroire qu'il·elle·s ont besoin d'un grand nombre de choses que les industriels essaient de leur vendre à tout prix au travers de la publicité désormais diffusable à la télévision : le marketing est né.

C'est dans ce contexte que se développe le crédit à la consommation, qui va renforcer l'envie et la capacité des ménages à consommer.

Les Trente Glorieuses sont stoppées dans les années 70 par les chocs pétroliers, la fin des accords de Bretton Woods¹¹ et la saturation des marchés de biens de consommation, car tous les foyers sont désormais équipés. La croissance ralentit mais le modèle de société de consommation résultant de cette période perdurera jusqu'à nos jours.

A la sortie de la Guerre Froide, l'effondrement du bloc soviétique sonne en Occident le triomphe du capitalisme sur le communisme, et décrédibilise toute perspective d'un modèle économique alternatif. Les idées de Marx sont sans parcimonie enterrées pour n'être plus associées qu'à l'échec du modèle soviétique lorsqu'elles sont abordées. Pourtant Marx avait bel et bien pressenti les dérives du capitalisme auxquelles nous sommes confronté·e·s actuellement.

¹¹ La fixation d'un taux de change des monnaies internationales en dollars (résultante des accords de Bretton Woods (1944)) réduisait les risques de spéculation et de krachs.

Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation sociale, économique et financière catalysée par l'émergence des NTIC¹², le marché mondial offre aux entreprises des débouchés quasi illimités et une concurrence féroce. Cette dernière les pousse encore et toujours plus à la recherche de compétitivité passant souvent par la baisse de coût de productions et donc au recours à des pratiques peu éthiques allant jusqu'au dumping social¹³ et environnemental¹⁴.

Il a fallu attendre les délocalisations qu'a connues l'Europe de l'ouest dans les dernières décennies et les destructions d'emplois qu'elles ont entraînées pour que l'opinion publique commence à se questionner sur la voie économique empruntée. Si beaucoup ont accusé et accusent la mondialisation, adoptant un discours soudainement démesurément patriotique et une haine du « made in China », d'autres se demandent si la mondialisation n'est pas simplement le bouc émissaire, quand le vrai coupable sans foi ni lois est poussé à son paroxysme : le capitalisme.

II. L'ESS, pansement du capitalisme ? Histoire et cadre légal de l'ESS

1. Emergence de l'ESS

Dans les faits, l'ESS puise ses sources dans des initiatives collectives très anciennes. D'après Nicolas Bardos-Feltoronyi (2004), elle existe depuis le début de l'histoire humaine. Ses premières formes sont celles d'associations d'exploitations en Mésopotamie, d'associations et de fondations en Grèce Antique, ou d'organisations ancêtres des coopératives au Moyen-Age comme les communautés taises¹⁵ ou encore le recours aux fours communs par exemple¹⁶.

Au 13^{ème} siècle, les fruitières voient le jour dans le Jura. Elles réunissent des éleveurs qui viennent transformer leur lait cru en fromage : le lait est mis en commun et les bénéfices

¹² NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

¹³ Définition du rapport de la délégation de l'Assemblée Nationale sur le dumping social (2000) : « *Toute pratique consistant, pour un Etat ou une entreprise, à violer, à contourner ou à dégrader, de façon plus ou moins délibérée, le droit social en vigueur – qu'il soit national, communautaire ou international – afin d'en tirer un avantage économique, notamment en termes de compétitivité.* »

¹⁴ Dumping environnemental : nivellement par le bas des normes environnementales pour favoriser les entreprises d'un pays.

¹⁵ Mode d'exploitation agricole collectif fondé non pas sur un contrat mais sur un accord par parole donnée. Dans une famille, suite au décès du/de la propriétaire terrien-ne, les descendant-e-s se rassemblent sous le même toit pour continuer l'exploitation et éviter son morcellement.

¹⁶ Au Moyen Âge certains paysans utilisaient des fours communs pour cuire leur pain. Ils utilisaient leurs propres céréales mais la cuisson était mutualisée.

partagés en fonction de la quantité de lait apporté (Pigé & Collette, 2008). Ce système prospère à partir du 18^{ème} siècle et perdure encore aujourd'hui.

Le terme « économie sociale et solidaire regroupe les termes « social » et « solidaire » » qui n'ont pourtant pas toujours été associés. Si l'on en croit les auteur·e·s Christine Collette et Benoît Pigé, la notion d'utilité sociale est la première à voir le jour en 1973, définie par le commissaire du Gouvernement Delmas-Marsalet comme l'activité permettant « *de pallier les insuffisances de l'économie de marché que ce soit en fournissant, dans des conditions alors nécessairement désintéressées, des services qui ne sont pas assurés par le marché, faute d'être rentables ou que ce soit en pourvoyant aux besoins de ceux que le marché délaisse parce que leurs ressources trop modestes, n'en font pas des clients intéressants.* » (Pigé & Collette, 2008)

Cette première définition laisse déjà entrevoir que l'économie sociale n'est pas bâtie isolément mais bien en réponse à un système en place défaillant, pour couvrir des activités visiblement essentielles mais pour autant inintéressantes pour les entreprises capitalistes car non génératrices d'argent.

John-Justin McMurtry (2013) situe quant à lui la conceptualisation de l'économie sociale plus tôt, dès les années 1900. Son analyse est très claire sur les raisons d'émergence de ce modèle à cette période. Il écrit : « *I ask what happened around 1900 that created a need to conceptualize activity that had been occurring arguably for millennia ? The answer, I believe lies in the increasingly robust, but uneven, emergence of capitalism as a world system. As this system begins to dominate earlier or more mixed economic systems, it becomes increasingly necessary to be able to define the alternatives to it* » que je traduis : « Je me demande ce qu'il s'est passé dans les années 1900 qui a généré le besoin de conceptualiser une activité qui existait vraisemblablement depuis des millénaires ? Je crois que la réponse réside dans l'émergence forte et continue, bien qu'irrégulière, du capitalisme comme système mondial. Alors que ce système commence à dominer les modèles antérieurs ou mixtes, il devient de plus en plus nécessaire d'être en mesure de lui trouver des alternatives. »

Toujours selon les auteur·e·s de l'« Economie sociale et Solidaire », les entreprises de l'économie sociale, au-delà de leurs activités, se différencient des entreprises individuelles par leur caractère collectif, des entreprises de capitaux par le fait qu'elles ne recherchent pas en priorité la rémunération du capital, et des entreprises publiques par leur caractère privé.

L'économie sociale s'ancre dans la société Française au 19^{ème} siècle avant d'être théorisée, avec la révolution industrielle et la lutte des travailleur·se·s contre leurs conditions de travail précaires : il·elle·s s'organisent et créent des coopératives de production, des sociétés de secours mutuels ou encore des comptoirs alimentaires.¹⁷

Une charte de l'économie sociale est adoptée par le CNLMCA¹⁸ en 1980 et sera révisée en 1995. Elle a une valeur d'engagement pour les membres qui la signent. L'entrée de l'économie sociale dans la législation Française s'effectue avec la création d'une délégation à l'économie sociale auprès du Premier Ministre grâce au décret du 15 décembre 1981¹⁹.

La notion d'économie solidaire apparaît quant à elle dans les années 1980, période suivant les Trente Glorieuses marquée par le chômage et la crise économique liée aux chocs pétroliers. Cette nouvelle économie se préoccupe de la justice, de l'égalité et va développer des activités comme le commerce équitable, l'épargne solidaire, l'insertion par le travail, ou en faveur du développement durable. Elle vient compléter l'économie sociale pour finalement fusionner avec elle.

En 1995, la charte de l'économie sociale et solidaire (révision de la charte de l'économie sociale de 1980) définit l'ESS selon les principes suivants (Pigé & Collette, 2008):

« – la libre adhésion : nul n'est contraint d'adhérer et de demeurer adhérent d'une structure de l'économie sociale, c'est le principe de la porte ouverte ;

– la non-lucrativité individuelle : ce principe n'exclut pas de constituer des excédents financiers, mais il en interdit l'appropriation individuelle ;

– la gestion démocratique : les décisions se prennent en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix » ;

– l'utilité collective ou l'utilité sociale du projet : une structure de l'économie sociale est au service d'un projet collectif et non pas conduit par une seule personne, ce collectif peut être un territoire, un groupe social, un collectif de travail ;

¹⁷ Source : lelabo-ess.org (2018)

¹⁸ Comité national de liaison des activités mutualistes coopératives et associatives créé en 1970, aujourd'hui CEGES (Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale), syndicat d'entreprises de l'ESS.

¹⁹ Décret n°81-1125 du 15 décembre 1981

– *la mixité des ressources : les ressources de ce secteur sont privées ou mixtes, il est indépendant des pouvoirs publics tout en étant reconnu comme interlocuteur privilégié et recevoir des subventions dans la mise en œuvre des politiques d'intérêt général »*

On peut lire dans l'introduction de cette charte : « *Les coopératives, associations et mutuelles, dont les racines remontent à un XIXe siècle marqué par le triomphe du libéralisme sauvage ont l'ambition, à l'aube du XXIe siècle, de contribuer efficacement à la solution de certains des problèmes majeurs de notre société.* »

En résumé, l'ESS conceptualisée et renforcée avec l'émergence du capitalisme et du libéralisme économiques pour pallier leurs défaillances, regroupe jusqu'en 2014 des entreprises au service de l'Humain et non du capital, ayant un impact positif sur la société et leur territoire. Elles sont constituées sous un certain statut : associations, fondations, mutuelles, coopératives, qui définit des règles de gouvernance humaines et financières : libre adhésion, non lucrativité individuelle, gestion démocratique et mixité des ressources.

2. Le tournant de 2014

En 2014, le gouvernement promulgue la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire²⁰, aussi appelée loi Hamon, qui est alors ministre délégué à l'économie sociale et solidaire sous le gouvernement du président François Hollande. Cette loi va consolider les bases de l'ESS et permettre d'envisager de nouvelles perspectives pour le secteur.

En plus des acteurs historiques de l'ESS évoqués plus haut (mutuelles, associations, fondations, coopératives), les entreprises commerciales peuvent désormais être considérées comme des actrices de plein droit de l'ESS, à deux conditions :

- Elles respectent les principes de l'ESS qui sont réaffirmés :
 - But poursuivi autre que les bénéfices
 - Gouvernance démocratique organisée par les statuts
 - Bénéfices consacrés au maintien de l'activité
 - Réserves obligatoires non distribuables individuellement

²⁰ Texte de loi : [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id) :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id>

- Elles ont une utilité sociale : soutien à des personnes en situation de fragilité, lutte contre les exclusions et les inégalités, développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.

Figure 5 : les acteurs de l'ESS après 2014²¹

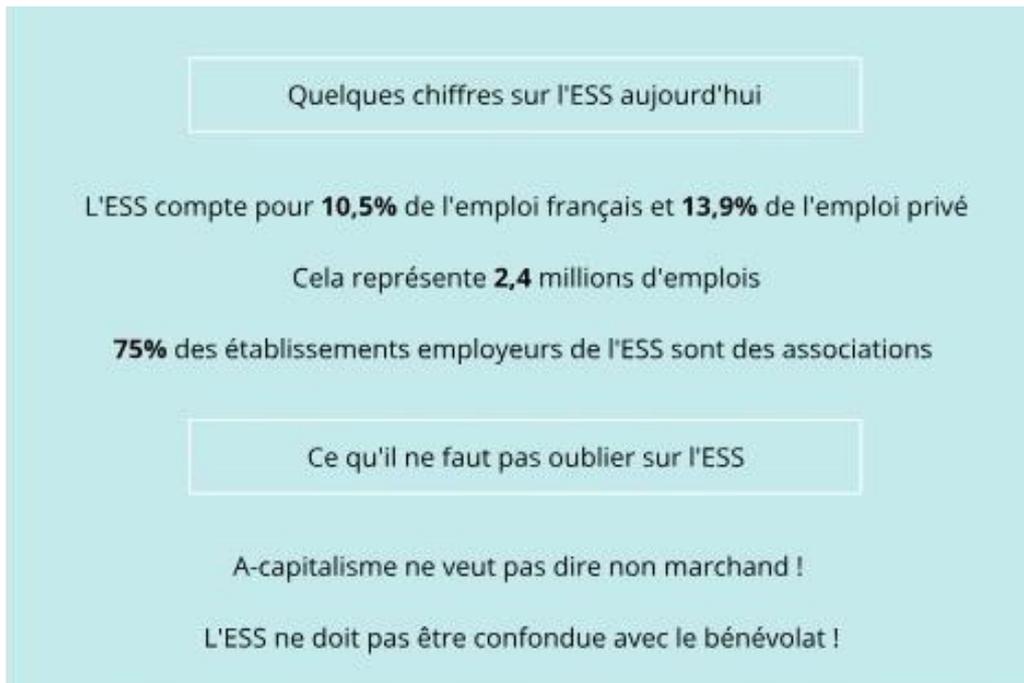


Cette loi se veut donc « inclusive », selon les termes utilisés à son égard par le CNCRESS²² : « la loi rassemble les acteurs au-delà des notions de statuts, autour des principes fondamentaux de l'ESS que sont l'égalité, le partage et la démocratie dans le cadre d'un développement économique et social créateur de richesses ».

Cette loi porte aussi sur la promotion, l'encadrement territorial et les financements accordés à l'économie sociale et solidaire.

²¹ Source : economie.gouv : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/ess-brochure.pdf>

²² Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire



23

La confusion entre activité dans l'ESS et bénévolat est encore aujourd'hui trop souvent faite. Au sein de mon questionnaire, lorsque je demande aux personnes qui ont répondu précédemment avoir déjà envisagé de travailler dans l'ESS ce qui les freine, la troisième raison la plus citée est le « manque de temps ». Cette réponse sous-entend que les répondant·e·s envisagent une activité dans l'ESS en supplément de leur activité professionnelle actuelle. Aujourd'hui pourtant l'ESS emploie près de 2,4 millions de salarié·e·s, dont 73% en CDI.

Ainsi si les activités sociales et solidaires existent depuis bien longtemps, c'est au 20^{ème} siècle que le secteur est reconnu comme tel et théorisé, à mesure que le capitalisme s'installe comme système mondial. Cette synchronisation n'est pas un hasard : l'ESS vient pallier les faiblesses de l'économie de marché capitaliste, en proposant aux citoyens qui ne sont pas des bons clients pour les entreprises traditionnelles des solutions à leurs problématiques.

²³ Chiffres du site ESSpace (2018) : <http://www.esspace.fr/chiffres-de-l-ess.html>

La loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire va permettre au secteur de se renouveler, en intégrant dès lors, en plus des acteurs historiques de l'ESS, des sociétés commerciales, souvent plus en phase avec l'économie de marché.

« L'économie sociale, qui fonde son identité sur un ensemble de principes et de valeurs partagés par l'ensemble de ses composantes, se trouve confrontée à un dilemme de plus en plus difficile à résoudre : soit réaffirmer le respect et l'actualité de ces principes, ce qui impliquerait alors d'exclure du secteur un certain nombre d'organisations qui s'en sont trop largement éloignées et affaiblirait du même coup le poids politico-économique du secteur dans son ensemble; soit continuer à s'éloigner de ces principes en assouplissant sans cesse les règles au risque de se présenter alors comme un secteur par trop éclaté n'offrant plus guère de cohérence ni entre ses différentes composantes ni avec les valeurs et principes sur lesquels il continue néanmoins de fonder sa spécificité. » (Bidet, 2003)

III. Une opposition socialement intégrée

L'ESS et l'économie capitaliste semblent donc historiquement construites sur des bases fondamentalement opposées, en particulier en ce qui concerne les objectifs poursuivis et les modes d'entreprendre (statuts, gouvernance et gestion des ressources humaines et financières). La consolidation de l'ESS concordante à l'affirmation du capitalisme comme système économique dominant, renforce cette idée d'une opposition intrinsèque des deux modèles. Pour compléter ce début d'analyse, il est intéressant de se tourner vers la littérature économique et les recherches déjà effectuées à ce sujet pour comprendre les liens qui unissent les deux économies. Bien que peu d'articles ou d'ouvrages s'intéressent spécifiquement à cette relation, on peut clairement lire entre les lignes l'opposition souvent faite entre les deux types d'économies par les auteur·e·s traitant d'économie sociale et solidaire.

1. L'ESS, l'autre économie ?

Hervé Defalvard dans « l'ESS comme idéal type d'économie » emploie le terme de « *l'autre économie* » pour désigner l'économie sociale et solidaire : « *L'appellation économie sociale et solidaire (ESS) pour désigner l'autre économie, ni publique ni privée capitaliste, apparaît au*

tout début du XXIe siècle. ». Pour de nombreux·se·s auteur·e·s, l'ESS apparait en effet comme un modèle alternatif, de remplacement, d'avenir, un modèle de substitution au capitalisme.

Nadine Richez Batestti, dans « L'économie sociale et solidaire face à la crise économique : entre reconnaissance d'un modèle d'organisation et risque de récupération » publié en 2010, écrit : « *plus que d'être une alternative en tant que telle pour l'avenir, elle constitue à la fois une réponse possible aux dérives du capitalisme contemporain* ».

Christine Collette et Benoit Pigé l'opposent également frontalement au capitalisme dès les premières pages de leur ouvrage « Economie Sociale et solidaire » (en proposant la définition suivante de l'ESS : « *L'économie sociale définit l'ensemble des coopératives, mutuelles, associations et fondations partageant des particularités qui les distinguent des entreprises individuelles, des entreprises publiques et des sociétés de capitaux. [...] Elles se distinguent des sociétés de capitaux parce qu'elles réunissent des personnes avant de réunir des capitaux et sans chercher en priorité la rémunération du capital, principe de « l'acapitalisme »* ». L'ESS serait donc intrinsèquement tout ce que le capitalisme n'est pas.

Au-delà de la littérature, l'antagonisme des deux modèles se retrouve dans l'opinion des citoyen·ne·s : plus d'1/3 des personnes sondées estiment que l'ESS et le capitalisme ne peuvent pas cohabiter au sein de l'économie.

Gurvan Branellec (2013) présente lui aussi l'ESS comme une intercurrence au capitalisme économique, palliant ses déficiences, surtout en temps de crises : « *Les entreprises de l'ESS ont le vent en poupe et ce particulièrement en ces moments de crise et de remise en cause du modèle de l'entreprise capitaliste « traditionnelle »*. Ces entreprises sont présentées comme un modèle alternatif qui permettrait « un retour aux principes, à la valorisation de la démocratie et de l'égalité dans les domaines de la production, de la distribution et de l'intermédiation financière » (Singer, 2006). »

2. Vers une vision intégrée de l'ESS

L'ESS est souvent qualifiée de « Tiers secteur », sous-entendu le secteur qui n'est ni public ni privé, et qui répond aux problématiques auxquelles les deux autres ne peuvent répondre. C'est ce que détaille Nicolas Bardos-Feltoronyi dans son ouvrage « Comprendre l'économie sociale et solidaire : théories et pratiques » de 2013. L'auteur affirme que les trois types d'économie peuvent fonctionner les uns à côté des autres ou se superposer, et il propose une vision intégrée de l'économie sociale et solidaire au reste de l'économie.

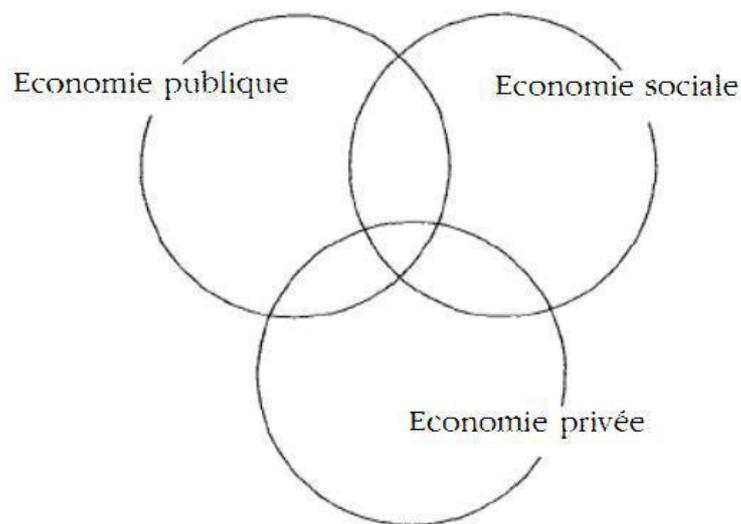


Figure 6: les trois types d'organisations économiques selon Nicolas Bardos-Feltoronyi

Il explique que ces sphères ne sont pas équivalentes, et que l'importance de chacune varie selon les économies et les évolutions historiques. Il représente d'ailleurs l'équilibre Français de la façon suivante :

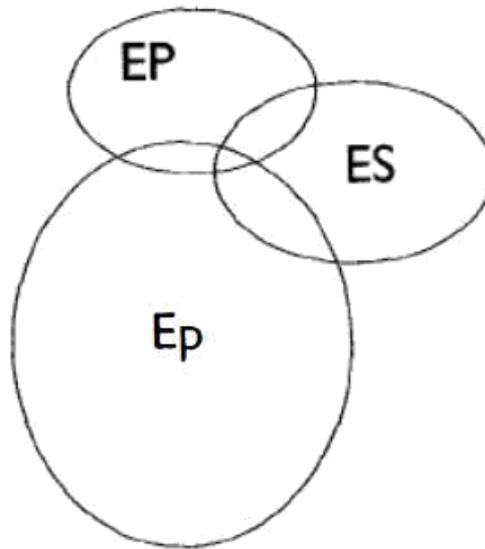


Figure 7 : l'économie Française ou Belge où prédomine l'économie privée selon Nicolas Bardos Feltoronyi. Ep = Economie privée, EP = économie publique, ES = économie sociale

L'ESS est donc pour lui la troisième pièce du puzzle de la sphère économique. Elle n'est pas une alternative mais bien une composante d'un tout mêlant marché, public et social et solidaire. Cette approche est intéressante car elle permet d'entrevoir la complexité de l'économie et les possibilités d'interactions entre les différentes sphères. C'est sur la nature de ces échanges potentiels que portera la deuxième partie de mon travail.

PARTIE 2 : ESS et capitalisme : complémentarité et influences mutuelles

I. Des modèles imparfaits

1. Les faiblesses de l'ESS

A. Une complexité qui dessert le secteur

On peut suivre le raisonnement selon lequel si des mouvements citoyens se développent autant ces dernières années, c'est que les solutions apportées actuellement ne sont pas satisfaisantes. On peut supputer d'une part une responsabilité politique et une inefficience des initiatives publiques, et d'autre part une responsabilité des entreprises de l'ESS dont les réponses aux problématiques sociales et environnementales ne sont peut-être plus suffisantes.

Pour Henri Savall, Michel Péron, Véronique Zardet et Marc Bonnet (2016), l'ESS est une économie qui « *ne repose que sur de grands principes tels que la primauté de l'Homme sur le capital ou le choix de l'intérêt général comme objectif sans pour autant préciser les moyens de les mettre concrètement en application* ». Il est vrai que l'ESS est rendue difficilement cernable par sa complexité, et que celle-ci lui fait perdre en consistance.

62,4% des personnes sondées disent ne savoir que vaguement, très vaguement, ou ne pas savoir, ce qu'est l'économie sociale et solidaire. Lorsqu'on leur demande s'il-elle-s soutiennent ou fréquentent des organismes de l'ESS, 53% répondent qu'il-elle-s « pensent que oui » ou « ne savent pas ». 16,5% des répondante-s ne sont pas en mesure de citer une entreprises de l'ESS. Ce niveau d'incertitude montre bien la difficulté de compréhension qui plane autour du secteur, même après une première définition donnée dans le questionnaire.

Comment avoir une force de frappe significative et une reconnaissance nationale quand on regroupe des organisations si diverses ? Le caractère protéiforme de l'ESS et sa complexité participent peut-être à sa difficulté d'expansion au reste de l'économie.

B. L'ESS utopiste et déconnectée de la réalité ?

Dans l'introduction du livre « l'entreprise du 21^{ème} siècle sera sociale ou ne sera pas », les auteurs font une description de l'entrepreneur·se social·e, de ce qu'il·elle est et de ce qu'il·elle n'est pas. On peut lire entre les lignes leur vision de l'employé·e classique travaillant dans l'ESS auquel ou à laquelle s'oppose l'entrepreneur·se social·e : « *l'entrepreneur social que nous décrivons dans cet ouvrage n'est pas idéaliste, il cherche à agir de façon pratique et efficace ; il ne s'abrite pas derrière le parapluie des valeurs ou du service public [...] il n'est pas renfermé sur lui-même et sur ses croyances, il cherche à s'insérer dans le monde d'aujourd'hui [...]* ».

Cette description sous-entend d'après moi un manque de cohérence de l'ESS avec la réalité actuelle du marché. Les auteurs vont même plus loin en posant la question rhétorique suivante : « *la recherche d'objectifs autres que le profit devrait-elle être corrélée au gâchis des ressources mises en œuvre ?* », insinuant une mauvaise gestion ou utilisation des ressources par les organisations de l'ESS.

Nadine Richez-Battesti (2010) explique que l'ESS a longtemps été considérée comme un modèle désuet, manquant de professionnalité. Elle estime que les personnes qui travaillent dans l'ESS sont souvent vues comme des « militants » ou des « éclairés » agissant dans le cadre de micro-projets. Si elle ne semble pas partager ce point de vue, elle affirme cependant que l'ESS n'a jusqu'ici pas su convaincre et répandre son modèle au reste de l'économie : « *Il est vrai que l'ESS n'a pas su, par elle-même, diffuser, mettre en avant son modèle, en s'enfermant sans doute parfois dans d'autres choix (« vivons caché ») ou dans un certain repli sur elle-même (« on reste entre nous »)* ».

Je trouve que cette analyse est assez intéressante et plutôt vraie dans une certaine mesure. En effet les expériences que j'ai pu avoir hors cadre professionnel avec des structures de l'ESS m'ont donné cette impression d'entre soi. J'ai fréquenté par exemple des MJC qui avaient beaucoup de mal à se faire connaître en dehors de leurs adhérents, et des associations caritatives tenues par les mêmes personnes depuis 20 ans. Ces dernières n'arrivaient pas à intégrer les

nouveaux bénévoles et leur montraient involontairement que tout fonctionnait bien en l'état. D'autre part, le petit aperçu que j'ai eu des AMAP m'a donné l'impression d'un monde peu à l'aise avec la communication et le changement, réunissant les mêmes personnes depuis des années. Cette vision des choses n'est peut-être pas conforme à la réalité, mais elle est construite sur les expériences que j'ai pu avoir.

D'ailleurs, dans mon questionnaire de recherche, à la question « qu'est-ce qui vous freine » que j'adresse aux personnes ayant répondu précédemment avoir déjà envisagé de travailler dans le secteur de l'ESS, certain·e·s évoquent un « *manque de mixité* », une « *fermeture* » de ce secteur ou encore parlent de « *décalage* » entre eux·elles et les personnes qui y travaillent aujourd'hui. L'emploi de cette terminologie est révélateur de l'image renvoyée par certaines structures de l'ESS.

C. La question de la dépendance financière

Une partie des acteurs de l'ESS fonctionne sur le plan financier grâce à des dons ou des subventions des collectivités ou de l'Etat. Cette situation les place dans une position de dépendance qui a plusieurs conséquences.

D'abord, l'activité de l'organisation de l'ESS doit se cantonner au cadre défini par l'institution qui la finance, ce qui lui laisse peu de liberté et l'oblige à rendre des comptes. De plus, cette dépendance financière peut pousser les organisations de l'ESS à dépenser le moins possible, ce qui induit des conditions parfois peu optimales pour les employé·e·s en termes d'espace de travail ou de matériel disponible. J'ai moi-même passé mon BAFA²⁴ dans une association où les locaux n'étaient pas suffisants pour accueillir le public formé. A tour de rôle, les formateurs et formatrices devaient trouver des sorties à effectuer non pas dans un but pédagogique mais pour libérer les salles de formation.

Ensuite, la non indépendance financière génère une incertitude qui peut être dommageable pour l'organisme social ou solidaire. En effet, certaines activités de l'entreprise ou certains contrats peuvent ne pas être renouvelés d'une année sur l'autre si une subvention n'est pas reconduite

²⁴ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur·trice

par exemple. Cette incertitude réduit la vision des employé·e·s de leur travail à une échelle de court terme, ce qui est peu favorable à la pérennisation de l'activité de l'entreprise.

Enfin, le financement par dotations publiques restreint les dépenses à leur minimum et les concentre sur les activités sociales et solidaires pures, ce qui laisse peu de place pour l'innovation et le développement.

D. Des conditions de travail meilleures qu'ailleurs ?

En moyenne entre les salarié·e·s et les dirigeant·e·s des organisations de l'économie sociale et solidaire, 84% estiment leur relation au travail comme positive et 88,5% souhaitent continuer à travailler dans l'ESS.²⁵



Figure 8 : La qualité de vie au travail vue par les employé·e·s de l'ESS, CNCRES, « Panorama de l'économie sociale et solidaire en France » (2015), enquête Chorum (2013)

²⁵ CNCRES. (2015). *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*, enquête Chorum (2013)

Ce secteur qui place l'Humain au centre de ses préoccupations est réputé pour sa gouvernance démocratique et son respect des collaborateur·trice·s. Cependant il existe des éléments qui réduisent l'attractivité de l'ESS.

D'abord nous l'avons vu, la dépendance financière de certaines organisations de l'ESS peut être impactante pour les conditions de travail des salarié·e·s en termes d'espace de travail ou de moyens mis à disposition. D'ailleurs d'après l'infographie précédente, la question de la satisfaction des moyens

matériels à disposition pour effectuer un travail de qualité est celle qui obtient les moins bons résultats. En effet, 29% des salarié·e·s et 20% des dirigeant·e·s estiment ne pas disposer de moyens matériels suffisants.

L'incertitude concernant la reconduction de financements, et par conséquent le renouvellement de certains postes, que j'ai abordée précédemment, est, elle aussi, à prendre en considération dans les conditions de travail des employé·e·s.

En outre, la rémunération peut également être un frein à l'engagement dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En effet, les salaires dans ce secteur sont en moyenne 10% inférieurs par rapport au reste de l'économie privée, et 5% inférieurs par rapport au public.²⁶

D'ailleurs, la question de la rémunération apparaît en troisième position (à égalité avec le temps disponible) dans les raisons qui freinent celles et ceux qui ont déjà envisagé de travailler dans l'économie sociale et solidaire. On peut lire : « *je ne suis pas prêt à baisser mon niveau de vie* », ou encore « *ma situation financière actuelle ne me permet pas de changer* ».

-

L'ESS est ancrée solidement dans l'économie mais a sans doute besoin de se renouveler pour faire face aux nouvelles problématiques auxquelles la société est confrontée. Si elle n'est pas toujours directement confrontée au marché, celui-ci a systématiquement un impact sur elle. Peut-être doit-elle, dans une certaine mesure, s'inspirer du modèle capitaliste pour pallier à ses limites et dysfonctionnements internes ? C'est ce qu'elle a commencé à faire avec l'intégration

²⁶ CNCRES. (2015). *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*

de certaines sociétés commerciales, ce qui nous le verrons, n'a pas toujours été vu d'un bon œil par les organisations traditionnelles de l'ESS.

« Il existe [...] de très nombreux individus – mus par la volonté d'agir pour leur collectivité, mais freinés par une méconnaissance ou un rejet du monde de l'entreprise -, qui pourraient améliorer et faire croître leur impact social, en acceptant de devenir des entrepreneurs. »
(Borello, Bottollier-Depois, & Hazard, 2012)

2. Les travers du Capitalisme

Pour parler du capitalisme, le philosophe Allemand Anselm Jappe dans son livre « La société autophage » publié en 2017, utilise le mythe Grec d'Érysichthon, un roi dont l'appétit était tellement insatiable qu'il fut obligé de se manger lui-même. Cette comparaison met en exergue le caractère autodestructeur du modèle capitaliste et son besoin de consommer toujours plus de ressources, sur une planète où malheureusement celles-ci sont limitées. Cela suggère également que le capitalisme sera responsable de sa propre fin, et c'est ce que suggèrent plusieurs auteur·e·s.

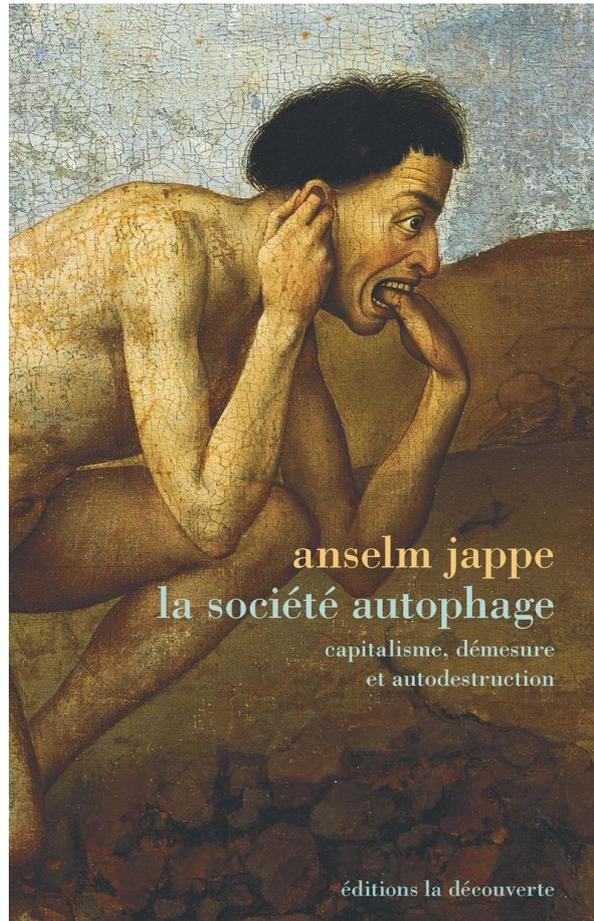


Figure 9: Première de couverture du livre d'Anselm Jappe " la société autophage" –
Image de couverture : Polyptyque du Jugement Dernier, Rogier Van der Weyden.

A. Un modèle destructeur sur le long terme

Le modèle capitaliste n'est pas construit dans une logique de durabilité et tend de manière croissante à la recherche de l'immédiateté : obsolescence programmée, livraison en un jour... Il cherche à répondre à des besoins imminents (ou qu'il nous fait croire imminents) et ne se préoccupe pas vraiment des enjeux de long terme, qu'ils soient humains ou environnementaux.

Le profit étant au centre du système économique, l'éthique est largement reléguée au second plan. Jean-Marc Borello, François Bottelier-Depois et Nicolas Hazard (2012) écrivent d'ailleurs : « *prendre en compte son prochain n'est pas cohérent avec la poursuite d'un enrichissement démesuré* ». L'économie capitaliste serait donc intrinsèquement vouée au délabrement du social.

D'après Lucien Pfeiffer (2006), il existe aujourd'hui une forte contestation de cette économie qui met en avant le capital au dépit du reste, et notamment :

- De l'humain : un combat permanent s'est développé en réponse au modèle capitaliste pour l'amélioration des conditions de travail (temps de travail hebdomadaire, âge de départ à la retraite, augmentation des rémunérations et des moyens), lutte pour les droits des travailleurs (contre les licenciements liés à des délocalisations par exemple).
- De l'environnement : pollution, déforestation à des fins économiques.

★ Les conséquences sociales ou « *limites anthropologiques* » (Madelin, 2017)

Pierre Madelin parle de « mutations anthropologiques fondamentales dans le rapport que l'humanité entretient avec elle-même et avec le monde auquel elle appartient » qui vont dans le sens d'une dépossession. Il évoque les conséquences sociales suivantes : des conditions de travail déplorables, des délocalisations massives, et un creusement des inégalités.

En 2010, Foxconn, un des sous-traitants Taïwanais d'Apple implanté en Chine et plus grand fabricant mondial de matériel électronique du monde a été contraint d'augmenter le salaire de ses ouvrier·e·s car il a été confronté à une vague de suicides dans son complexe de Longhua à Shenzhen. Les employé·e·s travaillent, mangent et vivent dans Foxconn, mini ville dont il·elle·s ne sortent que pour leurs congés annuels. Il·elle·s dorment dans des dortoirs à 8, subissent une autorité militaire et des intimidations et humiliations quotidiennes (Poiret, 2012). Leur vie est essentiellement dédiée au travail à la chaîne, les heures supplémentaires sont systématiques et dépassent dans certains cas les 100 heures par mois.

Foxconn a réagi à cette augmentation des salaires d'une part en délocalisant une partie de sa production vers le centre de la Chine où le salaire minimum est d'un tiers moins important que sur la côte²⁷, d'autre part en automatisant la production pour limiter les coûts de main d'œuvre et augmenter la productivité.

Foxconn n'est qu'un exemple isolé parmi tant d'autres des conditions de travail intolérables que subit une importante partie de la population mondiale à cause du capitalisme.

²⁷ Thibault, H. (2011, 08 02). *Dans ses usines chinoises, le géant Foxconn va remplacer des ouvriers par des robots.* Récupéré sur Le Monde.fr

Il semblerait qu'il n'y ait que la mort des employé·e·s, dans ce cas 15 suicides et 5 tentatives de suicides en 2010 chez des jeunes âgés de 18 à 25 ans²⁸, dans d'autres cas comme l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh en 2013 1133 morts (Cairns, 2013), pour que l'Occident enlève ses œillères. Alors nous nous indignons quelques jours contre les conditions de travail scandaleuses des ouvrier·e·s des pays en développement (mais peut-on vraiment dire que nous sommes des pays développés quand nous cautionnons cette catastrophe sociale ... ?) avant de retourner acheter des I-phones et des vêtements produits par des enfants qui travaillent dix heures par jour sans voir la lumière du soleil.



Figure 10 : one year anniversary of the rana plaza disaster - solidarity center - Sifat Sharmin Amita

Les ouvrier·e·s des pays ateliers de l'Occident sont les premières victimes du capitalisme, mais ce ne sont pas les seules : les employé·e·s des pays développés sont aussi concerné·e·s, et notamment à cause des délocalisations²⁹. En France 250 000 emplois industriels ont disparu

²⁸ The Foxconn suicides and their media prominence: is the Werther Effect applicable in China? . (2011). *BMC Public Health*.

²⁹ Transfert par une entreprise de tout ou partie de son activité pour bénéficier d'avantages compétitifs : coûts de mains d'œuvre moins élevés, réglementation sociale ou environnementale moins contraignante,

entre 1970 et 2002 (Drumetz, 2004) à cause des transferts d'activité à l'étranger et plus globalement à cause de la désindustrialisation.

Les entreprises capitalistes sont finalement elles aussi victimes du système : certaines délocalisent non pas par choix mais pour survivre. Le nombre de délocalisations montre que le système économique en place en France n'est pas non plus satisfaisant pour les entreprises qui ne peuvent même pas prospérer dans leur propre pays.

En tirant une part de la population mondiale vers le bas de l'échelle sociale pour en enrichir une autre, le capitalisme ne fait que creuser le fossé entre l'Occident et les pays dits en développement, et endiguer les inégalités sociales, même au sein des pays occidentaux.

★ Les conséquences environnementales ou « *limites extérieures / écologiques* » (Madelin, 2017)

Le capitalisme repose sur l'hypothèse d'une croissance illimitée. Or il est dépendant de ressources qui sont-elles mêmes épuisables. L'utilisation de ressources non renouvelables n'est pas spécifique au système capitaliste : nous utilisons le pétrole au quotidien dans les transports, le chauffage, la production de plastique, les engrais et les pesticides, ou encore du charbon et du gaz pour la production d'énergie. Nous utilisons également des métaux comme l'aluminium, le cuivre, le plomb, le fer ou le zinc, qui sont recyclables (hors utilisation agricole où ils sont dispersés) mais pas toujours recyclés. Nous utilisons également du bois, ressource renouvelable dans la mesure où elle est gérée correctement. Le capitalisme par son caractère excessif est très consommateur de ces ressources, et surtout ne favorisera pas une alternative plus protectrice des ressources si elle est économiquement moins intéressante.

Au-delà de l'épuisement des ressources, se pose la question de la pollution générée par la production capitaliste, ainsi que celle du réchauffement climatique et du traitement des déchets. La logique capitaliste pousse aux délocalisations et au morcellement de la production aux quatre coins du monde. Les biens parcourent des milliers de kilomètres au cours de leur production mais également une fois assemblés jusqu'à leur destinataire final. La surproduction entraîne un gaspillage gargantuesque et génère une quantité de déchets que nous ne sommes pas en mesure de traiter aujourd'hui.

compétences technologiques supérieures, infrastructures ou environnement adaptés, fiscalité intéressante par exemple.

Le capitalisme est aussi responsable de déforestation, nuisible aux écosystèmes abrités par les forêts et notamment aux espèces animales. La production d'huile de palme, huile végétale peu onéreuse pour les industriels, a été multipliée par 4 entre 1994 et 2014. Cette production a lieu pour 85% en Malaisie et en Indonésie, et réduit de 90% minimum le taux de biodiversité par rapport à une forêt primaire³⁰. Les orangs outans, rhinocéros ou éléphants sont les premières victimes de la destruction de leur habitat naturel, et ne sont que des exemples isolés de la menace de l'activité de l'homme, poussée à son paroxysme via le capitalisme, sur la faune.

Pierre Madelin (2017) scénarise la catastrophe environnementale et climatique que nous sommes en train de générer et prévoit un dénouement terrible :



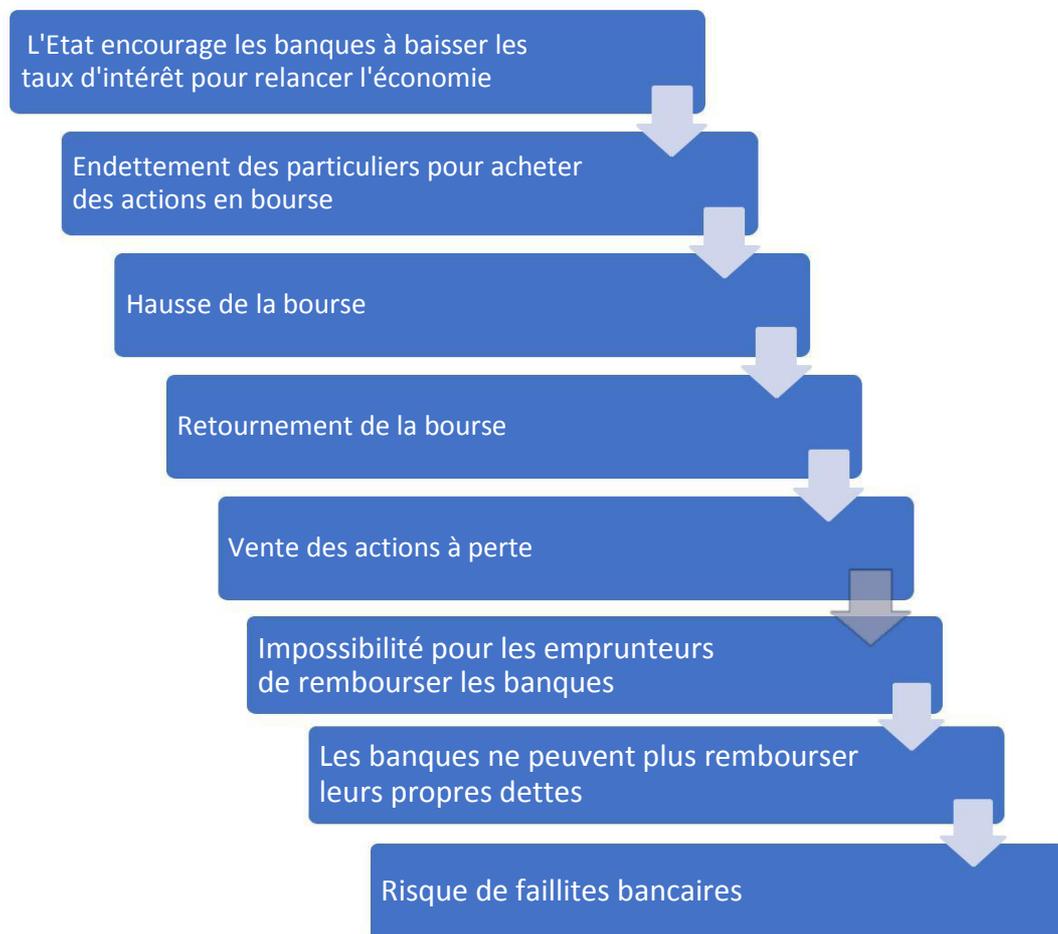
Le modèle capitaliste n'est pas soutenable socialement et écologiquement. La dépendance à un capital extérieur à l'entreprise engendre une nécessité pour celle-ci de générer de l'argent pour rembourser ses financeur-se-s. L'argent devient la première des préoccupations, au détriment des ressources sociales et environnementales exploitées. L'économie de marché et la mondialisation rajoutent à cela une concurrence qui fait pénétrer le modèle dans une spirale sans fin de baisse des coûts de production et de recherche de productivité, catalysant ainsi les dommages sociaux et environnementaux.

³⁰WWF. (2017). *Pour une production responsable d'huile de palme*. Récupéré sur wwf.fr

B. La menace d'une bulle financière

Aux limites humaines et écologiques s'ajoutent des arguments économiques et financiers qui pourraient faire périr le capitalisme.

Lucien Pfeiffer (2006) affirme que l'explosion d'une bulle financière est un danger mortel pour le capitalisme et la société toute entière, et que cette explosion surviendra probablement avant le 22^{ème} siècle si rien ne change. Il affirme que le danger que cette explosion représente est supérieur à celui du terrorisme ou d'une guerre nucléaire. Il prend pour exemple la situation Japonaise entre 1986 et 1996 :

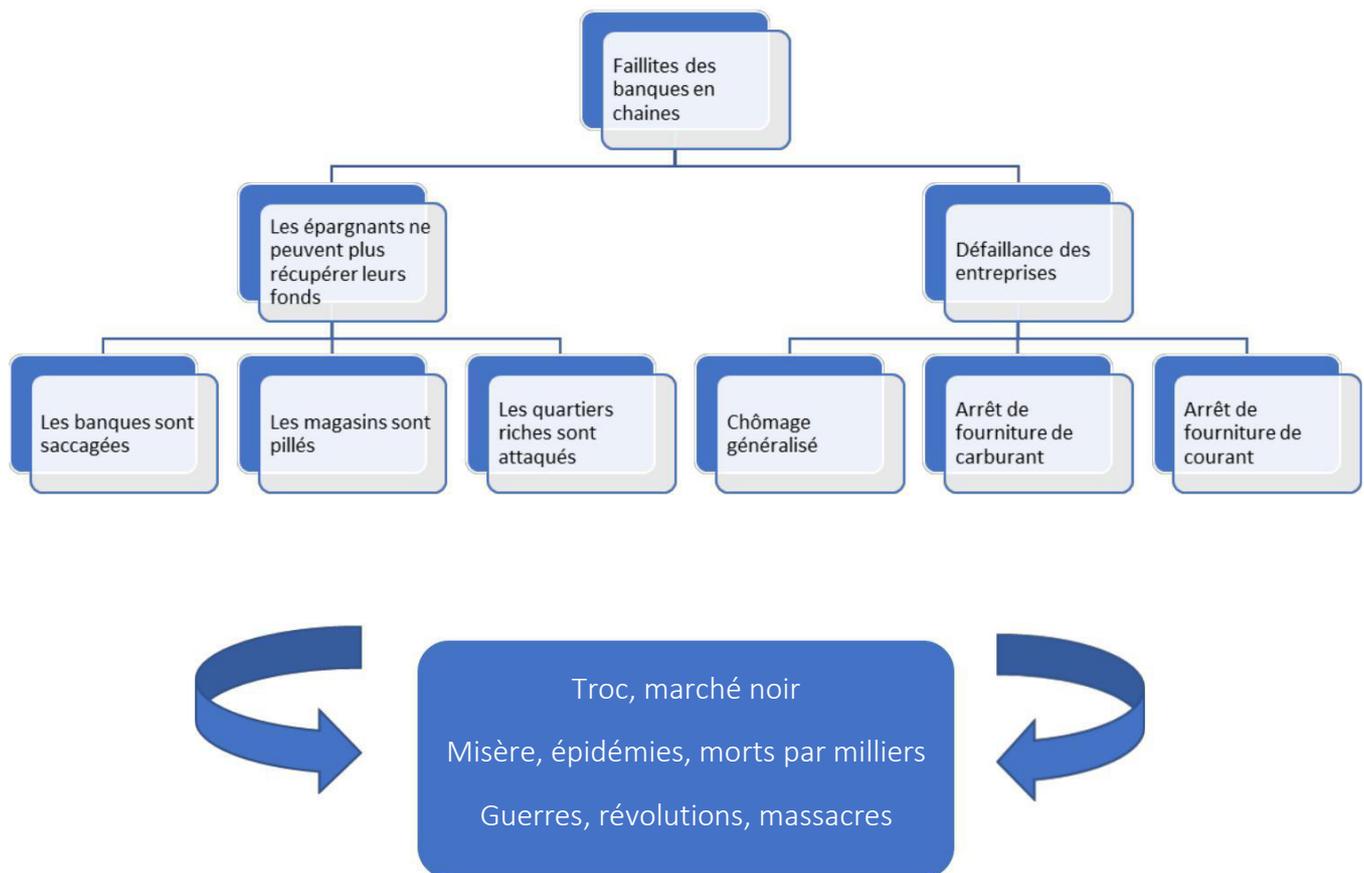


Dans le cas du Japon, les banques du G8³¹, la Banque Mondiale et le FMI³² sont intervenus, sauvant le réseau bancaire et évitant la catastrophe mondiale. L'auteur prédit cependant qu'un jour les sommes engagées seront tellement importantes qu'aucun acteur ne pourra empêcher les

³¹ France, États-Unis, Royaume-Uni, Russie, Allemagne, Japon, Italie et Canada.

³² Fond Monétaire International

faillites en chaînes et l'écroulement du système bancaire. Il va jusqu'à envisager un scénario catastrophe extrême suite à l'impaction de l'économie réelle :



D'après l'auteur, une nouvelle monnaie de transaction finira par émerger, comme les SEL (Services d'Echanges Locaux),³³ et l'économie finira par se reconstruire, cette fois sans reposer sur les sociétés de capitaux.

Si l'on peut être sceptique sur le caractère extrême et catastrophique du scénario envisagé par Lucien Pfeiffer, sa mise en avant des failles du système bancaire et par conséquent du capitalisme me semble difficilement critiquable. Le capitalisme financier pourrait bien être plus

³³ Service d'échange local ou SEL : système d'échange de produits ou de services au sein d'un groupe fermé (souvent constitué en association). Les échanges se font sur une unité commune au groupe (exemple une minute = une unité), le but étant de créer des échanges égalitaires et de tisser des liens. Il existe plus de 600 SEL en France.

dangereux qu'on ne le pense, et nous avons déjà eu des aperçus de sa portée durant les crises économiques qui ont marqué l'Histoire, et notamment celle de 2008.

-

Le capitalisme est donc facilement critiquable, sur ses fins comme sur ses moyens. Pourtant il perdure dans le temps. Parce qu'il bénéficie à celles et ceux qui ont le plus de pouvoir ? Parce que nous ne savons pas comment faire autrement ? Parce que finalement ce système nous convient ?

67% des personnes interrogées ont une vision allant de plutôt négative à très négative de l'économie capitaliste. En moyenne, elles se positionnent comme « plutôt d'accord » (4,2/6) avec l'affirmation : « le capitalisme est un modèle économique dépassé ».

II. Des inspirations mutuelles à puiser

1. L'ESS, un modèle de vertu pour l'économie capitaliste

A. Des fins inattaquables et une démarche proactive

Malgré les limites que j'ai abordées précédemment, l'ESS possède une certaine exemplarité : elle place l'Humain au centre de ses préoccupations, et privilégie l'éthique à l'enrichissement personnel.

Elle jouit d'ailleurs d'une réputation positive auprès de la population :

95% des personnes sondées ont une vision plutôt positive, positive ou très positive de l'économie sociale et solidaire (avec 46,5% qui ont une vision très positive, 34,7% très positive et 14,1% plutôt positive). Seuls 7,6% des répondant-e-s sont plutôt d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que l'ESS est un modèle dépassé, c'est-à-dire que 92,4% considèrent (à différents degrés) que l'ESS n'est pas un modèle dépassé.

D'une part donc ses fins sont difficilement critiquables, mais ses moyens employés semblent également exemplaires sur de nombreux points, et notamment sur la gouvernance des ressources humaines.

★ *Un guide pour l'amélioration des bonnes pratiques*

La loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014 déclare l'adoption par les structures de l'ESS d'un guide de bonnes pratiques traitant des sujets suivants : la gouvernance démocratique, la concertation dans la détermination de la stratégie d'entreprise, la territorialisation de l'activité économique et des emplois, la politique salariale, l'exemplarité sociale, le lien avec les usagers et les réponses aux besoins non couverts des population, la lutte contre les discriminations et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Tous les ans lors de leur assemblée générale, les acteur·trice·s de l'ESS sont tenu·e·s d'établir un bilan sur leurs pratiques respectives sur ces thématiques, identifier les progrès à réaliser et proposer des pistes d'amélioration.

L'ESS se montre donc proactive dans ces domaines et ne se contente pas de suivre les obligations légales. Si cette attitude était adoptée par les entreprises commerciales traditionnelles, de grands progrès seraient effectués au niveau national ne serait-ce qu'en termes de bien être salarial, d'égalité entre les sexes ou de lutte contre les discriminations.

★ *Le rôle du Conseil supérieur de l'ESS*

Tous les trois ans, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)³⁴ doit d'une part contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'ESS, et d'autre part réaliser un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les structures de l'ESS et formuler des propositions dans le but de :

- Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes et permettre une meilleure articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.
- Favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilité.
- Assurer la parité femmes-hommes dans toutes les instances élues des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

L'encadrement du secteur par des instances comme celle-ci confirme la volonté réelle de progrès social. La priorité donnée à l'égalité femme-homme et la mise en place d'un rapport spécifique à cet égard témoigne de la longueur d'avance de l'ESS sur les entreprises commerciales, qui se contentent très généralement de suivre la loi, qui les oblige (pour celles de plus de 50 salariés) à établir un diagnostic et un plan d'action pour favoriser l'égalité femme-homme. L'ESS n'est pas suiveuse encore une fois mais bien précurseuse en matière d'égalité des sexes.

B. L'extension de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)³⁵ aux entreprises capitalistes

Puisque la population est globalement de plus en plus sensible aux problématiques sociales et environnementales, et les entreprises plus exposées grâce à l'existence d'associations de consommateurs par exemple ou aux médias, les entreprises commerciales sont obligées d'être plus regardantes sur leurs politiques sur ces thématiques. Elles mettent donc en place des

³⁴ Le CSESS réunit un-e président-e et 71 membres, parmi lesquels des membres présentés par le conseil économique social et environnemental, des membres élus territoriaux, des personnalités représentant les associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises sociales, des membres présentés par les organisations représentatives des salariés, des employeurs-se-s et des entreprises de l'ESS. Le CSESS se réunit au moins trois fois par an. La constitution de son Conseil et son Bureau doivent respecter la parité femmes-hommes.

³⁵ D'après le ministère de la Transition écologique et solidaire (2018) la RSE est « *un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire.* »

politiques de RSE, souvent directement inspirées des actions des acteurs de l'ESS, bien en avance sur le reste des entreprises sur ce thème.

Il existe selon moi quatre types de démarches pour les sociétés en matière RSE :

- Les actions pro-actives motivées par une réelle envie des dirigeants d'améliorer l'impact social et l'impact environnemental de l'entreprise. Ce genre d'actions peut nécessiter des investissements monétaires et ne présente pas nécessairement un avantage financier. Ces entreprises sont souvent précurseuses et participent à la progression de la législation.
- Les actions intéressées, menées par des entreprises qui vont mettre en place des actions de RSE qui vont leur permettre de faire plus de profit : par exemple, puisque les consommateurs boycottent l'huile de palme, les ventes diminuent, il faut bannir l'huile de palme des produits. Sont comprises dans cette catégorie les actions menées par les grands groupes industriels qui innovent en RSE pour pouvoir faire évoluer la législation et avoir des avantages sur leurs concurrents.
- Les actions légales, réalisées par des entreprises qui effectuent le minimum et se contentent de suivre l'évolution de la loi en matière de RSE.
- Les actions de greenwashing, consistant à communiquer sur des actions isolées de l'entreprise et/ou jouer sur l'image de marque en intégrant des éléments de communication usuellement utilisés par les entreprises responsables : charte graphique autour de la couleur verte, utilisation d'une sémantique particulière, comme le mot « durable », ou l'utilisation d'une auto-labellisation. Le greenwashing est défini par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement comme des « *opérations de communication qui tentent de valoriser des engagements environnementaux en dépit de l'absence d'actions à la hauteur de cette communication* » (Benoît-Moreau, Larceneux, & Parguel, 2009).



Figure 11: Pub Volvic 2012 pour la "1ère bouteille végétale", qui n'est pas végétale car composée de seulement 20% d'éléments d'origine végétale, et qui n'est pas la première mais seulement la première dans ce format.

Le greenwashing exercé par certains groupes peut être dommageable pour l'ESS. En effet, il génère une méfiance chez les citoyen·ne·s qui ont l'impression d'être trompé·e·s constamment et ne savent plus reconnaître le vrai du faux. Selon une étude réalisée par Florence Benoît-Moreau, Fabrice Larceneux, et Béatrice Parguel en 2009, l'utilisation d'éléments de greenwashing comme la couleur verte peut être perçue comme une tentative de manipulation et avoir un effet négatif sur la perception du consommateur ou de la consommatrice sur les performances écologiques de l'annonceur. Cette méfiance va devenir systématique et va finir par s'ériger également à l'encontre des entreprises de l'ESS et remettre en cause leur crédibilité. Elles devront ainsi redoubler d'efforts pour prouver leurs bonnes intentions et la véracité de leurs politiques sociales et environnementales.

Les entreprises capitalistes peuvent s'inspirer largement des démarches proactives sociales et environnementales des entreprises de l'ESS. Si certaines se contentent du minimum ou de greenwashing, d'autres ont déjà entamé des démarches significatives en termes de RSE.

2. Des enseignements à tirer du capitalisme

A. *Les bienfaits de l'économie de marché*

Le fait que les entreprises capitalistes soient inscrites dans l'économie de marché leur confère certains avantages indéniables par rapport aux organisations de l'économie sociale et solidaire.

D'abord, l'économie de marché est synonyme de concurrence pour les entreprises commerciales. Or, bien qu'elle puisse s'avérer préjudiciable dans certains cas, la concurrence peut également jouer un rôle de stimulant pour le marché. Les entreprises, pour se différencier, doivent sans cesse se remettre en question, interroger leur modèle et s'adapter à leur environnement. Ce processus les oblige à être en veille en permanence et leur permet ainsi de rester en phase avec le marché et la demande. Ainsi, les sociétés commerciales sont plus à même que les organisations de l'ESS de maîtriser par exemple les NTIC, sur lesquelles elles s'appuient pour dégager des avantages concurrentiels.

Par ailleurs, cette recherche de différenciation par rapport à la concurrence pousse les entreprises capitalistes à l'innovation. Une part importante de leur activité est souvent dédiée à la recherche et développement (R&D), ayant pour objectif de faire évoluer leurs offres et avoir une longueur d'avance sur la concurrence.

B. *Des modes de financements favorables au développement*

Le recours au crédit ou à l'actionnariat prodigue aux sociétés commerciale une liberté que n'ont pas certaines organisations de l'économie sociale et solidaire. Ces modes de financement leur permettent de ne pas se contenter du minimum de dépenses possible et d'investir par ailleurs dans la R&D, vectrice d'innovation elle aussi.

La recherche de mode de financements extérieurs induit la présentation de business plans³⁶ sérieux avec une projection de l'entreprise sur plusieurs années, et contraint les entreprises à suivre de très près leur activité, ce qui peut être salvateur pour elles.

³⁶ Plan d'affaire ou plan de développement, il présente les objectifs de l'entreprise et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

C. Rigueur et crédibilité

De manière générale je pense que les entreprises capitalistes, à cause du besoin de recherche de fonds et la pression de la concurrence, sont obligées de faire preuve de rigueur et de crédibilité, auprès de leurs financeur·se·s, de leur partenaire ou de leurs clients. Elles ont plus à perdre que les entreprises de l'ESS si elles ratent une affaire, ce qui explique peut-être une plus grande réactivité de leur part.

En outre, les profils dirigeants des entreprises capitalistes sont souvent issus de formations commerciales. Ce sont des personnes qui ont appris à se vendre, à communiquer, à gérer avec rigueur une entreprise pour en optimiser l'activité. En ce point, la société capitaliste a peut-être une longueur d'avance sur l'entreprises de l'ESS.

-

L'ESS et le capitalisme sont des modèles à la fois incomplets et complémentaires entre eux. Une hybridation est-elle possible pour répondre à la fois aux urgences sociales et environnementales et aux impératifs économiques ?

Dans leur contribution, Henri Savall et al. (2016) affirment que « *le capitalisme socialement responsable existe* ». ³⁷ Ils entendent par responsabilité sociale la prise en compte de tous les impacts que peut avoir une entreprise sur la société et l'environnement.

Ce capitalisme socialement responsable (CSR) « *refuse la destruction de l'environnement, et toute participation à la course au profit, en faveur de l'intérêt collectif et des relations humaines* ». Il défend la possibilité de concilier le profit et les préoccupations sociales et environnementales : « *l'objectif du capitalisme social serait de permettre aux entreprises de concilier la recherche du profit maximum, socialement et durablement compatible avec celui de la prise en compte de considérations sociales* ».

Différentes pistes allant dans ce sens sont aujourd'hui explorées, et c'est ce que nous allons voir tout de suite.

³⁷ Le capitalisme socialement responsable existe, H. Savall, M. Péron, V. Zardet et M. Bonnet, Broché, 2016

PARTIE 3 : Vers un capitalisme socialement responsable ?

I. Les nouveaux avatars de l'ESS

1. Un accueil mitigé pour les nouveaux visages de l'ESS - le cas de La Ruche qui dit Oui !

La loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a ouvert le champ de l'ESS à de nouvelles entreprises dites commerciales, leur permettant de bénéficier des avantages qui en résultent (elles doivent cependant respecter un certain nombre de règles énoncées dans la Partie 1, II) 2)).

Ces entreprises sont généralement jeunes, dynamiques, à l'aise avec la technologie et innovent donc dans le secteur de l'ESS. Cette forme d'entreprise allie ainsi performances sociales et économiques, et professionnalisme et modernité.

Cependant, ces sociétés ne sont pas toujours bien vues. D'une part, les figures historiques de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations) peuvent voir d'un mauvais œil ces nouveaux acteurs plus tournés qu'elles-mêmes vers l'efficacité économiques et plus ancrés dans la réalité du marché.

D'autre part, les consommateur·trice·s peuvent se montrer très critiques envers ce genre modèle ; habitué·e·s au greenwashing intensif et aux mensonges des industriels, il·elle·s sont vite tenté·e·s d'accuser les entreprises de cacher des objectifs financiers derrière des principes éthiques.

C'est ce qui est arrivé par exemple à La Ruche qui Dit Oui ! (LRQDO), start-up Française lancée en 2014 qui met en relation les producteurs et productrices locaux·les et les consommateur·trice·s via une plateforme internet pour favoriser le circuit-court et soutenir l'agriculture locale, en France et dans toute l'Europe.

La plateforme permet de trouver la « Ruche » la plus proche de chez soi, c'est-à-dire le lieu de collecte des produits (fruits, légumes, pain, épicerie, viande, produits artisanaux non

alimentaires) préalablement commandés en ligne. Les producteurs et productrices peuvent donc suivre les commandes en temps réel, prévoir les quantités nécessaires puisqu'ils savent exactement ce qui a été commandé avant la distribution. Il·elle·s sont payé·e·s rapidement et n'ont pas à s'occuper de la comptabilité ni de la communication, effectuée par LRDDO.

Voilà donc un modèle qui semble bien vertueux : une réduction des distances parcourues par les produits, une offre de qualité pour les consommateur·trice·s qui peuvent échanger directement avec les agriculteurs et agricultrices de leur région, et des débouchés pour ces dernier·e·s, mieux rémunéré·e·s puisqu'il·elle·s fixent le prix de vente de leurs produits.

Mais LRQDO, pour le travail qu'elle fournit (gestion de la plateforme internet, support technique, recrutement accompagnement et formation des responsable de ruches, communication et événementiel pour faire connaître les Ruches entre autres), se rémunère en prélevant un pourcentage de 8,35% sur le total versé au producteur ou à la productrice, et verse 8,35% au responsable ou à la responsable de Ruche. Cette dernière possède un statut d'auto-entrepreneur·se, anime les distributions et coordonne l'équipe de producteur·trice·s de sa Ruche. Autre point noir, LRQDO a bénéficié d'apports de grands investisseurs comme Xavier Niels (fondateur de Free), ou Marc Simoncini (fondateur de Meetic).

C'est ainsi qu'en cherchant LRQDO sur internet, on tombe rapidement sur des articles de bashing, titrant « Pourquoi les AMAP disent NON à La Ruche qui dit Oui »³⁸, « La Ruche qui dit Oui, encore une arnaque Greenwashing ? »³⁹, « La ruche Qui Dit Oui ! Des eco---millionnaires, des bobos et les gogos de la farce... »⁴⁰ ... Les exemples se multiplient et les titres ne laissent qu'entrevoir la haine répandue au long de ces articles.

Dans la partie de mon questionnaire où je demande aux personnes leur avis sur différentes entreprises et notamment si oui ou non leur modèle appartient à l'ESS, j'ai pu lire ce genre de choses à propos de LRQDO : « *Pas celui-là exactement car : 2 intermédiaires, tenue par des businessman, comptes au Luxembourg.* », « *entreprise qui manque d'éthique* » « *le pourcentage perçu est trop important !* », « *la ruche prélève trop aux agriculteurs et est liée à*

³⁸ Source : Amapbiodevant.fr

³⁹ Source : Agohtale-diy.com

⁴⁰ Source : Netoyens.info

free », « *le fait de prendre une commission me semble aller quelque peu à l'encontre des principes défendus* ».

Un autre élément intéressant émerge : lorsque je parle de Blablacar et que je demande si cette entreprise appartient à l'économie sociale et solidaire, plusieurs personnes disent non en mentionnant les commissions prélevées : le critère de poursuite d'objectif social n'est même pas considéré, et la question de l'argent se pose en premier lieu.

2. Quelle place pour l'hybridation ?

La possibilité d'une hybridation entre ESS et capitalisme semble à première vue restreinte. En fait, il me semble que plus l'on essaye d'avoir un comportement éthique (au niveau individuel comme de l'entreprise), et plus les citoyen·ne·s vont être intransigeant·e·s et exigeant·e·s.

Pourtant, le sondage que j'ai effectué révèle des chiffres intéressants : seulement 18,8% des sondé·e·s se disent plutôt défavorables, défavorables ou très défavorables au développement d'entreprises comme LRQDO. Il semblerait donc une fois de plus que l'arbre qui tombe fasse plus de bruit que la forêt qui pousse. Les chances pour les nouveaux avatars de l'ESS de croître avec le support des consommateur·trice·s ne sont pas nulles. Un travail de clarification doit cependant être fait pour donner une chance aux citoyen·ne·s de ne pas mélanger ESS et non lucrativité, et leur faire entrevoir le champ des possibilités qu'offrent les sociétés commerciales au secteur de l'ESS.

Il faut noter que le cas de La Ruche qui dit Oui ! est particulier de l'ESS dans le sens où elle se positionne comme une version 2.0 des AMAP et vient clairement dépoussiérer ce monde. Les critiques les plus virulentes sont généralement celles des défenseur·se·s des AMAP traditionnelles, selon moi dépassé·e·s par le modèle, sa modernité et sa flexibilité.

D'ailleurs, d'autres exemples peuvent être cités, qui font couler moins d'encre. On peut parler des Cuistots Migrateurs par exemple, start-up Parisienne qui emploie des chef·fe·s réfugié·e·s et délivre des prestations de traiteur pour des événements privés. Cette entreprise est également à l'origine une entreprise commerciale qui a pu devenir une actrice à part entière de l'ESS. Dans son cas 42% des personnes sondées sont très favorables à ce modèle, contre 26% pour LRQDO.

3. La question de la concurrence

L'intégration à l'ESS d'entreprises commerciales pose une question importante qui est celle de la concurrence : puisqu'il y a de l'argent et des parts de marché en jeu, quelle est la place de la concurrence entre les acteurs de l'ESS ? Cette concurrence est-elle saine, puisqu'elle pousse chaque entreprise à faire mieux, ou est-ce que finalement une collaboration ne serait pas plus bénéfique pour la cause défendue ?

J'ai pu entendre différents discours au cours de mes stages, celui de Marc-David Choukroun, fondateur de La Ruche qui dit Oui ! affirmant qu'il y a de la place pour tout le monde sur le marché de l'alimentation de proximité, et pas hostile au développement d'entreprises concurrentes comme Le Court-circuit dans le nord de la France. Celui de la fondatrice d'Optimiam, allant même jusqu'à dire que le jour où son entreprise n'existera plus ce sera une bonne chose car cela voudra dire que nous sommes venus à bout du gaspillage alimentaire. Et j'ai également été confrontée à d'autres acteurs de l'ESS dans le cadre professionnel, indignés que je puisse travailler avec des concurrents à eux, à la limite de me demander de choisir entre l'un ou l'autre.

II. L'économie collaborative

1. Un nouveau modèle qui a des ressemblances avec l'ESS...

Au sein de mon questionnaire, j'ai demandé aux répondants et répondantes leurs avis sur différentes entreprises : La Ruche qui dit Oui !, Les Cuistots Migrateurs, Airbnb, Blablacar et Uber. J'ai pu établir l'ordre de préférence suivant (par décroissance) : Blablacar (5,5/6) > Airbnb (5/6) > Les Cuistots Migrateurs (4,9) > La Ruche qui dit Oui ! (4,7/6) > Uber (3,4/6).

J'ai ainsi pu constater que les aspects sociaux et environnementaux n'étaient pas les critères de choix principaux pour les personnes interrogées, puisque certaines entreprises de l'ESS (La Ruche qui dit Oui !, Les Cuistots Migrateurs) sont devancés de loin dans l'ordre de préférence par des entreprises comme Blablacar et Airbnb, qui appartiennent non pas à l'ESS mais à ce que l'on appelle l'économie collaborative ou économie du partage, modèle qui prospère depuis quelques années.

Si comme l'ESS l'économie collaborative est protéiforme et difficile à cerner, David Vallat (2015) propose une approche intéressante en soulignant que la constante commune de ce modèle est la confiance suscitée par ces organisations envers des inconnus grâce à la création d'une communauté et d'un système d'évaluation.

Le gouvernement⁴¹ intègre pleinement à la définition de l'économie collaborative une dimension technologique, en la définissant comme une économie qui « *repose sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens (voiture, logement, parking, perceuse, etc.), de services (covoiturage, bricolage, etc.), ou de connaissances (cours d'informatique, communautés d'apprentissage, etc.), avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans échange monétaire (dons, troc, volontariat), par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation* ».

En 2014 il y avait déjà plus de 500 initiatives de ce genre en France, d'après Anne-Sophie Novel, économiste et auteure de l'ouvrage « La vie Share, mode d'emploi », l'une des premières à s'être intéressée à l'économie collaborative⁴².

On cite généralement dans ces entreprises Blablacar, Airbnb et Uber, qui sont celles qui font le plus couler d'encre, mais il en existe bien d'autres, comme Le Bon Coin, qui permet de vendre ou acheter des objets entre particuliers, Vinted, qui permet de donner une seconde vie aux vêtements et accessoires, Sharewizz, grâce à laquelle on peut emprunter des objets à des particuliers au lieu de les acheter neufs pour ne s'en servir qu'une fois, ou encore RepairCafé, présent dans le monde entier, qui a pour but de réunir des particuliers auprès de réparateur·trice·s bénévoles pour réparer ensemble des objets du quotidien au lieu de les jeter. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et il existe d'autres initiatives très variées permettant de louer des vélos, voitures, camping-cars à des particuliers, manger un repas préparé par un·e voisin·e, louer un parking ou venir travailler dans le salon d'un·e inconnu·e.

Pour certain·e·s, Airbnb ou Uber n'appartiennent pas à l'économie solidaire et procèdent de ce que Michel Bauwens appelle « le capitalisme nétarquique » (Acquier, Carbone, & Massé, 2016), motivé par le profit et surfant sur les nouvelles technologies.

⁴¹Economie.gouv :

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/economie-collaborative-releve-annuel>

⁴²Futurmag-Arte. (2014). *La consommation collaborative, mode ou révolution ?*

Selon le travail de Aurélien Acquier, Valentina Carbone et David Massé les réactions face à cette nouvelle économie sont diverses :

- Certain·e·s la considèrent comme « *un mouvement réformiste et militant, propice à l'innovation en matière de gouvernance politique et organisationnelle [...] et à de nouvelles solidarités.* »
- D'autres la perçoivent comme une économie plus respectueuse de l'environnement et de nos ressources.
- Certaines personnes considèrent à l'inverse que c'est une économie du low-cost qui précarise les travailleur·se·s.
- Enfin, certain·e·s auteur·e·s considèrent que sa définition n'est pas assez claire et qu'elle doit être revue pour exclure des acteurs.

L'économie collaborative s'intéresse donc à un fonctionnement horizontal avec une libre circulation de l'information et une simplicité d'accès aux services pour les particuliers. Elle interroge l'individualisme chronique en proposant de profiter des forces du collectif. Elle questionne l'injonction d'accéder systématiquement à la propriété privée en s'intéressant à la mutualisation. Elle propose ainsi une réponse à la crise économique et à la crise environnementale : les produits ou services coutent moins chers et l'impact environnemental est très souvent réduit.

En cela, elle présente des points de ressemblance avec l'ESS, mais reste tout de même distincte de celle-ci : l'économie collaborative se présente davantage comme un modèle d'action et s'intéresse aux moyens, quand l'économie sociale et solidaire possède un impératif de fin.

2. ...Mais qui lui cause du tort

L'économie collaborative a vu son image noircie ces dernières années à cause d'entreprises comme Uber ou Airbnb qui ont été fortement exposées dans les médias. Bien que considérées comme n'appartenant pas à ce secteur par certaines personnes, ces entreprises reposent sur une communauté et des services pour les particuliers au moyen de plateformes internet. Elles sont, dans tous les cas, associées à l'économie collaborative dans l'imaginaire collectif et les reproches qui leur ont été formulés ont un impact sur le reste de l'économie collaborative, mais pas seulement.

Uber est une entreprise Américaine qui propose une application géolocalisée mettant en relation des chauffeurs indépendants et des personnes souhaitant se déplacer en ville, et Airbnb connecte des particuliers qui souhaitent louer leur logement à des voyageurs qui cherchent un hébergement.

La concurrence souvent qualifiée de déloyale faite par Uber aux compagnies de taxis est la première raison pour laquelle le modèle a été fortement critiqué. En outre, le statut d'auto-entrepreneur·se des chauffeur·se·s a beaucoup divisé, ses détracteurs dénonçant une précarisation de l'emploi et des conditions de rémunération, de travail et de protection insuffisantes.

Les marges prélevées sont également au cœur de la controverse. Enfin, l'optimisation fiscale pratiquée par Airbnb ou le fait qu'Uber ne paie pas d'impôts en France ont suscité de nombreux commentaires.

J'ai assisté pendant mon parcours à Kedge à une intervention d'Adrien Pinson l'un des fondateurs de Yescapa, plateforme de location de camping-cars entre particuliers, et lui ai demandé si les polémiques autour d'Uber entre autres avaient de réelles conséquences sur les entreprises de l'économie collaborative comme la sienne. Il m'a répondu que ces controverses avaient effectivement nettement entaché l'image de l'économie collaborative et qu'il le ressentait fortement.

A ce stade, il est important de comprendre qu'en raison de la confusion qui peut être faite entre économie collaborative et ESS, les défauts perçus chez l'une vont être présumés chez l'autre.

41% des personnes que j'ai interrogées ne savent pas s'il existe une différence entre ESS et économie collaborative, et 7% d'entre elles pensent qu'il n'y en a pas. Dès le début du questionnaire, lorsque je demande de citer une entreprise de l'ESS, j'obtiens des réponses comme « Blablacar » ou « Airbnb ».

Il n'est pas surprenant que les critiques fusent à l'égard de LRQDO dont les responsables de Ruche ont majoritairement le statut d'auto-entrepreneur·se, ou que les citoyen·ne·s soupçonnent les organisations de l'ESS de pratiques fiscales douteuses ou de soif de profit.

Ce modèle un peu hybride empruntant à l'ESS et aux nouvelles technologies tout en visant dans certains cas l'efficacité économique est intéressant. Il allie modernité et performance technologique dans ses moyens, et répond peu ou prou aux enjeux économiques et environnementaux que nous rencontrons. Ses dérives doivent cependant être canalisées, ou certains de ses acteurs exclus de son champ s'il l'on ne veut pas qu'elle incarne définitivement un modèle qui provoque méfiance et hostilité, ce qui pourrait porter préjudice à un grand nombre d'entreprises.

III. L'entreprise sociale, à mi-chemin entre ESS et sociétés lucratives

Jean-Marc Borello, François Bottollier-Depois et Nicolas Hazard dans leur ouvrage « L'Entreprise du XXI^e siècle sera sociale (ou ne sera pas) » de 2012 développent une réflexion profonde autour d'une combinaison entre capitalisme pur et ESS traditionnelle dont la résultante serait l'entrepreneuriat social. Cette voie n'est pas présentée comme une alternative mais comme une proposition « *à mi-chemin entre les sociétés lucratives et l'économie sociale et solidaire.* »

Les auteurs voient dans l'entreprise sociale un modèle hybride, ne cherchant pas à se démarquer à tout prix des modèles existants mais au contraire à s'en inspirer pour en tirer le meilleur : « *L'entreprise sociale ne cherche pas à promouvoir une voie différente ; c'est au contraire le résultat d'initiatives qui ont su prendre à chaque modèle ses qualités, en en rejetant les défauts. Historiquement située dans la famille de la « troisième voie » de l'économie sociale et solidaire, l'entreprise sociale en a identifié les failles, de manière à s'inscrire pleinement dans l'économie de marché et à profiter des outils capitalistes et financiers. Mais elle a également su se poser la question de la finalité de l'utilisation de ces outils : de l'action publique, l'entreprise sociale a conservé la recherche du bien public, ce que nous appellerons ici la maximisation de*

« l'impact social » - mais à travers des moyens privés. C'est en ce sens que nous considérons l'entrepreneuriat social comme la convergence réussie des différents modèles économiques développés depuis la Révolution industrielle ».

L'entreprise sociale cherche comme les structures de l'ESS ou la puissance Publique un bien-être collectif, mais elle dépasse la question des statuts et s'intègre totalement dans l'économie de marché. Plus qu'aux moyens ou qu'aux formes, l'entreprise sociale s'intéresse à la fin et se fixe pour objectifs *« l'efficacité économique et l'efficacité sociale »*.

Elle respecte les principes suivants :

- C'est une entreprise privée.
- Son modèle économique est viable sur le moyen ou long terme.
- Sa lucrativité est limitée.
- Elle s'inscrit dans la recherche d'un impact social, sociétal ou environnemental, comme finalité ou moyen employé dans son activité. Le social renvoie à la lutte contre l'exclusion, la pauvreté ou la maladie. L'aspect sociétal, plus large, concerne la place de femmes, le commerce équitable, ou encore l'alimentation, et prend en compte un aspect territorial. Enfin, la dimension environnementale considère les dégâts provoqués par l'Humain sur son environnement.

Aucun des trois aspects énoncés ci-dessus ne doit être éludé. Bien sûr, l'entreprise peut en privilégier un mais cela ne veut pas dire qu'elle oublie les autres.

Une entreprise n'est pas considérée comme sociale si elle se contente de respecter les lois en vigueur ; elle doit évidemment être proactive.

L'entreprise sociale se différencie des organisations de l'ESS par son mode de financement. Pour reprendre les termes employés par les auteurs, l'ESS fonctionne souvent avec des modes de financements de type « perfusions », c'est-à-dire qu'elle dépend de subventions accordées par les collectivités. L'entreprise sociale est quant à elle indépendante financièrement, et n'hésite pas à utiliser les outils capitalistes et financiers tout en prenant en compte la collectivité et en se souciant du bien public.

Les auteurs affirment que l'entrée en Bourse ou le recours à des financements commerciaux sont réellement utiles pour une entreprise sociale, parce qu'ils permettent d'augmenter les fonds disponibles, et témoignent d'une activité rentable économiquement. Les dons et subventions pourront ainsi être utilisés ailleurs. La constitution de fonds propres pour permettre à l'entreprise d'innover et de se consacrer à des activités de R&D est essentielle.

Les entreprises sociales doivent donc se pencher très sérieusement sur leur montage financier. Elles ne doivent pas hésiter à se tourner vers les banques pour contracter des crédits, et non pas exclusivement auprès de banques « solidaires » si leurs offres sont moins intéressantes que celles de la concurrence traditionnelle.

Il faut noter qu'une entreprise sociale peut être une association comme une société de capitaux. Cependant le statut de l'association ne doit pas être un frein à l'obtention de financements. Si c'est le cas, il faut réfléchir à changer de statut.

A la question : « vaut-il mieux entreprendre dans le social en enrichissant des actionnaires et bénéficier à l'intérêt général ou bien ne pas entreprendre ? », les auteurs répondent qu'il vaut mieux entreprendre. Cependant, ce mode de fonctionnement par actionnariat entretient les inégalités au sein de la société. Comment prétendre lutter contre un problème en auto-entretenant ses causes ?

Ainsi l'actionnariat est une solution de financement à envisager. Cependant, on peut légitimement se poser la question de la rémunération du capital. Certaines entreprises ont fait le choix de l'interdire. C'est le cas du Groupe Vitamine T par exemple. Dans ce cas, une grande partie des bénéfices peut être réinjectée dans l'activité et ainsi décupler l'impact social, sociétal ou environnemental.

Quoi qu'il en soit, les auteurs soulignent qu'il est nécessaire d'éviter une ouverture au capital trop large pour ne pas perdre le contrôle du projet social recherché. Ce point est important.

Des modes de financement par micro-crédits accordés par des particuliers à d'autres citoyen·ne·s pour développer leur activité sont également en plein essor. Le prêteur ou la prêteuse investit une somme dans un projet, et est remboursé·e sur la période choisie sans bénéfices. Ce modèle, développé par des entreprises comme Babyloan, permet à des entrepreneur·se·s d'accéder à des financements à taux zéro et de lancer ou faire grandir leur activité. Il est vecteur de développement économique et de réduction des inégalités.

En moyenne, les répondants se positionnent comme « plutôt d'accord » avec le fait que l'ESS et le capitalisme peuvent cohabiter au sein de l'économie (autrement dit que ce n'est pas un problème si ils cohabitent.)

L'entreprise sociale ne prétend pas révolutionner la société en s'attaquant frontalement au capitalisme, elle l'accepte au contraire comme toile de fond économique et utilise ses outils en s'inscrivant pleinement dans une logique de marché : « Il est vain de vouloir réformer une économie qui a déjà en son sein sélectionné les solutions, les modèles et les méthodes les plus efficaces » (Borello, Bottollier-Depois, & Hazard, 2012). Toutefois, son objectif d'efficience économique est indissociable d'un objectif social, sociétal ou environnemental, au cœur de son activité.

Conclusion

Le retour sur les histoires respectives du modèle capitaliste et de l'ESS, l'études des travaux réalisés sur ces modèles et l'analyse des réponses au questionnaire de recherche ont permis d'obtenir des éléments de réponses aux questions sous-jacentes à ce mémoire.

Ma première conclusion est que le système économique capitaliste qui est le nôtre aujourd'hui n'est ni satisfaisant, ni pérenne. Intrinsèquement centré sur le profit, il sacrifie les considérations sociales et environnementales. Parce qu'il recherche sans cesse à gagner en compétitivité, il creuse les inégalités, en générant de l'argent pour les plus riches grâce au travail des plus pauvres, dont les conditions de travail et de vie sont loin d'être décentes. Ensuite, il s'inscrit dans une logique de croissance illimitée tout en ingérant des ressources épuisables. La planète et nous-même ne sommes pas en mesure de suivre cette cadence effrénée et d'appréhender le modèle capitaliste comme un système économique durable. Enfin, l'occurrence d'un krach boursier sans précédent pourrait mettre un terme définitif à ce modèle économique et avoir des conséquences tragiques à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne l'économie sociale et solidaire, qui situe les préoccupations sociales et environnementales au cœur de ses actions, elle ne semble pas aujourd'hui incarner un modèle assez solide pour s'étendre seul au niveau national voire international. La dépendance financière de certains des acteurs qui la constituent, son retard parfois sur les entreprises traditionnelles en termes de modernité ou d'innovation, ou encore sa complexité, lui confèrent un handicap notable par rapport au capitalisme. Cependant, l'ESS traverse une phase de régénération depuis 2014 avec l'intégration d'entreprises commerciales, et semble être un modèle d'avenir malgré ses faiblesses.

En fait, l'ESS et le capitalisme ont tous deux des failles mais également des forces à exploiter. L'ESS est un modèle de vertu en termes de motivations finales ou de moyens mis en place pour s'assurer des bonnes pratiques appliquées par ses organisations. Les entreprises traditionnelles quant à elles jouissent généralement de moyens financiers qui leur confèrent une possibilité d'innovation et sont au centre d'une concurrence qui les pousse à se remettre en question et à faire preuve de rigueur.

Bien que l'ESS ait émergé en réponse aux dérives du capitalisme, il semble qu'une hybridation des deux modèles soit possible et puisse être à l'origine d'un système économique cohérent et viable. Les entreprises commerciales à visée sociale, nouveaux avatars de l'ESS, l'économie collaborative ou l'entrepreneuriat social incarnent des modèles mixtes qui pourraient bien répondre à la fois aux exigences du marché et aux impératifs sociaux et environnementaux.

Je trouve la formule d'Antonin Leonard, co-fondateur de l'entreprise Ouishare, assez pertinente : il définit les acteur·trice·s de l'économie collaborative comme des « utopistes pragmatiques » (Futurmag-Arte, 2014). Utopistes car il·elle·s proposent un nouveau projet de société centré sur le collectif, pragmatiques car il·elle·s mettent en place des actions concrètes et prennent en compte la réalité économique pour créer de l'emploi et être pris·e·s au sérieux. C'est à peu près l'idée qu'on retrouve dans l'ouvrage de Jean-Marc Borello, François Bottollier-Depois et Nicolas Hazard : « ambitieux mais réaliste, conscient mais intéressé, engagé mais gestionnaire, l'entrepreneur social met en œuvre des solutions pour créer un monde meilleur, pour lui et pour les autres. » (Borello, Bottollier-Depois, & Hazard, 2012)

Dans ce genre de modèle, l'ESS doit s'ouvrir aux entrepreneur·se·s et les jeunes diplômé·e·s doivent s'ouvrir à l'ESS : « *un étudiant de l'ESSEC ne devrait pas trouver exotique le fait de travailler dans un secteur soucieux de son impact social, pas plus qu'une entreprise de l'ESS ne devrait être embarrassée à l'idée d'embaucher un jeune diplômé d'HEC.* » (Borello, Bottollier-Depois, & Hazard, 2012). D'après mon étude, une personne sur deux a aujourd'hui déjà envisagé de travailler dans le secteur de l'ESS, et de nouvelles écoles voient le jour pour former les jeunes à des métiers dans l'écologie, le social et la citoyenneté.

Pour que l'hybridation fonctionne, il faudra cependant passer par une réduction du financement par l'actionnariat rémunéré au profit du crédit à visée sociale sans bénéfiques, ou de la non rémunération du capital, car c'est l'impératif de remboursement qui peut faire dévier les entreprises vers la course effrénée au profit.

Cela implique un changement de mentalité au sein de la société. Selon Pierre Madelin, il faut non seulement une révolution paradigmatique mais également une révolution politique, et je suis tout à fait d'accord sur ce point, les pouvoirs publics devront encadrer et accompagner cette transition.

A ce niveau, on peut se dire que ce modèle en demie teinte, plus juste socialement et plus respectueux de l'environnement est satisfaisant. On peut également imaginer aller plus loin, en s'extirpant un peu plus du cadre capitaliste. Cela impliquera cependant un changement social majeur.

Pierre Madelin écrit : « *Au moment même où l'émancipation semble plus que jamais nécessaire – car la domination capitaliste n'implique pas seulement notre soumission, mais plus fondamentalement la destruction du monde que nous habitons, c'est-à-dire la destruction de la possibilité même d'une émancipation future, voire de la vie elle-même–, c'est à la servitude volontaire que semble aspirer un nombre croissant d'êtres humains : boire du coca-cola devant sa télévision, aller au supermarché dans une voiture dernier cri, changer de iPhone tous les six mois, voilà hélas le rêve de la plupart de nos contemporains... Non qu'ils soient par « nature » idiots ou médiocres, mais ils n'ont la plupart du temps tout simplement pas les moyens intellectuels de briser les codes de la reconnaissance en vigueur dans leur société, qui les incitent précisément à adopter ce mode de vie, sous peine de se voir marginalisés et méprisés, ne serait-ce que symboliquement.* » (Madelin, 2017)

Aujourd'hui et toujours selon les résultats de mon étude, 80% des citoyens se sentent impliqués dans un changement de société, mais seulement 30% se sentent très impliqués et ont des pratiques significatives telles que le boycott de certaines catégories de produits ou modes de consommation.

Un travail d'éducation et de sensibilisation est donc à faire auprès de la population pour sortir de l'ère de la quantité et entrer l'ère de la qualité. Il est important de faire comprendre que la qualité et la juste rémunération ont un prix. Un tee-shirt ne peut pas coûter 5 euros sans qu'un maillon de la chaîne n'ait été lésé, qu'il s'agisse d'un Humain ou de l'environnement.

Ce changement paradigmatique doit selon moi être associé à une modification du système politique. « *l'Etat est lui-même lié aux processus historiques qui ont conduit à la crise environnementale* » (Madelin, 2017), et tant que l'argent et les intérêts personnels primeront sur l'intérêt général, les actions politiques continueront d'être guidées par les lobbies des grands groupes. La sur-rémunération des dirigeants politiques est d'après moi un obstacle à ce qu'est foncièrement la politique au sens étymologique du terme : centrée sur le « *polítês* », le ou la citoyenne et non sur l'appât du gain et du pouvoir.

Ainsi, l'éducation, le boycott, les mouvements populaires et les initiatives d'entreprises et de particuliers combinés à la refonte du système politique sont selon moi les clefs pour bâtir l'économie et la société de demain, plus respectueuse de l'humain et de la planète.

Annexes

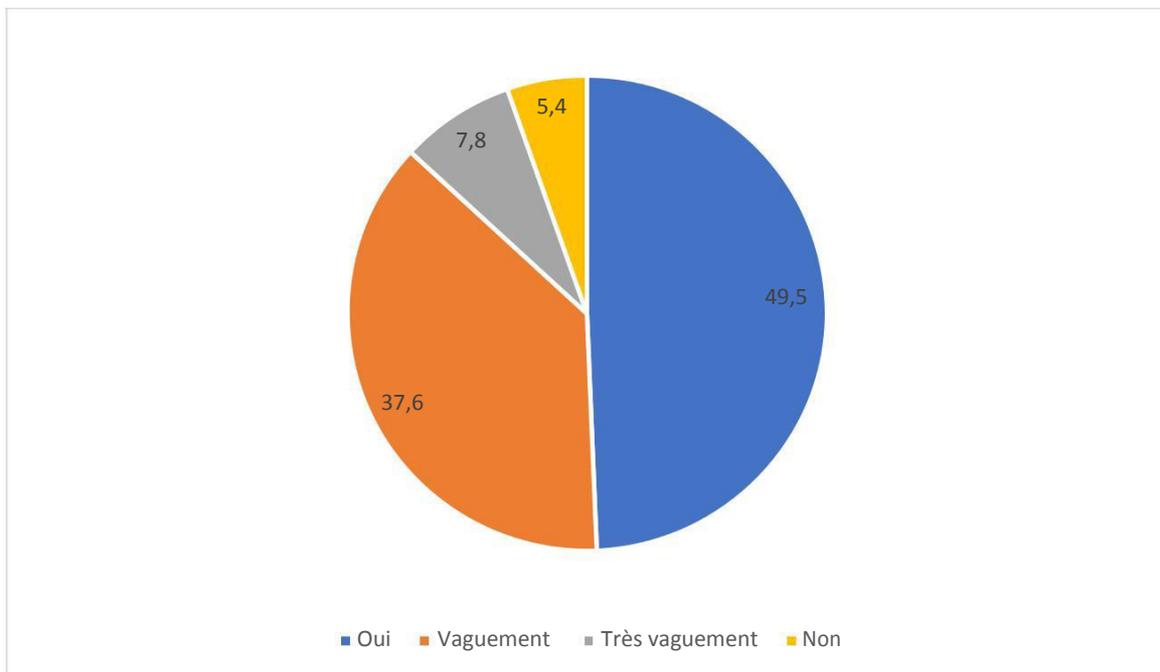
Etude empirique

Résultats du questionnaire de recherche ESS et capitalisme - 2018

Dans les graphiques, les résultats sont en pourcentages.

La présentation du questionnaire et du profil des répondant·e·s se trouve page 6.

1) Savez vous ce qu'est l'économie sociale et solidaire ?



On décèle dès cette première question un certain niveau de méconnaissance du secteur de l'ESS. Presque la moitié des répondant·e·s estime savoir de quoi il s'agit, plus de 45% ne sont pas sûrs de savoir et 5% affirment ne pas savoir.

2) Citez une entreprise que vous pensez spontanément appartenir à l'économie sociale et solidaire :

Les fréquences de réponse sont représentées de façon proportionnelle à la taille de la police utilisée



16,47% des répondant-e-s ne sont pas en mesure de donner une réponse.

Certaines entreprises appartenant à l'économie collaborative et non à l'économie sociale et solidaire sont citées à ce stade, comme Airbnb ou Blablacar.

3) Quels sont selon vous spontanément les critères auxquels doit répondre une entreprise pour appartenir à l'économie sociale et solidaire ? A refaire avec

Ce qui revient le plus, par fréquence d'apparition :

1. But social / solidarité / intérêt général
2. Modèle économique à part / répartition de la valeur plus juste
3. Gouvernance démocratique / respect des collaborateur-trice-s / pas de discriminations
4. Attention portée à l'aspect environnemental
5. Le profit ne doit pas être l'unique objectif de l'entreprise
6. Collaboration / entraide / partage
7. Impact local

10 % des personnes interrogées n'ont pas répondu.

Les notions d'intérêt général, bien être social, respect de l'environnement et gouvernance démocratique qui sont au cœur de l'ESS ressortent bien. Les personnes qui ont répondu ont une perception plutôt juste des requis de l'ESS.

A ce niveau du questionnaire, des précisions sont données sur les notions :

Je vais vous parler dans ce questionnaire d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) !

Ce terme désigne simplement un ensemble d'entreprises qui respectent des règles déterminées selon des principes de solidarité et d'utilité sociale, entre autres :

- but poursuivi autre que les bénéfices (le but de l'entreprise n'est pas juste de faire de l'argent),
- gouvernance démocratique (l'information et l'expression des parties prenantes ne dépend pas de leur contribution financière à l'entreprise),
- bénéfices majoritairement utilisés pour maintenir et développer l'activité de l'entreprise.

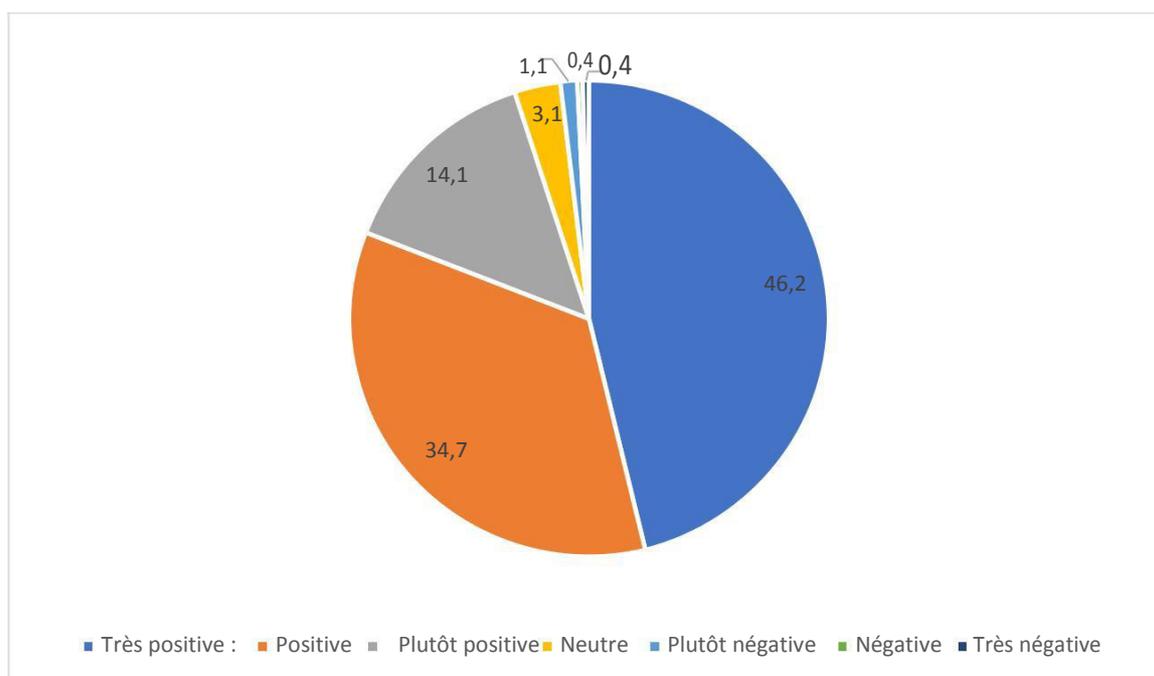
Ces entreprises sont historiquement les ASSOCIATIONS, COOPERATIVES, MUTUELLES, FONDATIONS mais il existe également des ENTREPRISES COMMERCIALES (j'écris en gros parce que c'est important) qui possèdent un agrément qui les intègre dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

On va aussi parler de capitalisme économique, à savoir notre système économique actuel centré sur le capital : les entreprises cherchent à générer du profit pour rémunérer les propriétaires (actionnaires) et sont en concurrence les unes avec les autres. Gardez en tête que je parle d'économie, et pas des autres aspects du capitalisme.

Pour résumer, l'économie capitaliste s'appuie sur les éléments suivants :

- entreprises privées
- liberté des échanges
- pouvoir des actionnaires
- recherche du profit (qui est une contrepartie au risque financier encouru par l'investisseur-se)
- accumulation du capital

4) Ma vision de l'économie sociale et solidaire est :



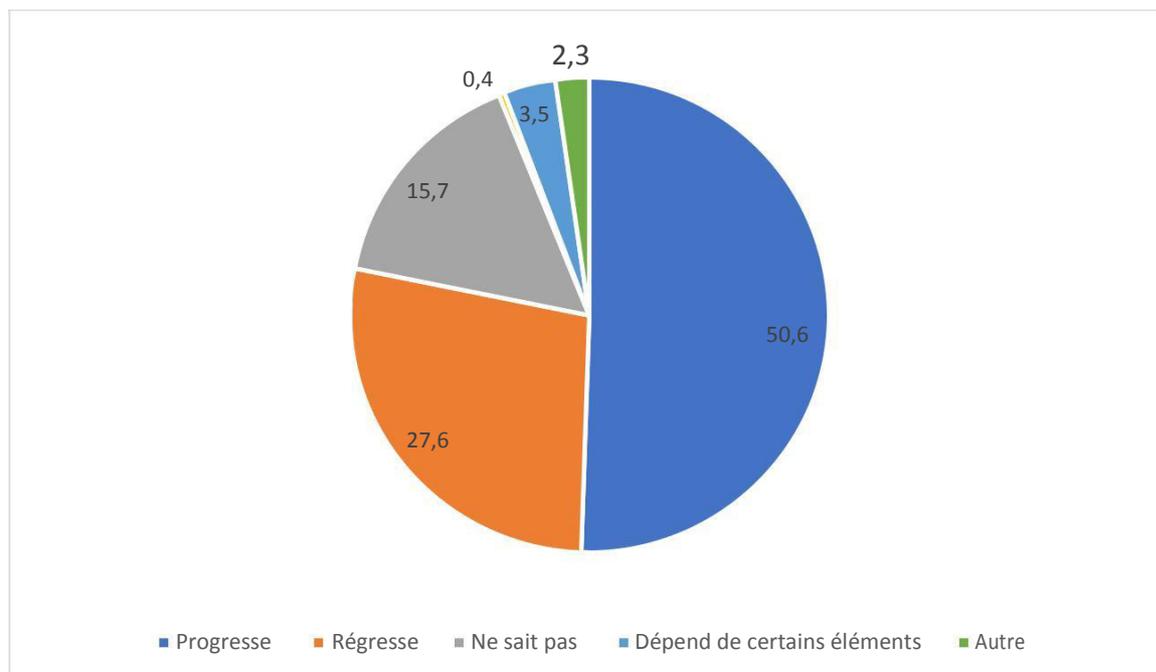
➔ Positif cumulé : 95%

➔ Négatif cumulé : 1,9%

➔ Neutralité : 3,1%

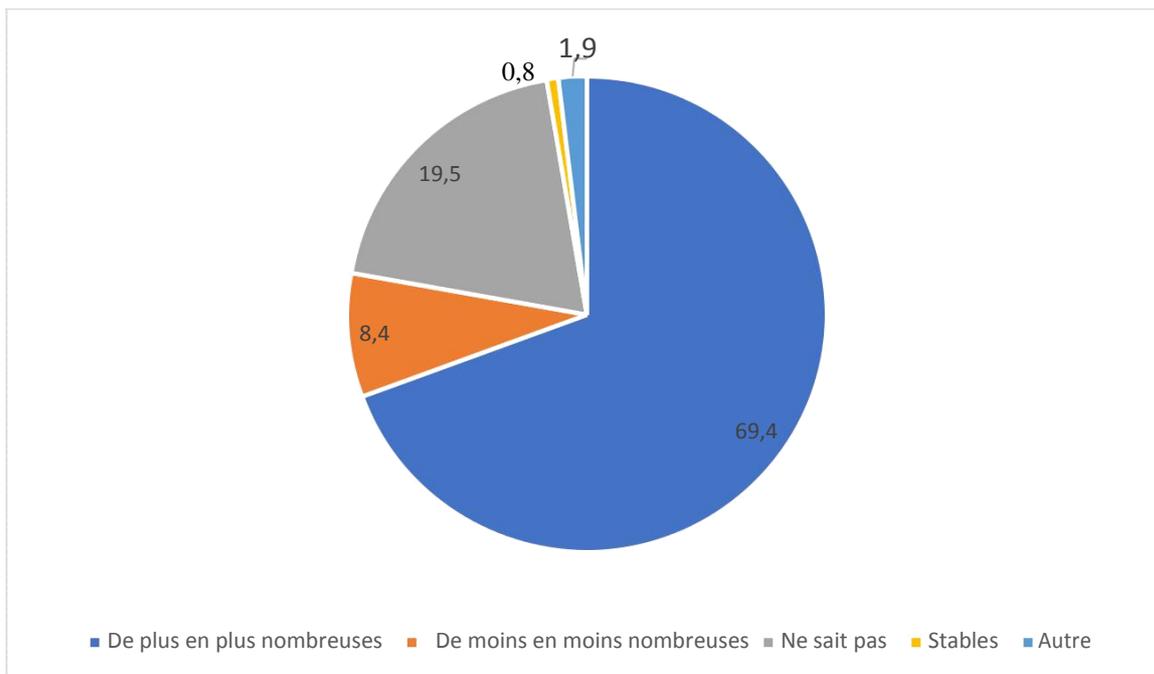
Bien que les personnes interrogées ne sachent pas toutes ce qu'est précisément l'ESS, elles ont une vision très largement positive de ce secteur.

5) **Selon vous, la solidarité en tant que valeur au sein de la société Française :**



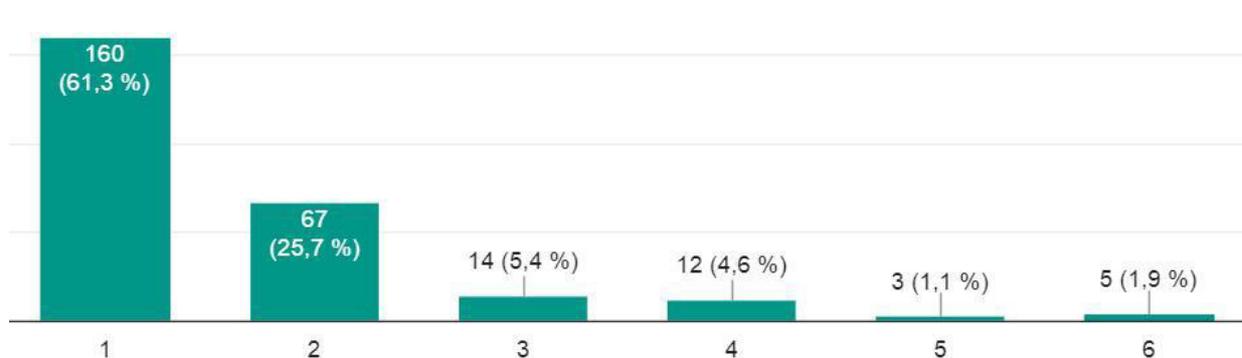
Certaines personnes répondent que l'évolution en tant que valeur dépend de certains éléments : ce que relaient les médias, l'actualité (hiver, attentats), l'âge, le sexe, la classe sociale et la géographie. La moitié des répondants pense que cette valeur progresse au sein de la solidarité Française.

6) **Les actions solidaires en France sont :**



Près de 70% des répondant-e-s estiment que les actions solidaires en France sont de plus en plus nombreuses.

7) L'ESS est un modèle dépassé



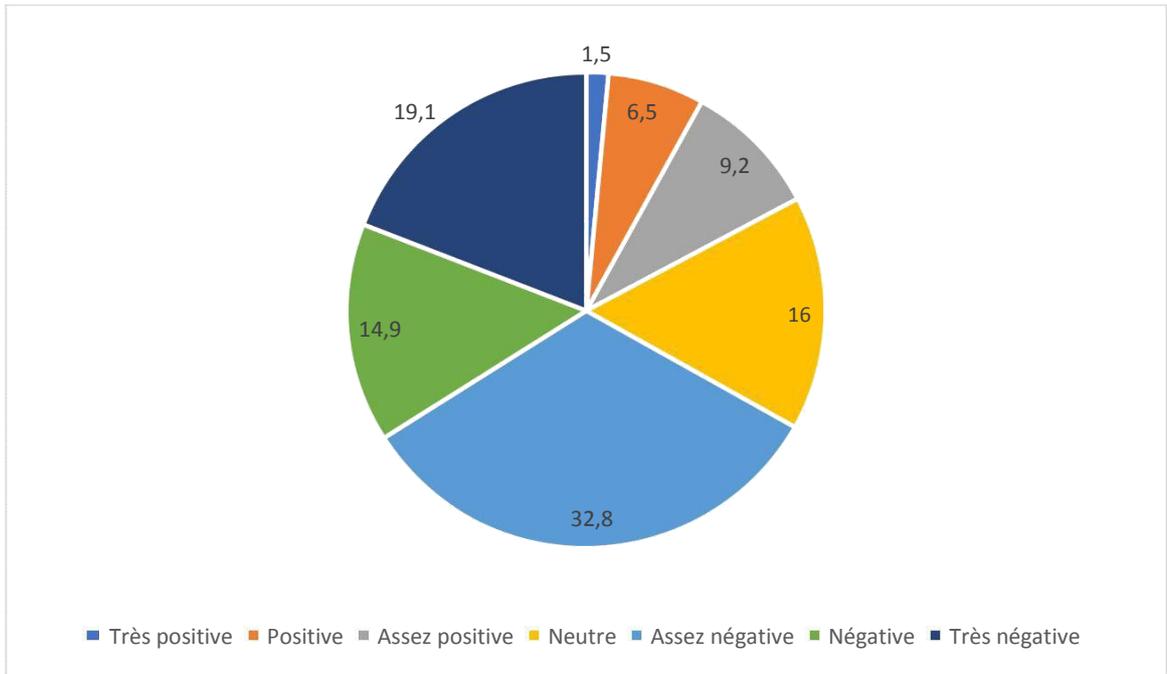
Pas du tout d'accord —————> Tout à fait d'accord

Moyenne obtenue : 1,6/6

Globalement, l'ESS n'est pas perçue comme un modèle dépassé. La moyenne obtenue est de 1,6/6, ce qui se situe entre « pas du tout d'accord » et « pas d'accord ».

Seuls 7,6% des répondant-e-s sont plutôt d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que l'ESS est dépassée.

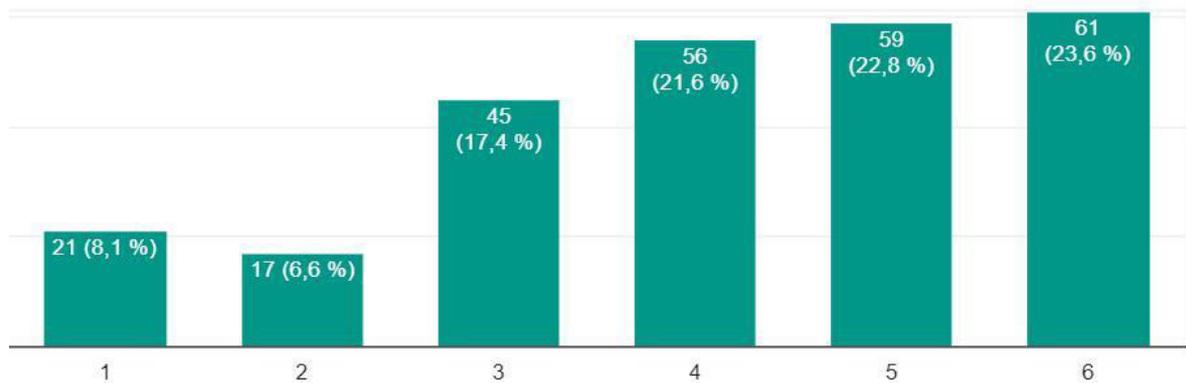
8) Ma vision de l'économie capitaliste est :



- ➔ Positif cumulé : 17,2%
- ➔ Négatif cumulé : 66,8%
- ➔ Neutralité : 16%

Plus de 2/3 des répondant-e-s ont une vision assez négative, négative ou très négative de l'économie capitaliste.

9) Le capitalisme est un modèle économique dépassé :



Pas du tout d'accord —————> Tout à fait d'accord

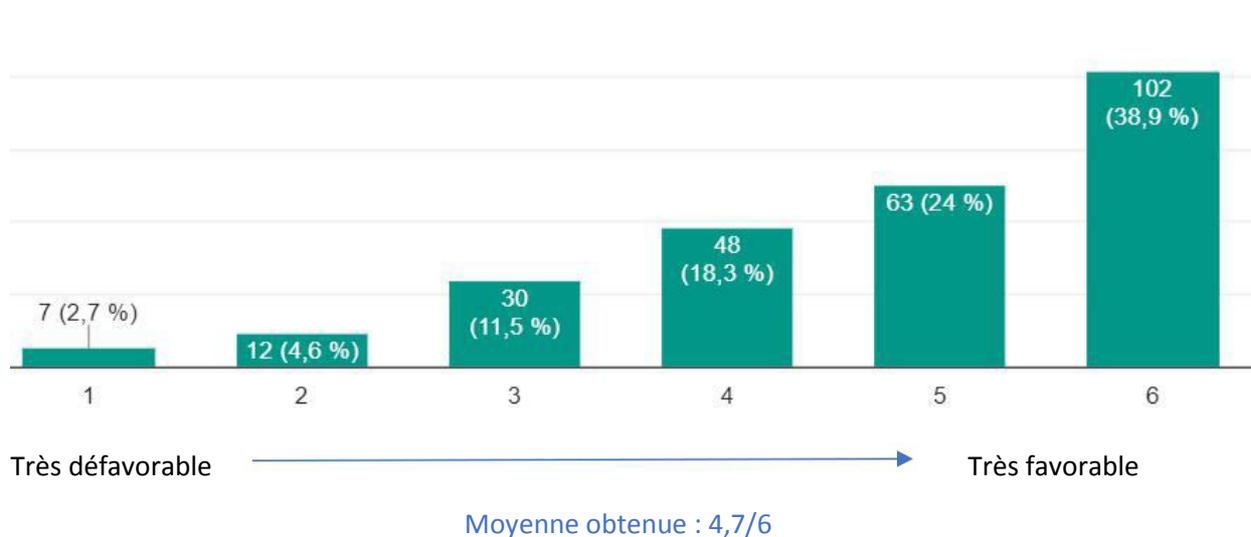
Moyenne obtenue : 4,2/6

Les réponses à cette question sont assez cohérentes avec celles de la question précédente. Ici 68% des personnes sont plutôt d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que l'économie capitaliste est dépassée. La moyenne obtenue est 4,2/6, ce qui correspond à « plutôt d'accord. »

La Ruche qui dit Oui ! (LRQDO) est une entreprise Française qui met en relation les producteurs locaux et les consommateurs en France et dans certains pays Européens via une plateforme internet.

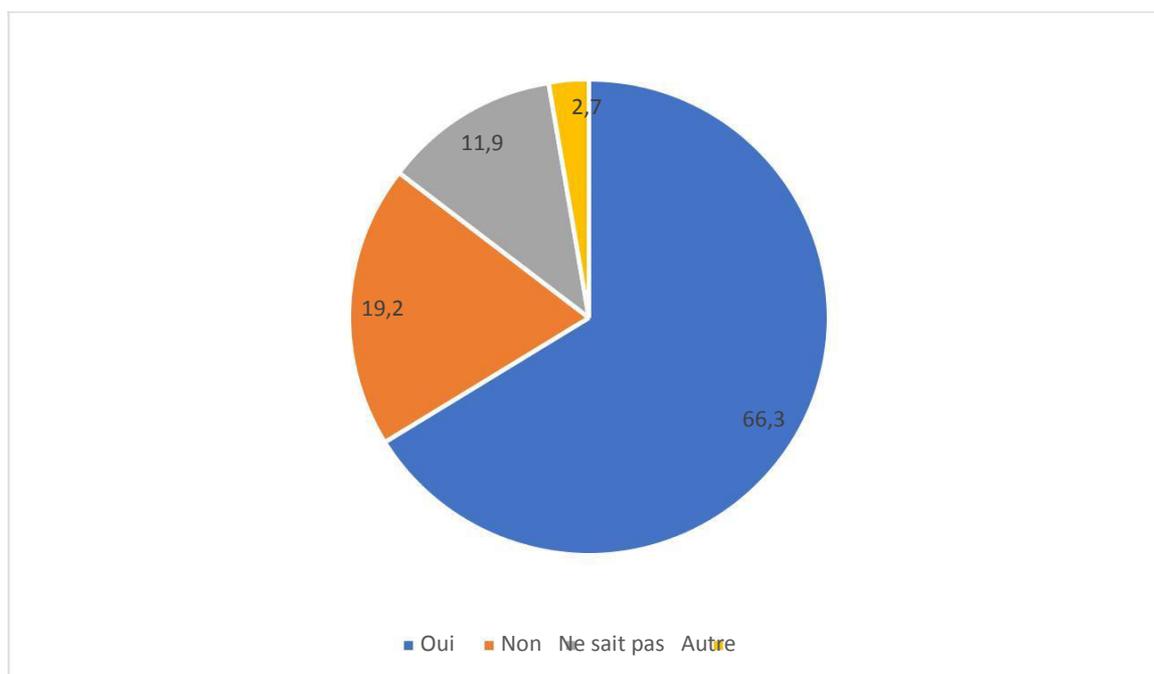
LRQDO se rémunère en prélevant 8,35% sur chaque vente effectuée sur la plateforme.

10) Etes-vous favorable au développement de ce genre d'entreprises ?



Plus de 80 % des personnes interrogées sont plutôt favorables, favorables ou très favorables au développement d'entreprises comme La Ruche qui dit Oui ! La moyenne obtenue est de 4,7/6, qui se situe donc proche de « favorable ».

11) Selon vous, ce modèle appartient-il à l'économie sociale et solidaire ?



Un grand pourcentage des personnes interrogées pense que LRQDO appartient au secteur de l'ESS (66%) et un faible pourcentage se montre très critique.

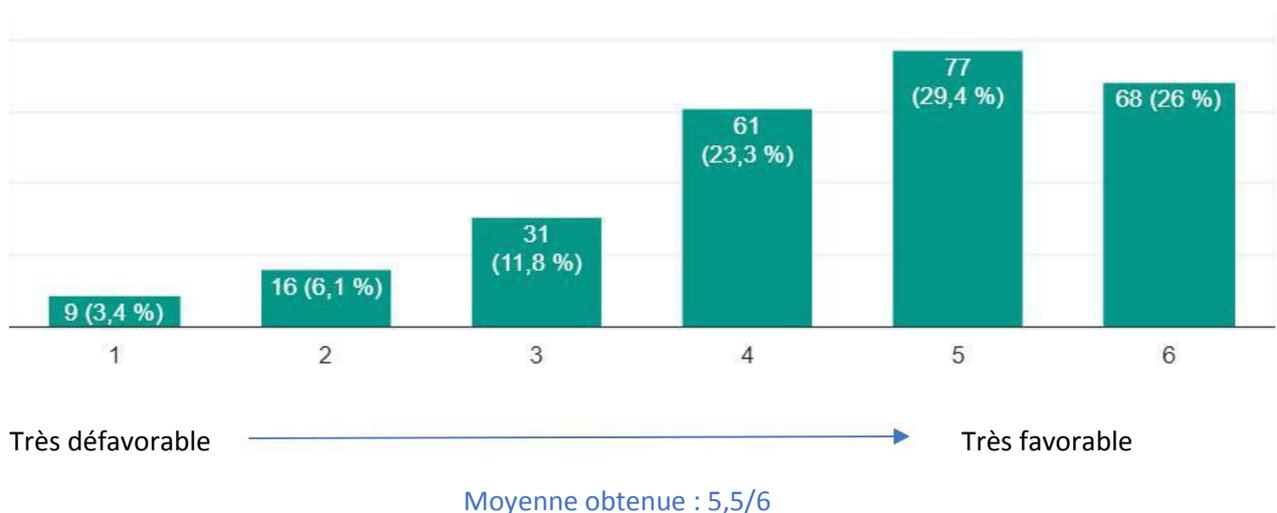
Les remarques négatives qui reviennent sont les suivantes : système non éthique, prix trop élevés, prélève trop aux agriculteurs, trop d'intermédiaires, reproches sur l'actionnariat.

Il y a une certaine confusion à nouveau avec l'économie collaborative : « fonctionne comme Airbnb et Blablacar ».

On voit bien que pour certaines personnes le profit et l'actionnariat ne sont pas compatibles avec l'ESS : « 2 intermédiaires, tenue par des businessmen, comptes au Luxembourg. », « le pourcentage perçu est trop important ! », « la ruche prélève trop aux agriculteurs et est liée à free », « le fait de prendre une commission me semble aller quelque peu à l'encontre des principes défendus ».

Blablacar est une entreprise Française qui met en relation des particuliers en France et en Europe pour mutualiser les trajets en voiture. Pour se rémunérer, Blablacar prélève entre 18 et 19% sur chaque réservation.

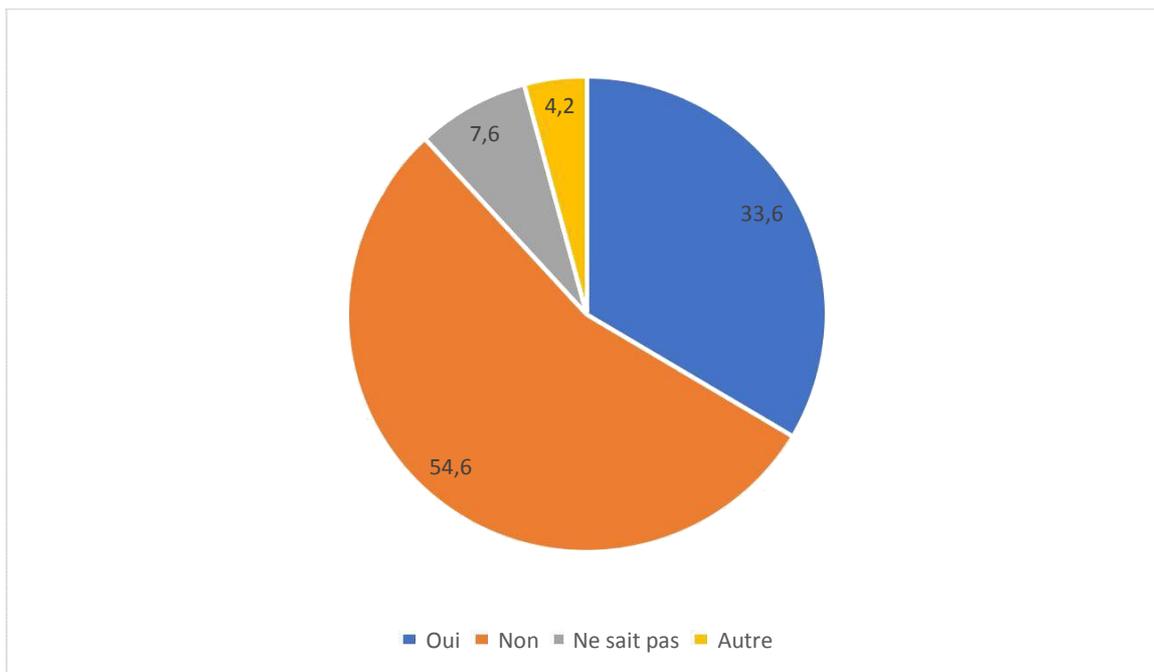
12) Etes-vous favorable au développement de ce genre d'entreprises ?



Blablacar obtient une très moyenne auprès des sondés : 5,5/6, ce qui situe l'avis moyen parfaitement entre « favorable » et « très favorable » aux entreprises de ce genre.

Les répondant-e-s sont donc plus favorables à Blablacar qu'à LRQDO.

13) Selon vous, ce modèle appartient-il à l'économie sociale et solidaire ?



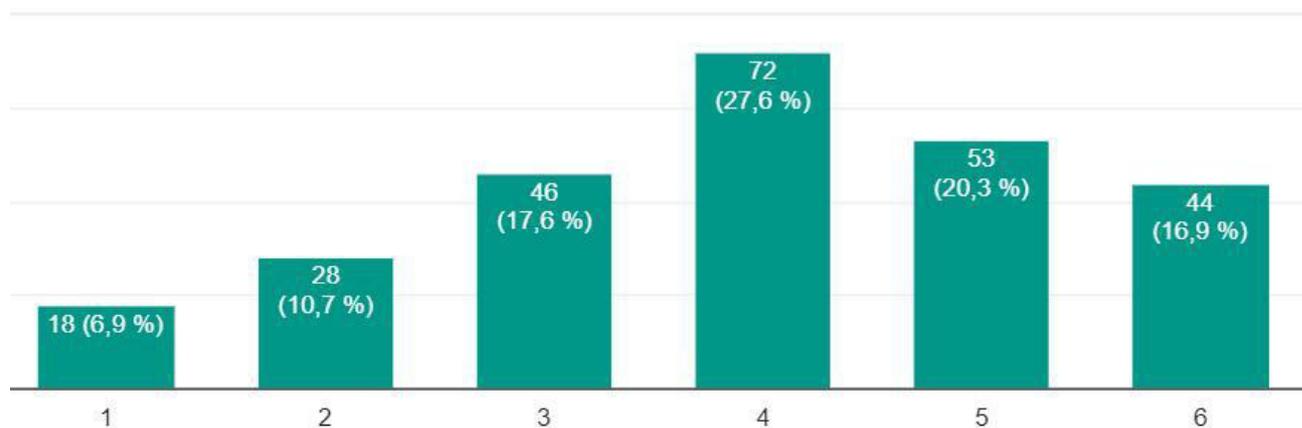
Parmi les personnes interrogées, 1/2 savent que Blablacar n'appartient pas à l'économie sociale et solidaire. 1/3 pensent cependant que oui. A nouveau, cela montre le niveau de confusion entre ESS et économie collaborative.

Les remarques qui reviennent à propos de Blablacar sont les suivantes : prix trop élevés, commissions trop grandes, évolution négative par rapport au début.

A nouveau, on retrouve l'incompatibilité commissions prélevées / social présente dans l'esprit de certaines personnes : « on ne peut pas vraiment dire que Blablacar appartient à l'ESS vu les commissions ».

Airbnb met en relation des particuliers qui souhaitent louer leur logement à des voyageurs qui cherchent un hébergement. Airbnb prélève 3% à l'hôte et entre 0 et 25% au locataire.

14) Etes-vous favorable au développement de ce genre d'entreprises ?



Très défavorable

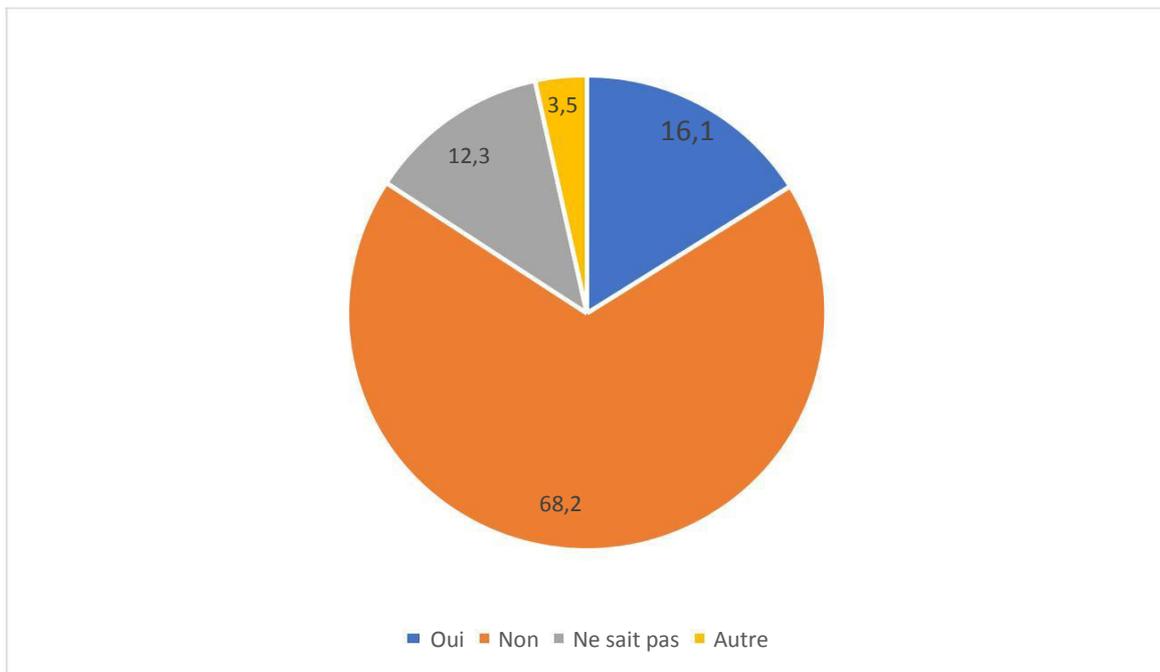


Très favorable

Moyenne obtenue : 5/6

Les répondant-e-s sont en moyenne favorables au développement d'entreprises comme Airbnb, avec une moyenne de 5/6.

15) Selon vous, ce modèle appartient-il à l'économie sociale et solidaire ?

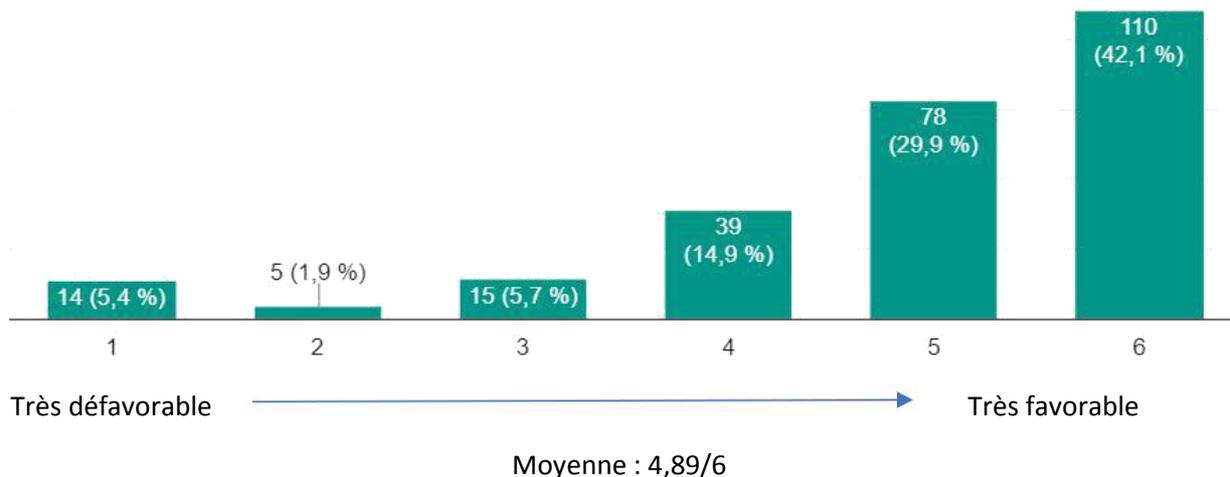


Les personnes sondées savent à près de 70% que Airbnb ne fait pas partie des organisations de l'ESS. Pour autant, elles sont plus favorables à ce genre d'entreprise qu'à LRQDO, mais moins favorables qu'à Blablacar.

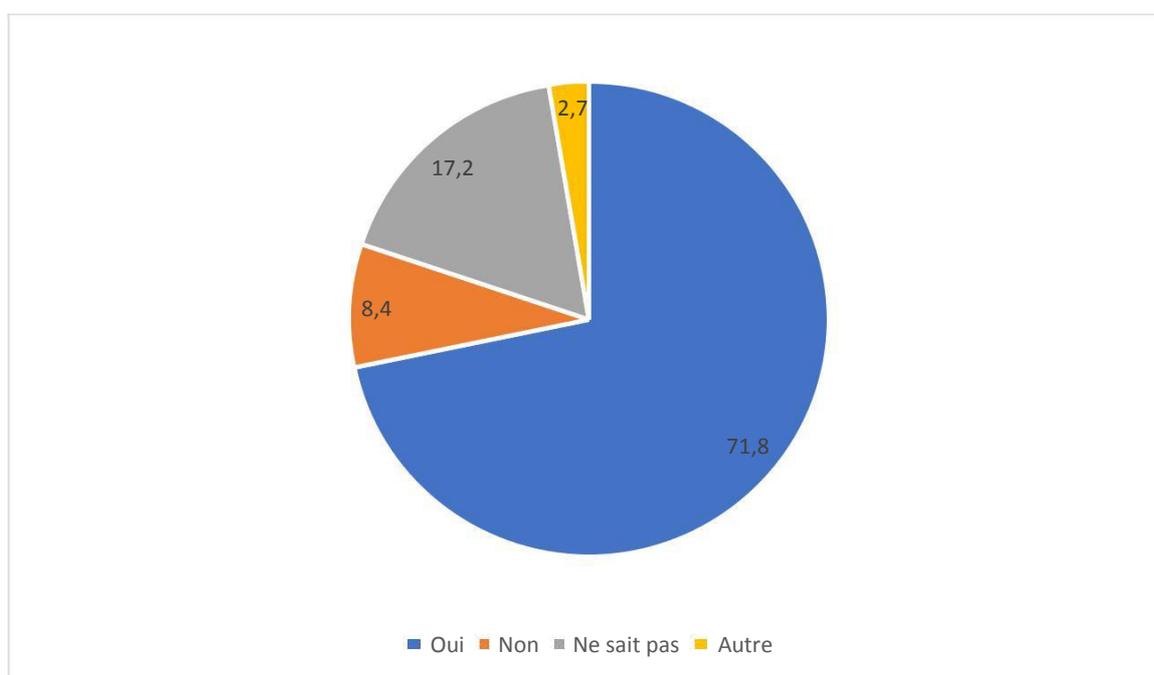
On trouve beaucoup moins de remarques négatives sur Airbnb que dans le cas de LRQDO et moins de remarques que pour Blablacar. On retrouve tout de même quelques commentaires sur les commissions prélevées, sur le fait qu'il y ait un intermédiaire, et sur la question de la concurrence au secteur de l'hôtellerie.

Les Cuistots Migrateurs est un traiteur Parisien de cuisine du monde qui emploie des chefs réfugiés. Ils se rémunèrent grâce à une marge sur chaque prestation dont j'ignore le montant.

16) Etes-vous favorable au développement de ce genre d'entreprises ?



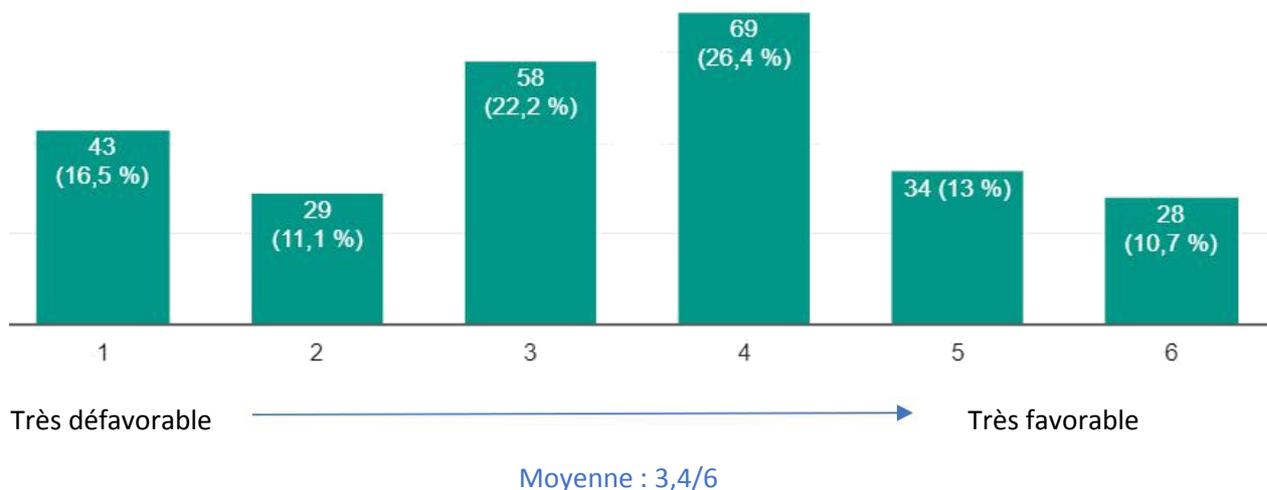
17) Selon vous, ce modèle appartient-il à l'économie sociale et solidaire ?



Le fait que la marge effectuée ne soit pas précisée ici a entraîné un taux de réponse « ne sait pas » plus important que pour les autres questions (17% contre en moyenne 10% pour les autres entreprises considérées). Certains ont écrit : « *difficile de savoir sans connaître la marge* ». Encore une fois pour un nombre important de personnes la marge effectuée par une entreprise joue une part importante pour dire si oui ou non elle appartient à l'économie sociale et solidaire.

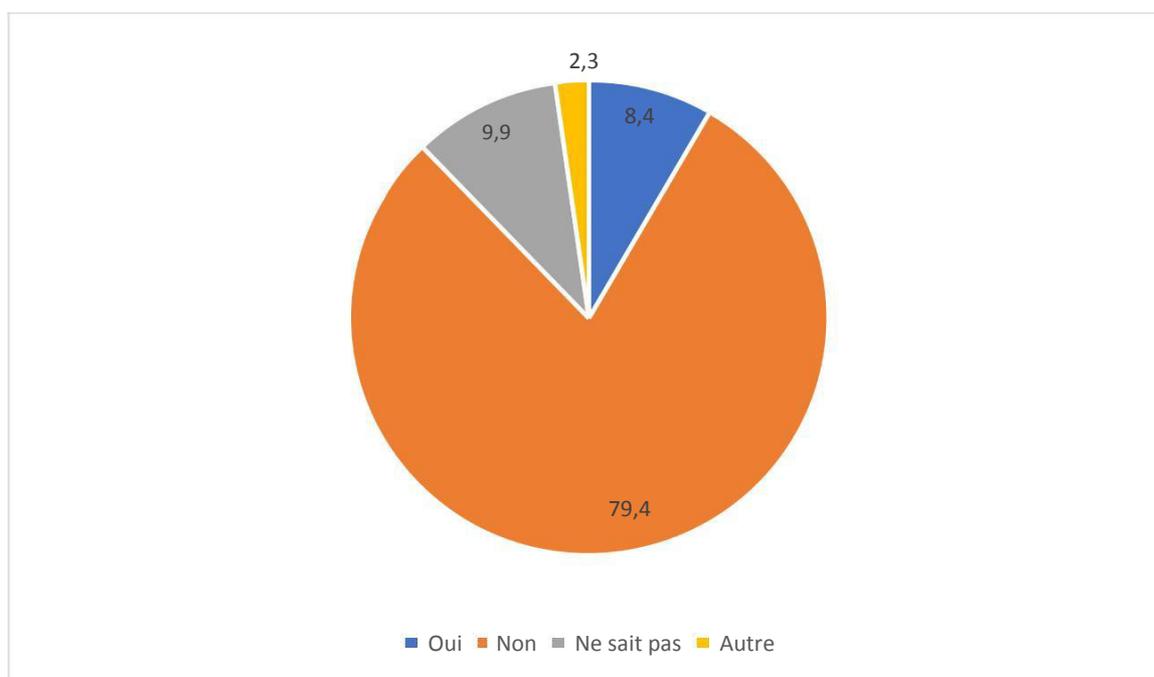
Uber met en relation des chauffeurs et des personnes souhaitant se déplacer en ville. Uber prélève 20% de commission sur chaque course.

18) Etes-vous favorable au développement de ce genre d'entreprises ?



Les avis sont beaucoup moins favorables pour Uber que pour les autres entreprises proposées (et notamment celles de l'ESS). Elle obtient la moyenne de 3,4/6, qui se situe entre « plutôt défavorable » et « plutôt favorable ».

19) Selon vous, ce modèle appartient-il à l'économie sociale et solidaire ?



Le résultat est plus tranché que pour les entreprises précédentes, avec 80% des sondés qui savent que Uber n'appartient pas à l'ESS. Il reste quand même plus de 8% de personnes qui pensent que c'est le cas.

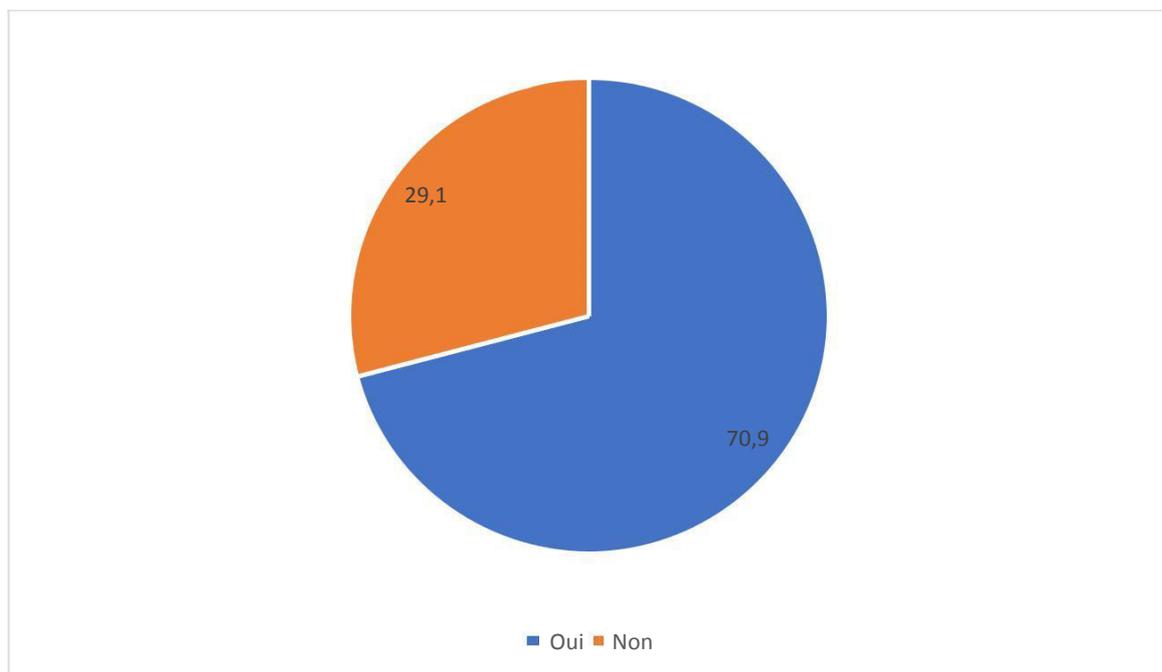
Dans chacun des 5 cas, la majorité des sondés sait déterminer si le modèle fait ou non partie de l'ESS. La moyenne sur les 5 cas des personnes qui ont raison est de 68%. Le modèle qui pose le plus de doutes est celui de Blablacar, et celui qui en pose le moins est Uber.

Finalement, parmi les entreprises proposées l'ordre décroissant de préférence est celui-ci : Blablacar (5,5/6) > Airbnb (5/6) > Les Cuistots Migrateurs (4,9) > La Ruche qui dit Oui ! (4,7/6) > Uber (3,4/6)

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ne sont pas celles qui ont la meilleure réputation auprès des citoyens. Ce point est intéressant, et l'on peut dès lors se demander pourquoi Blablacar et Airbnb sont plus plébiscitées que Les Cuistots Migrateurs et La Ruche qui dit Oui ! alors que leur impact social ou environnemental est a priori inférieur.

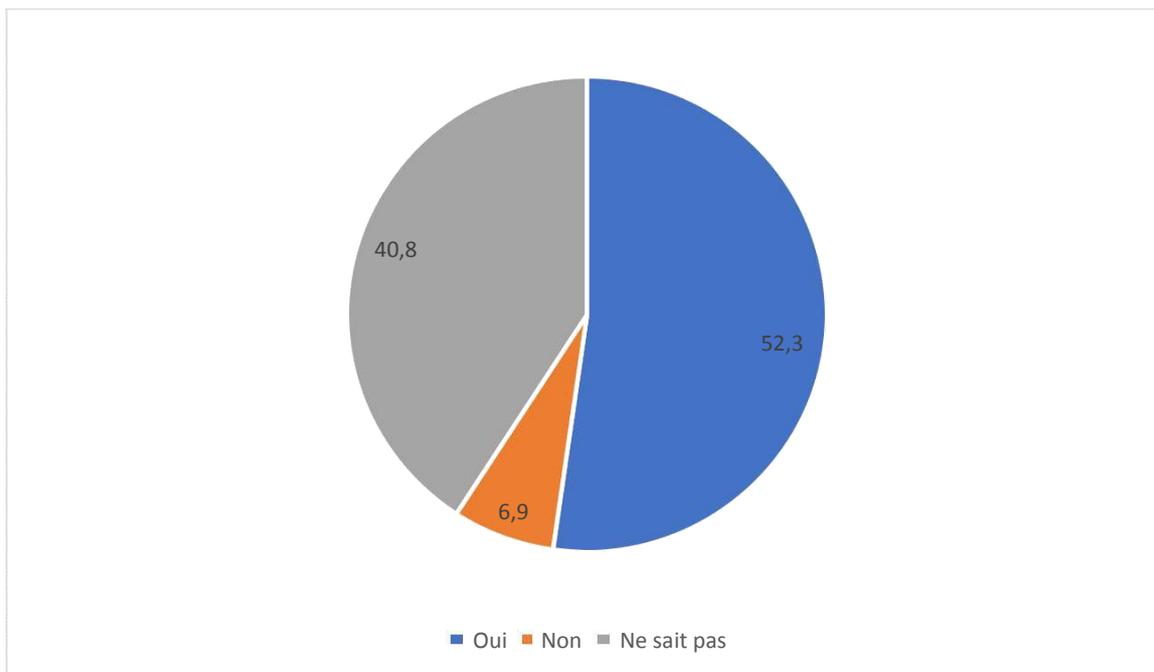
Quoi qu'il en soit, ce sont deux entreprises de l'économie collaborative qui arrivent en tête de liste, et cela prouve la légitimité et la popularité de ce secteur.

20) Avez-vous déjà entendu parler d'économie collaborative ?



Près d'une personne sur trois n'a jamais entendu parler d'économie collaborative.

21) Y a-t-il d'après vous une différence entre l'économie sociale et solidaire et l'économie collaborative ?



La frontière entre l'ESS et l'économie collaborative n'est pas claire puisque 40% des personnes interrogées ne savent pas s'il existe une différence entre les deux.

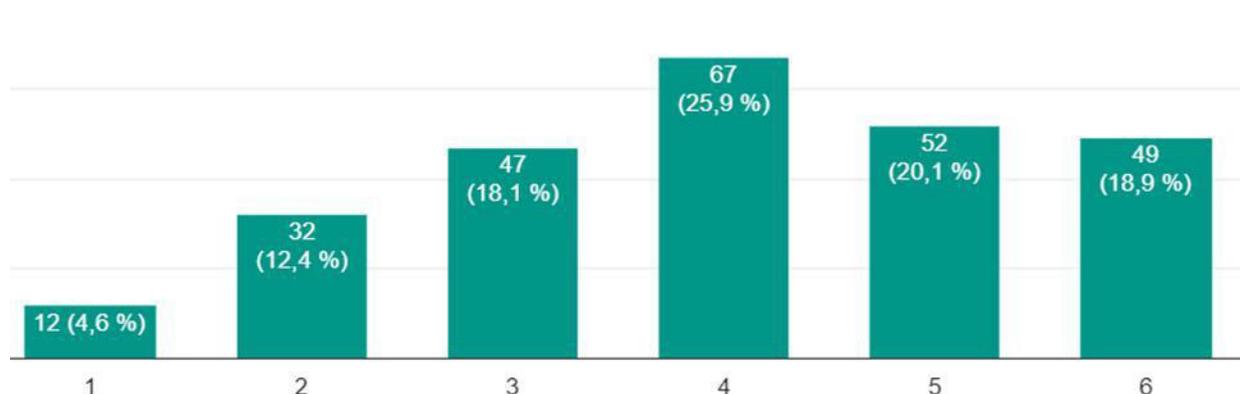
22) Si oui, quelle est la différence d'après vous ?

Réponses obtenues par fréquence d'apparition :

1. But poursuivi
2. Fonctionnement / chaîne de valeur
3. Gestion des ressources financières
4. Gouvernance
5. Statuts

Pour les personnes qui savent qu'il existe une différence, la notion de but poursuivi qui est celle qui diffère entre les modèles est à juste titre la plus citée.

23) L'économie sociale et solidaire et l'économie capitaliste peuvent cohabiter (autrement dit ce n'est pas un problème si l'économie est composée des deux modèles) :

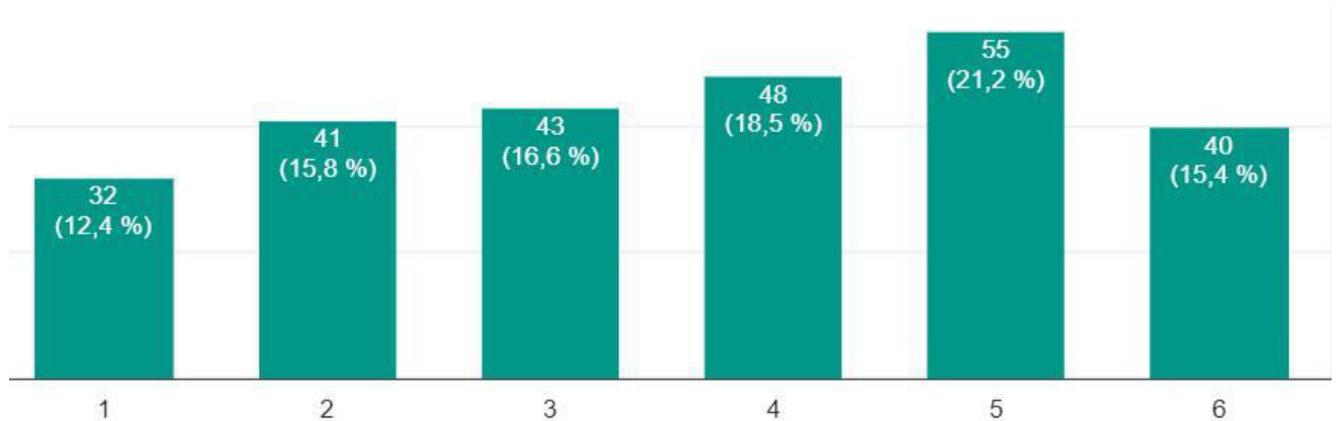


Pas du tout d'accord ▶ Tout à fait d'accord

Moyenne : 4/6

La cohabitation entre ESS et capitalisme est en moyenne considérée comme plutôt possible au sein de l'économie.

24) L'économie sociale et solidaire et l'économie capitaliste doivent cohabiter (autrement dit leur cohabitation est indispensable à la santé de l'économie) :



Pas du tout d'accord ▶ Tout à fait d'accord

Moyenne : 3,7/6

Les avis sont un peu moins marqués sur la nécessité de cohabitation des deux modèles que sur la possibilité de cohabitation (cf question précédente).

25) Soutenez-vous des entreprises de l'ESS au quotidien ? (membre, client)



50 % des personnes ne savent pas ou ne peuvent pas affirmer avec certitude qu'elles sont membres ou clientes d'organisations de l'ESS.

Ce niveau d'incertitude est cohérent avec l'auto-évaluation du niveau de connaissance de l'ESS du départ, puisque 50% environ des répondant-e-s affirmaient savoir vaguement, très vaguement ou ne pas savoir ce qu'est l'ESS.

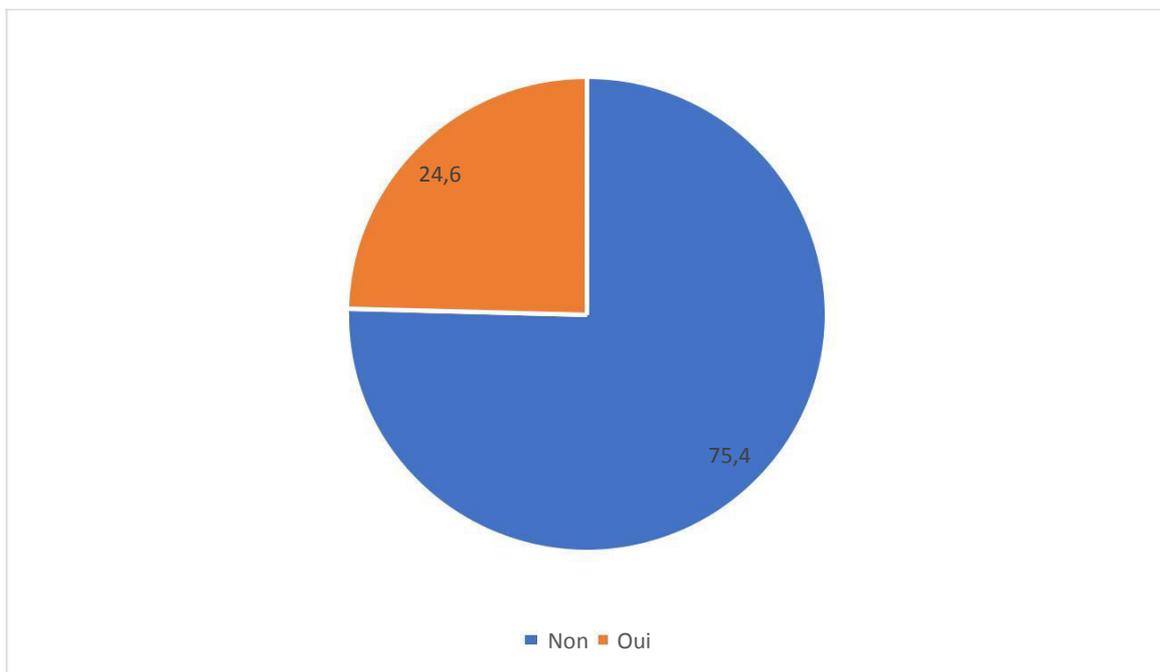
26) Si non, pourquoi ?

1. Méconnaissance / manque de visibilité des entreprises de l'ESS
2. Pas l'occasion / pas d'offres
3. Manque de moyen à égalité avec manque de temps
4. Complexité
5. Manque de confiance à égalité avec manque de motivations

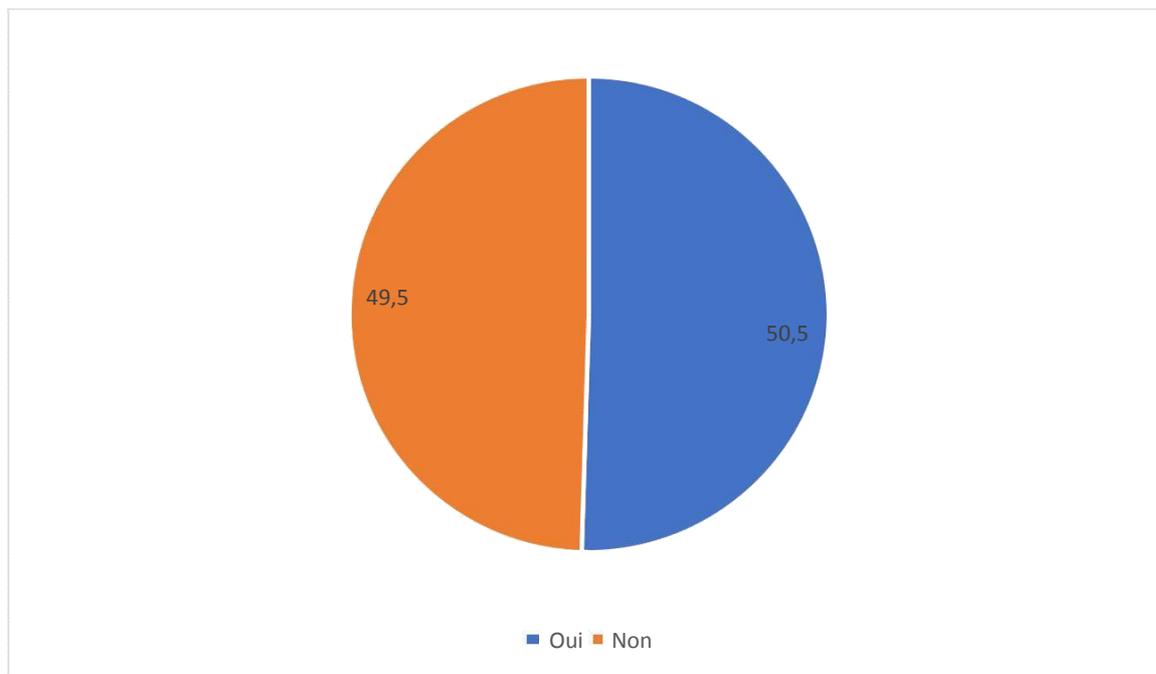
La méconnaissance de l'ESS arrive en tête dans les raisons pour lesquelles les répondant-e-s ne fréquentent pas d'organisations de ce secteur.

L'argument du manque de moyens montre que les personnes interrogées estiment que les biens et services proposés par les entreprises de l'ESS sont plus coûteux que ceux des entreprises traditionnelles.

27) Travaillez-vous ou avez-vous travaillé pour une entreprise de l'ESS ?



28) Avez-vous déjà envisagé de le faire ?



50% des sondé·e·s présentent un intérêt pour l'ESS au point d'avoir déjà songé à travailler dans ce secteur.

29) Si oui, qu'est-ce qui vous freine ?

1. Pas d'opportunités / pas d'offres d'emploi
2. Autre travail / pas la bonne formation
3. Pas le temps à égalité avec rémunération faible
4. Peu de mixité dans ce milieu

La raison principale qui freine les répondant·e·s à se lancer dans l'ESS est l'absence d'opportunités ou d'offres d'emploi. En 2013 pourtant, 12600 offres d'emploi de cadres dans l'ESS ont été publiées sur le site internet de l'Apec.⁴³ On peut imputer cette perception d'un manque d'emplois au manque de connaissances du secteur et à sa complexité. On peut aussi supposer un manque de communication des organisations de l'ESS sur leurs activités et sur les offres d'emploi proposées.

Beaucoup de personnes pensent qu'il faut du temps pour travailler dans l'ESS c'est-à-dire qu'un travail dans l'ESS correspond à du bénévolat.

La faible rémunération est un argument qui revient régulièrement aussi. Il est vrai effectivement qu'en moyenne les salaires sont 10% inférieurs dans l'ESS par rapport au reste de l'économie privée, et 5% inférieurs par rapport au secteur public⁴⁴.

Le manque de mixité cité est intéressant et montre que le secteur de l'ESS peut être perçu comme un milieu fermé.

30) Si non, pourquoi ?

⁴³ CNCRES. (2015). *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*.

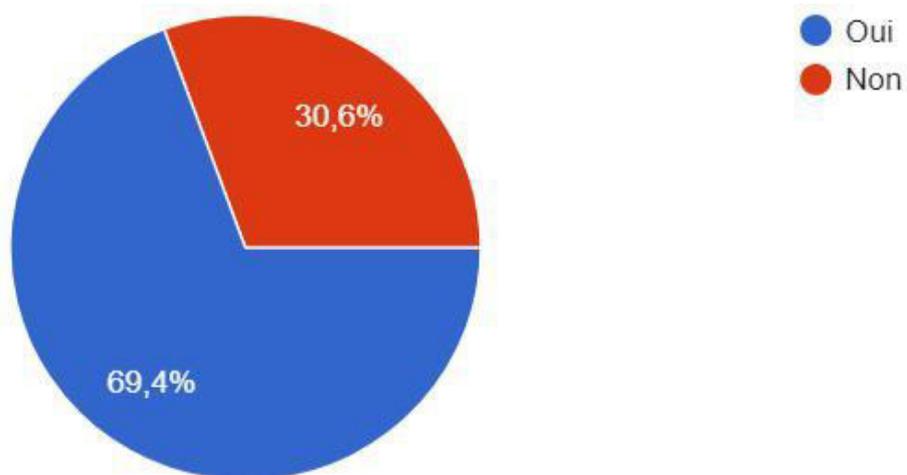
⁴⁴ Ibid.

1. Autre travail / pas la bonne formation
2. Pas d'opportunités / pas d'offres d'emploi
3. Pas le temps 3bis. Pas l'envie
4. Manque de connaissances / d'informations sur le milieu

Sur les deux dernières questions cumulées, les raisons qui ressortent par fréquence d'apparition décroissant sont les suivantes :

- 1- Manque d'opportunités / pas d'offres d'emploi
- 2- Autre travail / pas la bonne formation
- 3- Pas le temps
- 4- Salaires
- 5- Pas d'intérêt
- 6- Manque de connaissances

31) **Pratiquez-vous le boycott de certaines marques / entreprises ? (Boycott = refus d'acheter, de fréquenter).**



70% des personnes affirment pratiquer le boycott. Si c'est effectivement le cas, cela représente une force de frappe importante face aux entreprises.

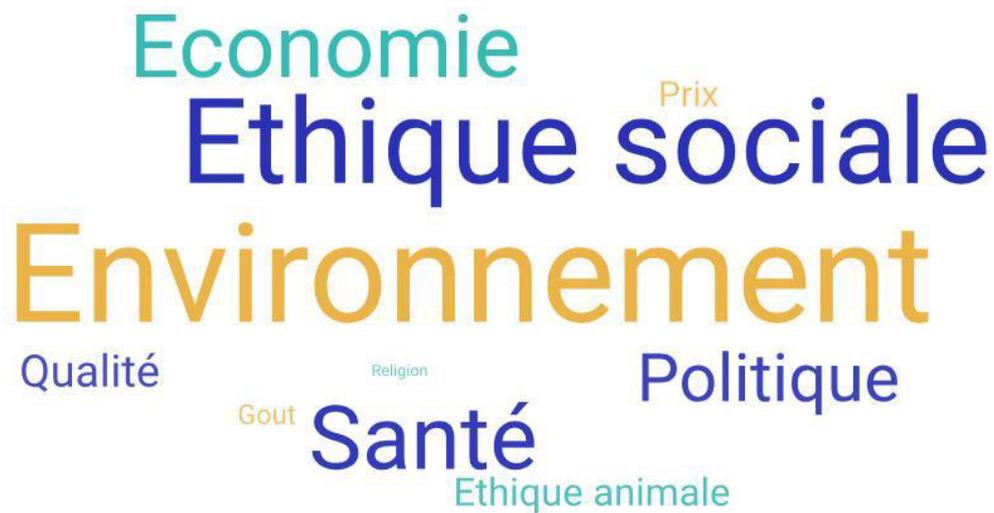
32) **Laquelle / lesquelles ?**

La taille de la police utilisée est proportionnelle à la fréquence d'apparition.

10. Fourrure

33) Pour quelle(s) raison(s) ?

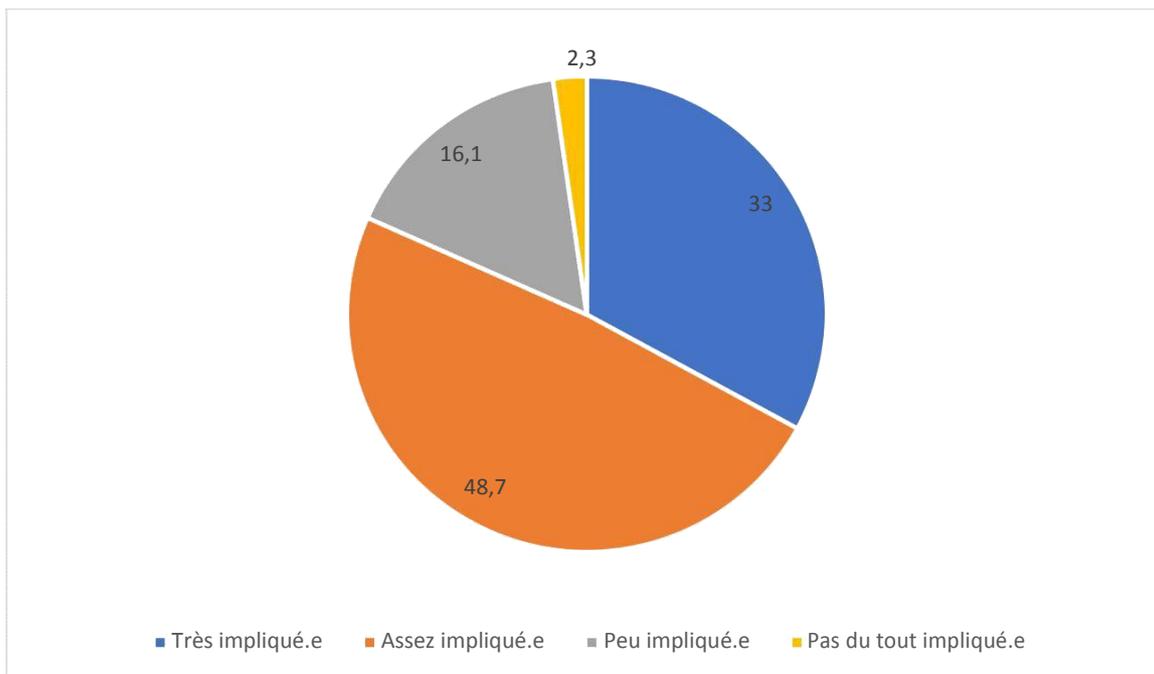
A nouveau la taille de la police employée est proportionnelle à la fréquence des réponses.



NB : La réponse « économie » fait allusion au soutien à l'économie locale ou à la fraude fiscale.

L'environnement arrive en tête de liste suivi de près par l'éthique sociale. Suivent la santé, les raisons économiques et politiques, puis plus loin la qualité, l'éthique animale et le prix, et enfin le goût et la religion.

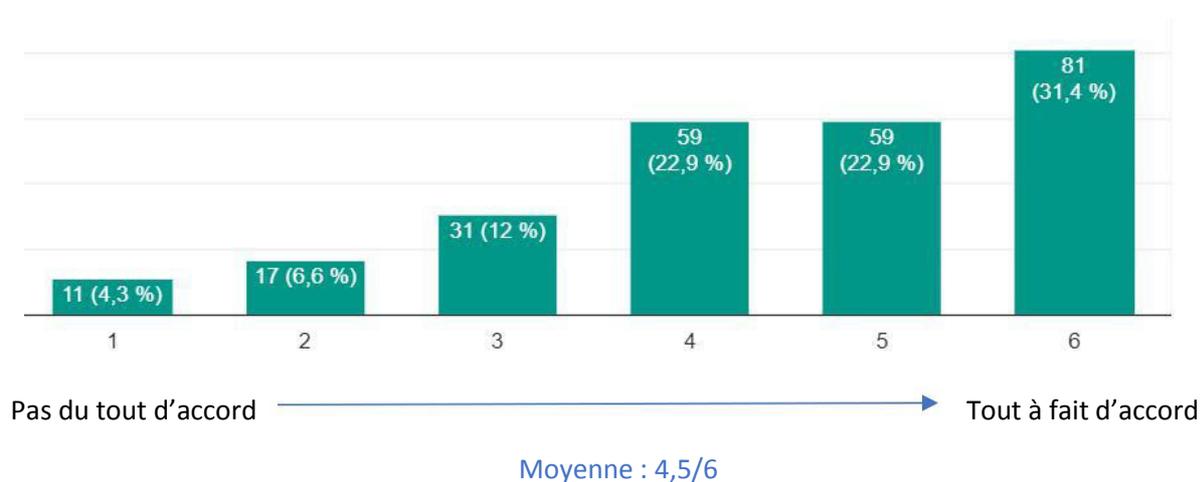
34) Vous sentez-vous impliqué·e dans un changement de société ?



80% des personnes se sentent assez impliquées ou très impliquées dans un changement de société, avec 33% qui se sentent très impliquées. Ce dernier pourcentage correspond à peu de choses près au pourcentage de personnes qui pratiquent un boycott actif.

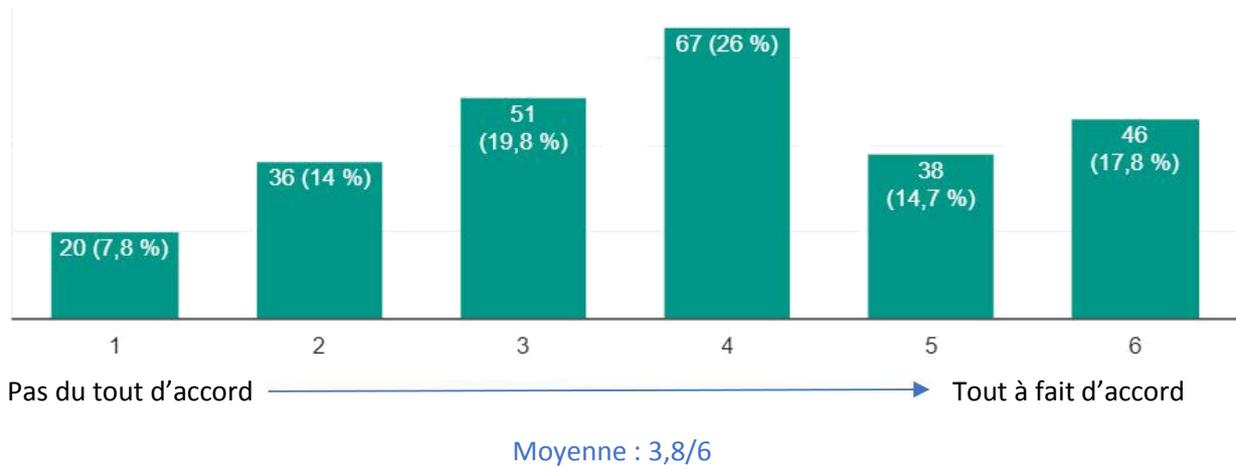
Je n'ai pas trouvé de résultat probant sur le lien entre âge et engagement : parmi les personnes très engagées, 48,1% ont entre 16 et 25 ans, et 33,3% ont entre 26 et 35 ; c'est exactement la même proportion que dans la globalité des sondé-e-s.

35) A terme, j'aimerais que l'économie sociale et solidaire remplace le capitalisme :



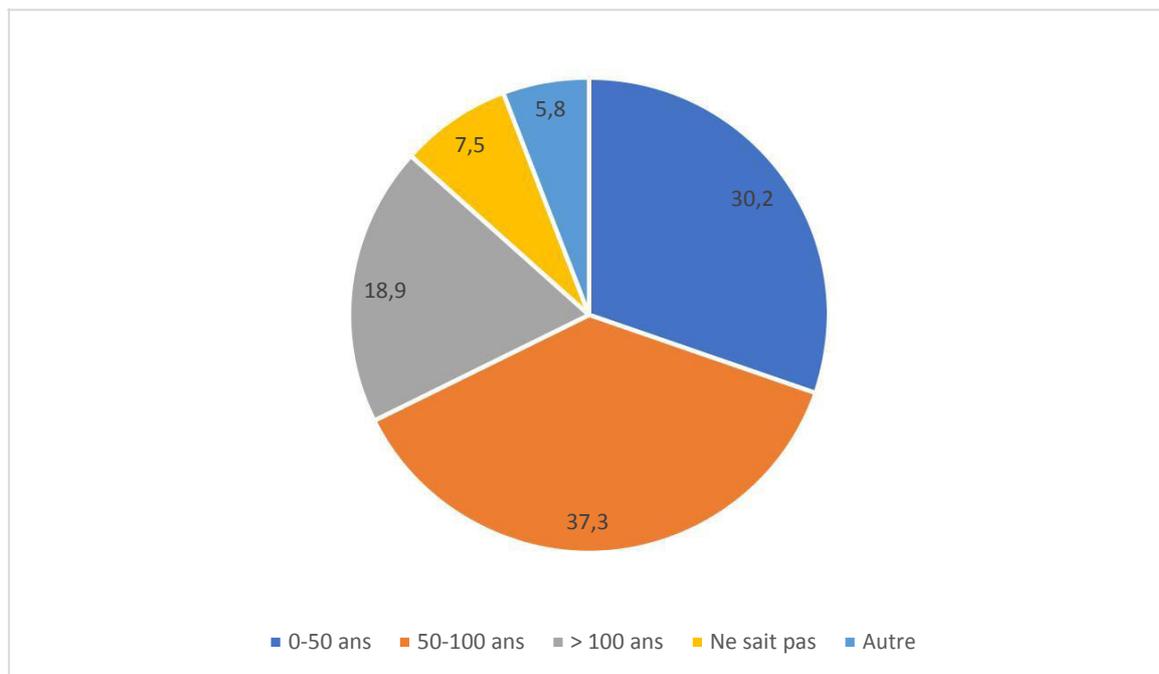
Les personnes sondé-e-s sont en moyenne entre favorables et très favorables au remplacement de l'économie capitaliste par l'économie sociale et solidaire.

36) A terme, l'économie sociale et solidaire peut remplacer le capitalisme :



Si la volonté de remplacement est présente, cela n'est pas forcément perçu comme possible : les avis sont mitigés sur cette question, et en moyenne les avis oscillent entre « plutôt pas d'accord » et « plutôt d'accord ».

37) Si oui, combien de temps ce changement prendra-t-il ?



Pour près de 70% des personnes interrogées qui pensent qu'une transition d'une économie capitaliste à une économie du social et du solidaire est possible, ce changement prendra moins de 100 ans.

Conclusion du questionnaire

L'étude des réponses à ce questionnaire permet de dégager plusieurs éléments de conclusion.

D'abord, ce questionnaire m'a permis de montrer que le niveau de connaissance sur l'ESS est faible : sa complexité et son caractère protéiforme la desservent, et les citoyen·n·es ont du mal à le cerner. Même après une définition donnée, 50% d'entre eux·elles ne sont pas en mesure d'affirmer avec certitude être membre ou client·e d'une organisation de l'ESS. C'est d'ailleurs ce manque de connaissances qui revient en premier dans les raisons pour lesquelles il·elle·s ne fréquentent pas ce genre d'entreprise au quotidien.

Malgré le flou qui plane autour de sa définition, l'ESS est plébiscitée à 95% (avis plutôt positifs, positifs et très positifs cumulés), et n'est pas perçue comme un modèle dépassé. Les actions solidaires en France sont perçues comme de plus en plus nombreuses, bien qu'une personne sur deux seulement estime que la solidarité en tant que valeur progresse au sein de la société.

Le capitalisme quant à lui est moins bien perçu avec près de 70% d'avis négatifs (cumulés). En moyenne les gens se positionnent comme « plutôt d'accord » avec l'affirmation selon laquelle le capitalisme est un modèle dépassé.

Ensuite ce questionnaire m'a permis de souligner la confusion faite entre économie collaborative et l'ESS. Près d'une personne sur deux ne sait pas s'il y a ou pense qu'il n'y a pas de différence entre les deux modèles. Cela explique que les dérives constatées dans certaines entreprises de l'économie collaborative aient pu noircir l'image de certains acteurs de l'ESS.

J'ai également trouvé intéressant de constater que ce ne sont pas nécessairement les entreprises de l'ESS qui sont les plus plébiscitées par les citoyen·n·es. Parmi la liste que j'ai proposée, Blablacar et Airbnb arrivent en tête. On peut émettre deux hypothèses : soit ces entreprises sont plus performantes (en termes de communication, de réactivité, de qualité), auquel cas cela rejoint mon argument sur performance supérieure des entreprises hors ESS, soit les services qu'elles proposent plaisent plus, ce qui me laisse penser que l'argument financier est le premier critère de sélection, puisque ces deux entreprises permettent de faire des économies. Cependant, Uber permet aussi de voyager moins cher, mais arrive en bas de liste. En tous cas, les considérations sociales et environnementales ne sont pas celles qui déterminent l'intérêt pour le modèle.

Je conclus également d'après ce questionnaire que parmi les 70% de personnes qui pratiquent le boycott, 70% d'entre elles pratiquent un boycott « symbolique » de quelques entreprises, en moyenne 2, qui est un premier pas. Les 30% restant pratiquent un boycott actif, excluant des catégories de produits, des catégories d'entreprises ou des modes de consommation.

Au final, ces 30% correspondent à la proportion de personnes qui se sentent très impliquées dans un changement de société. Dans le cadre de ce questionnaire, il n'apparaît pas de corrélation entre jeune âge et implication forte. Au total, 80% des personnes sondées se sentent assez impliquées ou très impliquées dans un changement de société. Je trouve ce résultat encourageant et révélateur d'un mouvement en marche.

50% des répondant·e·s ont d'ailleurs déjà envisagé de travailler dans l'ESS, et ce qui les freine globalement est le fait qu'il·elle·s n'aient pas de formation adaptée ou qu'il·elle·s aient choisi une autre voie. Le développement d'écoles ou de formations aux métiers de l'ESS ainsi qu'une meilleure communication pourrait permettre d'attirer de nouvelles personnes dans ce secteur, à condition que les offres d'emploi suivent cette dynamique de croissance. Cette dernière inconnue dépendra de la voie économique et politique que nous choisirons d'emprunter.

Autres

1. Charte de l'économie sociale et solidaire (1995)

Charte de l'ESS de 1995

Comme les pays développés, la France traverse une période marquée par de profonds bouleversements qui résultent tant des évolutions technologiques que de la mondialisation de la vie économique. Ils entraînent la transformation des métiers et une évolution profonde des modes de vie et des aspirations collectives, mais aussi la déstabilisation des mécanismes de protection sociale, la montée des déséquilibres régionaux et des phénomènes d'exclusion. Cette situation génère un climat d'incertitude politique et sociale, qu'avivent les changements intervenus sur la scène internationale. Après une phase marquée par l'exaltation irréfléchie de l'individualisme libéral, elle suscite un renouveau de l'esprit de solidarité : solidarité avec le Tiers monde ou avec les exclus de la croissance, mais aussi solidarité au sein des groupes professionnels ou sociaux. Les entreprises de l'économie sociale se veulent les instruments du renouveau des valeurs de la solidarité. Les coopératives, associations et mutuelles, dont les racines remontent à un XIXe siècle marqué par le triomphe du libéralisme sauvage, ont l'ambition, à l'aube du XXIe siècle, de contribuer efficacement à la solution de certains des problèmes majeurs de notre société. Pour bien comprendre leur rôle actuel et leurs ambitions, faut-il encore rappeler ce qu'elles sont.

Charte de l'Économie Sociale

DECLARATION DU CNLAMCA

COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTIVITÉS MUTUALISTES, COOPÉRATIVES ET ASSOCIATIVES

(ASSOCIATION LOI 1901 CRÉÉE EN 1970)

Ce qu'elles sont : Ce sont des entreprises, qui vivent dans l'économie de marché. Mais ce sont des entreprises différentes, car nées d'une volonté de solidarité au service de l'homme, elles privilégient le service rendu par rapport au profit dégagé et intègrent dans la vie économique la dimension sociale. Il est peu d'activités humaines dans lesquelles elles ne soient pas présentes, parfois modestement, parfois fortement. D'où une très grande diversité qui, au-delà même des formes juridiques qui leur sont spécifiques, leur permet d'apporter dans la société actuelle, complexe et hétérogène une réponse adaptée aux besoins matériels et moraux de l'homme. L'homme a des besoins évidents : . il veut acquérir des biens et des services au moindre coût et de la meilleure qualité : les coopératives de consommation, les coopératives d'habitation, les banques coopératives, les assurances à caractère mutuel, les mutuelles de santé, et nombre d'associations d'usagers répondent à cet objectif ; . il veut exercer son métier en conservant son autonomie, tout en bénéficiant des mêmes avantages que les grandes entreprises : les coopératives d'agriculteurs, d'artisans, de pêcheurs, de transporteurs, de commerçants, entre autres, lui en donnent le moyen ; . il veut s'associer avec d'autres pour gérer démocratiquement son entreprise : la coopérative de travailleurs le lui permet. Mais l'homme a aussi d'autres aspirations, d'ordre moral ou philosophique. Il veut concourir à la lutte contre les fléaux sociaux, faire de la santé un investissement social, faire face à des besoins que l'entreprise classique ou l'Etat ne satisfont pas, développer des institutions que l'économie marchande traditionnelle ne suscite pas. La mutuelle et l'association permettent

à ces tâches, hors de la portée d'un individu isolé, d'être assumées collectivement par la participation responsable de chacun à la Communauté.

A dire vrai, il est rare qu'une entreprise de l'économie sociale réponde à l'un de ces seuls besoins ou aspirations. Toutes, peu ou prou, visent simultanément plusieurs objectifs. Au-delà de ces diversités, elles obéissent, dans leur fonctionnement, à des règles voisines : nées d'une libre initiative collective, elles appliquent la règle démocratique : "un homme, une voix" ; leur éthique implique le souci de la qualité du service, de la transparence de la gestion et de la prise en compte équitable des relations avec les salariés.

Leur rôle : Les entreprises de l'économie sociale sont des entreprises qui font face aux contraintes et exploitent les opportunités de la vie économique. Elles recherchent l'amélioration de leur productivité, elles s'adressent aux marchés financiers, recourent aux techniques les plus modernes. Mais ce n'est pas seulement à la qualité de leurs résultats économiques que l'on juge leurs succès. Ils se jugent aussi en fonction des formes de solidarité qu'elles concrétisent : 1 - D'abord solidarité entre les sociétaires qui sont à l'origine de leur création. Cet esprit de solidarité responsable favorise la créativité de l'esprit militant des associés. Le recours au bénévolat est une des caractéristiques de l'économie sociale. 2 - Solidarité professionnelle ou sociale : immergées dans un secteur professionnel ou social, les entreprises de l'économie sociale participent activement à la définition de ses orientations. Elles constituent parfois un élément décisif de ses structures collectives et de son évolution. 3 - Solidarité régionale : les entreprises de l'économie sociale figurent parmi les agents de développement des régions où elles se sont implantées et les partenaires reconnus de leurs responsables politiques et économiques. 4 - Solidarité au niveau de la Nation car rien de ce qui intéresse la vie de la cité ne peut leur être étranger. Elles sont au premier plan dans le combat pour les grandes causes d'intérêt collectif, comme le montrent notamment le rôle joué par la Mutualité française, la Mutualité de prévoyance et la MSA en matière de prévention et de soins, ainsi que l'action des associations sanitaires et sociales, éducatives, culturelles ... 5 - Solidarité internationale, enfin, en raison notamment des liens qui les unissent avec des coopératives, associations et mutuelles d'Europe et des autres continents. A ce titre, elles concourent bénévolement tant au développement du Tiers monde qu'à l'évolution des pays de l'Est. Les coopératives, associations et mutuelles sont ainsi des vecteurs essentiels de la cohésion sociale. Réunies au sein du Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA) et des groupements régionaux (GRCMA), elles procèdent en permanence à des échanges d'expériences afin de mieux remplir leurs missions.

Leurs ambitions : L'économie sociale est une idée d'avenir, contrairement à ce que croient ceux mal informés, qui voient dans nos organisations la survivance d'un passé dont un libéralisme mal compris veut faire disparaître les séquelles. Coopératives, associations et mutuelles existent d'ailleurs dans tous les pays, et notamment dans les autres pays développés où elles tiennent souvent une place aussi importante, et parfois plus importante, qu'en France, à côté des acteurs capitalistes et publics. Coopératives, associations et mutuelles ont montré depuis plus d'un siècle leur capacité à s'adapter à l'évolution du monde. Leur ambition est donc de poursuivre leur adaptation dans une conjoncture nouvelle sans céder aux forces qui pourraient les pousser à banaliser leur fonctionnement. Elles n'ignorent pas l'ampleur des efforts à accomplir, qui peuvent prendre des formes différentes, mais qui dans sept domaines relèvent de démarches semblables :

1 - Prendre toute leur place dans l'évolution économique et financière du pays, en révisant si nécessaire certaines règles traditionnelles, et en faisant appel à toutes les techniques de gestion et de financement modernes, à condition que les sociétaires en conservent le contrôle et que se renforcent entre eux les liens de solidarité.

2 - Enrichir le rôle des sociétaires par l'adoption de procédures nouvelles, adaptées aux dimensions des entreprises, où doit rester vivant le lien naturel entre les sociétaires, leurs élus et la direction ; dans le même esprit développer la formation des bénévoles, et notamment celle des élus, et apporter ainsi leur contribution au progrès de la citoyenneté.

3 - elles estiment qu'il faut développer au sein de chacune d'elles une "culture d'entreprise" qui prenne en charge les réalités actuelles et prépare les évolutions souhaitables.

4 - S'ouvrir à des formes nouvelles d'économie sociale, issues de l'initiative des citoyens, et traduisant l'esprit de libre créativité qui est l'une des sources de l'économie sociale ; d'une façon générale prendre toute initiative pour implanter l'économie sociale dans les secteurs économiques et sociaux d'avenir.

5 - S'adapter à l'évolution du rôle de l'Etat et des collectivités territoriales, en être les partenaires, mais non les assistés ou les sujets.

6 - Elargir leur action à l'espace européen, ce qui implique le resserrement de leurs liens avec les coopératives, associations et mutuelles des autres pays de la Communauté, la mise en place de statuts européens adaptés ainsi que le fonctionnement d'une institution représentative européenne.

7 - Développer leur action en faveur des pays du Sud et concourir à l'évolution des pays de l'Europe centrale et orientale.

Les coopératives, associations et mutuelles se sont déjà largement engagées sur ces voies. Cet engagement se veut fidèle aux principes qui les animent. Elles rappellent que leur objectif est de réaliser la rentabilité sociale et pas seulement économique, d'être au service du plus grand nombre, de dégager des bénéfices au profit de tous et non de quelques uns, de développer la solidarité et la justice sociale pour aider à l'émancipation de l'Homme. En tout état de cause, elles ne pourront poursuivre leur route que si elles sont assurées que les autorités publiques ont pleinement conscience tant de leurs spécificités que de la qualité de leur contribution à la cohésion du tissu économique et social français, au moment où celui-ci affronte les mutations plus importantes qu'il ait connues depuis longtemps.

Soucieuses de maintenir leur vocation propre et leur éthique, elles demandent que soit écartée toute mesure qui, sous couleur de banalisation, mettrait en cause leur logique interne et les particularités qui en découlent. Elles demandent donc que ces particularités soient intégralement prises en compte dans la rédaction des textes régissant notre vie économique et sociale et que soit à cette fin mis en place un dispositif d'évaluation et d'impact. Elles estiment qu'il faut développer la richesse que représente la diversité des formes d'entreprises du pays, ce qui suppose : - une législation et une réglementation adaptées et valorisant cette diversité ; - la formation initiale et continue, la connaissance et la pratique de l'économie sociale dans les cursus scolaires et universitaires.

Mais parallèlement, elles souhaitent développer avec l'Etat et les collectivités territoriales un partenariat fondé sur leur capacité à participer aux objectifs d'intérêt général que s'assignent les autorités publiques. Persuadées d'avoir un grand rôle à jouer dans la société française pour relever les défis que lui lance la fin du XXe siècle et l'entrée dans le XXIe siècle, les entreprises de l'économie sociale sont ouvertes au dialogue avec toutes forces économiques, sociales et politiques du pays.

Paris, le 10 mai 1995

2. L'ESS par secteur d'activité, CNCRES. (2015), Panorama de l'économie sociale et solidaire en France

L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Poids des emplois de l'ESS dans l'ensemble des emplois du secteur d'activité	Répartition des effectifs de l'ESS	Répartition des établissements de l'ESS
Action sociale	60,9 %	39,4 %	15,0 %
Sport et loisirs	53,6 %	3,3 %	16,0 %
Activités financières et d'assurance	30,8 %	11,0 %	9,8 %
Arts, spectacles	26,7 %	1,4 %	10,0 %
Enseignement	18,7 %	14,7 %	9,4 %
Santé	11,3 %	7,4 %	2,1 %
Soutien aux entreprises	5,3 %	5,5 %	6,6 %
Industries alimentaires	4,6 %	1,1 %	0,5 %
Agriculture, sylviculture et pêche	4,5 %	0,5 %	0,8 %
Hébergement et restauration	2,8 %	1,1 %	1,8 %
Commerce	1,9 %	2,5 %	2,2 %
Information et communication	1,2 %	0,4 %	1,2 %
Autres industries (sauf industries alimentaires) + construction	0,6 %	1,1 %	0,7 %
Activités diverses	0,6 %	1,0 %	1,3 %
Non classés ^a	99,7 %	9,6 %	22,4 %
Total ESS	10,5 %	100,0 %	100,0 %

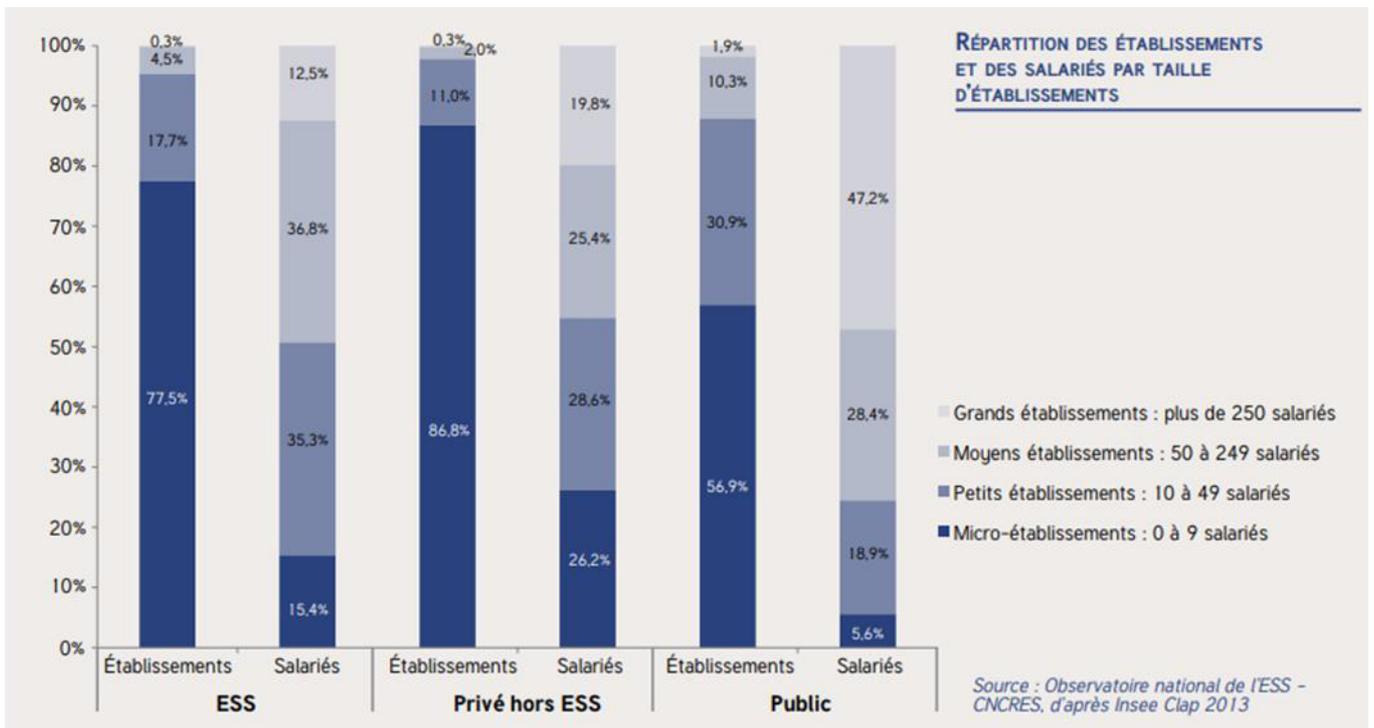
3. Les types de contrats par secteurs, CNCRES (2015), Panorama de l'économie sociale et solidaire en France

CONTRATS DE TRAVAIL ET CONDITIONS D'EMPLOI

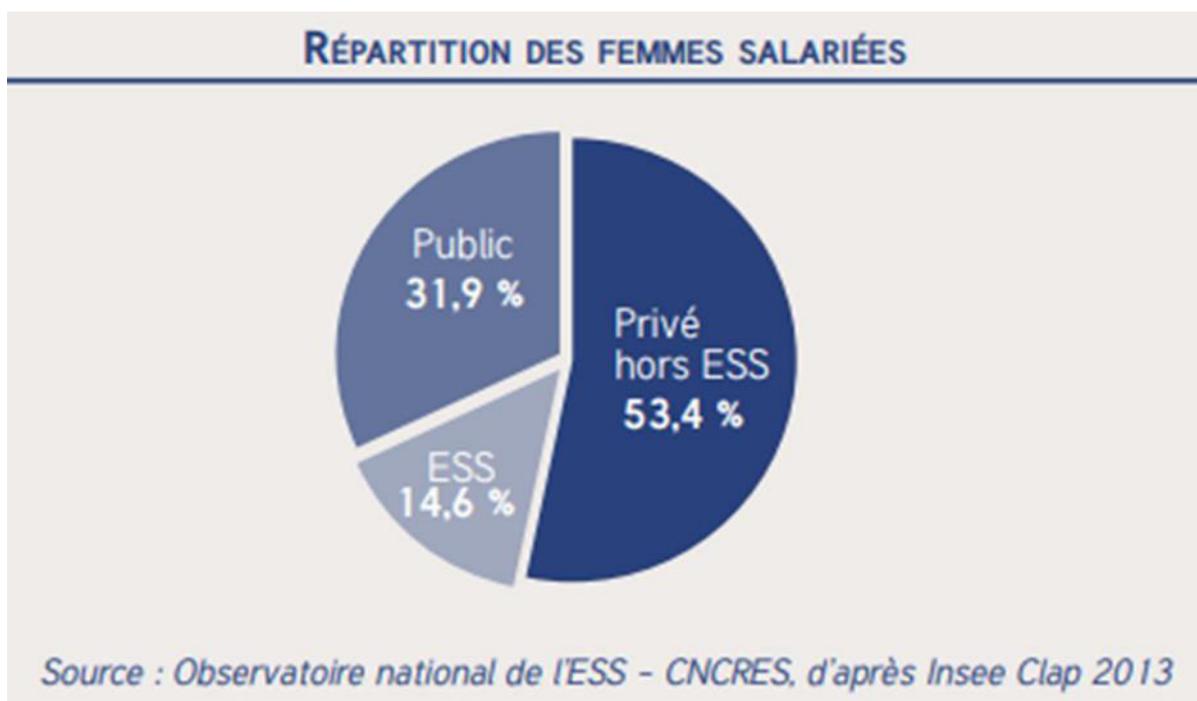
	ESS			Total ESS	Hors ESS privé			Total hors ESS privé
	CDI	CDD	Autres contrats		CDI	CDD	Autres contrats	
Temps complets	48,0 %	5,5 %	8,9 %	62,5 %	68,9 %	5,4 %	6,3 %	80,6 %
Autres conditions d'emploi	25,4 %	5,6 %	6,6 %	37,5 %	15,7 %	2,4 %	1,2 %	19,4 %
Total	73,4 %	11,1 %	15,5 %	100,0 %	84,6 %	7,8 %	7,5 %	100,0 %

Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRES, d'après INSEE CLAP 2013

4. La répartition des établissements et salariés de l'ESS selon les effectifs, CNCRES (2015), Panorama de l'économie sociale et solidaire en France



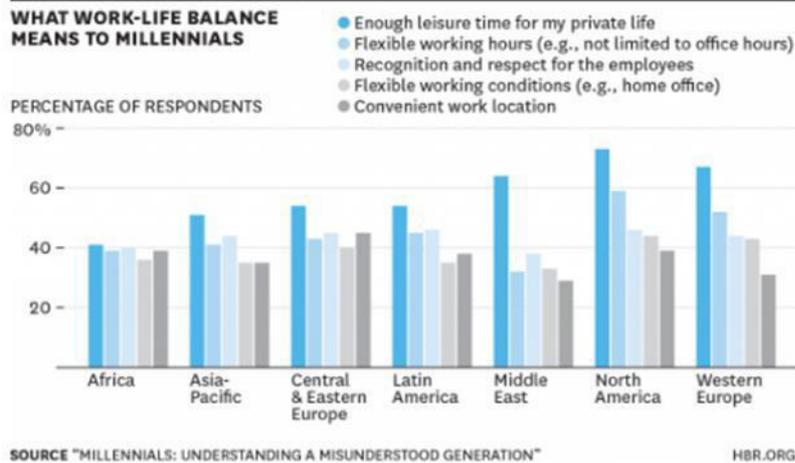
5. Répartition des femmes salariées en France par secteur, CNCRES (2015), Panorama de l'économie sociale et solidaire en France



6. Aspirations des jeunes nés autour des années 2000 dans leur vie professionnelle, étude Universum (2014) « Millennials : understanding a misunderstood generation »

Équilibre de vie privée / vie professionnelle

L'équilibre de vie privée / vie professionnelle ne signifie pas non plus la même chose selon les pays. La plupart des jeunes interrogés réclame cet équilibre mais pour eux, pas forcément pour s'occuper de leur famille. Ils veulent du temps pour eux et s'accordent sur la définition du temps libre comme avoir "suffisamment de loisir pour ma vie privée" (57%), suivi de "heures de travail flexibles" (45%) et "reconnaissance et respect des salariés" (45%).



7. Le travail chez Foxconn, image de l'article Numerama (2012) « Foxconn fait travailler ses ouvriers jusqu'à 76 heures par semaine »



Références

- Acquier, A., Carbone, V., & Massé, D. (2016). *L'économie collaborative : fondements théoriques et agenda de recherche*. Second International Workshop on the Sharing Economy.
- Bardos-Féltoronyi, N. (2004). *Comprendre l'Economie Sociale et Solidaire : Théories et pratiques*. Couleurs livres.
- Benoît-Moreau, F., Larceneux, F., & Parguel, B. (2009). *Le greenwashing publicitaire est-il efficace ? Une analyse de l'élaboration négative des éléments d'exécution*. Congrès international de l'AFM.
- Bidet, E. (2003). L'insoutenable grand écart de l'économie sociale Isomorphisme institutionnel et économie solidaire. *Revue du MAUSS*, 162-178.
- Borello, J.-M., Bottollier-Depois, F., & Hazard, N. (2012). *L'entreprise du XXIe siècle sera sociale (ou ne sera pas)*. Rue de l'échiquier.
- Branellec, G. (2013, mars-avril). Vers une justification par les entreprises de leur appartenance au secteur de l'économie sociale et solidaire. *Gestion 2000*, pp. 103-119 Vol. 30 Issue 2.
- Cairns, G. (2013). *Life more tragic than death: who remembers Rana Plaza?* Récupéré sur The Conversation.
- CNCRES. (2015). *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*.
- Dfalvard, H. (2013). *Cahier de recherche 2013-1 L'ESS comme idéal-type d'économie*. Chaire d'économie sociale et solidaire UPEMLV.
- Drumetz, F. (2004). *La délocalisation*. Bulletin de la Banque de France - N°132.
- Futurmag-Arte. (2014). *La consommation collaborative, mode ou révolution ?*
- Jappe, A. (2017). *La société autophage Capitalisme démesure et autodestruction*. La découverte.
- Lefrère, M. (2009, 01 13). *Capitalisme et Libéralisme : ou comment s'enrichir*. Récupéré sur Médiapart: <https://blogs.mediapart.fr/marc-lefrere/blog/130109/capitalisme-et-liberalisme-ou-comment-s-enrichir>
- Madelin, P. (2017). *Après le capitalisme Essai d'écologie politique*. Ecosociété.
- McMurtry, J.-J. (2013). *Prometheus, Trojan Horse or Frankenstein? The Social and Solidarity Economy as Community Creation, Market Wedge, or State Monster*. UNRISD Conference.
- Pfeiffer, L. (2006). *La fin du capitalisme... et après ?* Yves Michel.
- Pigé, B., & Collette, C. (2008). *Economie sociale et solidaire*. Dunod.
- Poiret, A. (Réalisateur). (2012). *E-Germinal : dans l'enfer des usines Chinoises* [Film].
- Richez-Battesti, N. (2010). L'Économie sociale et solidaire face à la crise économique : entre reconnaissance d'un modèle d'organisation et risque de récupération ? *Revue Française du Marketing*, 49-58.

- Saval, H., Péron, M., Zardet, V., & Bonnet, M. (2016). *Le capitalisme socialement responsable existe*. Ems management & société.
- Small, M. (Réalisateur). (2013). *Les théoriciens de l'économie - Marx* [Film].
- Teboul, B. (2016). *L'Uberisation, l'automatisation... Le travail, les emplois de la seconde vague du numérique*. Big Data et Emploi : Séminaire en Economie.
- The Foxconn suicides and their media prominence: is the Werther Effect applicable in China? . (2011). *BMC Public Health*.
- Thibault, H. (2011, 08 02). *Dans ses usines chinoises, le géant Foxconn va remplacer des ouvriers par des robots*. Récupéré sur Le Monde:
https://www.lemonde.fr/economie/article/2011/08/02/dans-ses-usines-chinoises-le-geant-foxconn-va-remplacer-des-ouvriers-par-des-robots_1555263_3234.html
- Vallat, D. (2015). *Une alternative au dualisme État-Marché : l'économie collaborative, questions pratiques et épistémologiques*. Triangle UMR 5206.
- WWF. (2017). *Pour une production responsable d'huile de palme*. Récupéré sur WWF:
<https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/matieres-premieres-agricoles/huile-palme>